

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

# Le Boutillon des Charentes



**Numéro spécial « Grammaire saintongaise »**

**René Ribéraud et Pierre Péronneau**

Avec la participation d'Annette Pinard et de Michèle Barranger



## Avant-propos René Ribéraud

Le patois charentais n'est plus une langue maternelle et, de ce fait, il deviendra bientôt une langue morte, malgré la volonté et le talent des patoisants, des groupes folkloriques et des troupes de théâtre. Sa survivance, dans l'oralité, est due aux hommes et aux femmes de la campagne, sexagénaires et plus, dont on entend avec délice les discussions lors des foires régionales de Saintes, Matha, Gémozac, Pont-l'Abbé ou Rouillac.

Mais dans quelques années, que se passera-t-il ? Le patois charentais aura disparu, ou bien ne sera plus parlé que de façon déformée, entrecoupé de mots français plus moins transformés pour faire croire que c'est du patois.

**Nous avons donc un devoir de sauvegarde**, ce qui n'est pas une chose facile concernant une langue exclusivement orale. Certes, il existe de nombreux textes, mais écrits de manière dispersée, sans véritables règles, chacun écrivant à sa façon. Comment nos enfants et nos petits enfants vont-ils s'y retrouver, s'ils veulent connaître la façon de parler de nos anciens ? C'est pour cette raison que nous avons élaboré une grammaire saintongeaise, fixant des règles écrites relatives à la prononciation des mots, et utilisant l'audiovisuel pour une meilleure compréhension.

### C'est quoi, une langue orale ?

Une langue orale est par nature, une langue très ancienne, de plusieurs centaines d'années d'existence. **Cette langue parlée était bien vivante, complète, bien structurée : elle se suffisait à elle-même.** Elle s'était affinée dans la bouche des locuteurs et avait mûri progressivement. Elle s'était stabilisée durant cette longue vie évolutive, ce qui l'avait conduit, au bout du compte, à devenir une langue rigoureuse dans la conjugaison et la grammaire. Son unique but était de permettre à une population de s'exprimer, donc de se faire comprendre.

Cette langue restait dans le naturel et la logique en ce qui concernait les règles grammaticales et les liaisons entre les mots. À aucun moment, les individus n'avaient besoin de faire appel à leur mémoire ou à l'apprentissage pour la parler correctement.

### Et notre patois charentais ?

Le patois charentais (qui englobe la Saintonge, une grande partie de l'Angoumois et le pays Gabaye du Nord-Gironde) possède toutes les caractéristiques d'une langue orale. Cette langue, qui était très proche du monde de la terre (le seul endroit où l'on pouvait se nourrir), s'était élaborée et perfectionnée au fil du temps, en fonction des besoins journaliers des humains.

**Elle a donc permis la communication entre les individus, en famille, au travail et lors des échanges commerciaux qui se réalisaient sur les marchés et foires des grands bourgs et chefs-lieux de canton.**

Notre patois charentais n'a jamais été écrit ni enseigné. Sa transmission ne se réalisait qu'en famille, de génération en génération (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants). Cette population était le plus souvent illettrée et la transmission s'est faite avec une infime déformation, car la prononciation des mots, lorsqu'elle est apprise en tant que langue maternelle, se garde toute une vie et il est très difficile d'y apporter des modifications. L'accent se conserve parfaitement chez un individu.

L'ambiguïté, la confusion, et l'incompréhension ne pouvaient pas être admises dans une société qui avait bien peu le droit à l'erreur pour survivre. **La quantité de mots utilisés était limitée à la plus stricte nécessité.**

Ces mots patois, d'une quantité limitée (entre 4 à 5000) devaient obligatoirement être en mémoire de chaque individu quelle que soit sa capacité intellectuelle, car il n'y avait aucun document papier sur lequel ils pouvaient se reporter pour en obtenir la définition. La répétition du mot, si le besoin se faisait ressentir, se rencontrait fréquemment au cours d'une conversation. Ce qui permettait une compréhension plus précise, notamment pour les ordres donnés lors du commandement des travaux. La conception d'une phrase se faisait dans un seul but : être parfaitement comprise par celui qui l'écoute. **Il n'y avait pas de mots ayant une définition vague ou imprécise** comme dans le français.

Ce moyen d'expression oral et exclusif était donc une langue à part entière, puisqu'elle était le seul moyen, pour les populations, de communiquer entre elles. La seule évolution se faisait sur des mots nouveaux apportés par le développement mécanique du matériel utilisé au travail, qui était principalement agricole.

**Ces mots, qui étaient en relation très étroite avec la nature, s'apprenaient dès le plus jeune âge et directement dans l'action au sein de la famille et du travail.**

La grammaire était donc précise et logique dans son oralité, ainsi que la conjugaison qui était relativement simple dans les temps et les modes.

À cette époque, la population se déplaçait peu, en raison des moyens de locomotion qui ne se faisaient qu'à pied ou avec des animaux. Les gens ne communiquaient que relativement peu avec ceux des cantons voisins. C'est la raison pour laquelle on pouvait trouver quelques différences entre les mots dans toute la région concernée.

La langue évoluait dans une société exclusivement agricole et artisanale, où tout le monde avait sa place dans le travail. Une certaine tolérance existait entre les paysans, car les uns avaient souvent besoin des autres pour réaliser les gros travaux saisonniers. La différence de classe sociale ne se faisait pas sentir au niveau du savoir intellectuel, mais sur la quantité de biens agricoles possédés.



Carte établie par Raymond Doussinet

### Le patois charentais, par rapport au français

La langue française littéraire regroupe une multitude de mots pris dans les dialectes répartis sur une partie du pays où les règles ne sont plus basées sur l'oralité, mais sur l'écriture. Des mots qui venaient de différentes régions, et qui n'avaient pas la même signification suivant la culture de l'individu qui les utilisait.

**Comment pouvons-nous, aujourd'hui, nous comprendre avec une liste de mots qui est au nombre de 60 000 avec 300 000 sens, sachant qu'en moyenne un cerveau humain emmagasine uniquement 5 à 6 000 mots, et ceci à condition que chacun de ces mots n'ait pas plusieurs significations : à titre d'exemple, le verbe « porter » contient vingt significations différentes dans le « Petit Robert ».**

Sans compter qu'à cette grande quantité de mots contenue dans le dictionnaire, nous devons ajouter la conjugaison des différents types de verbes classés par groupes, en fonction des personnes, des voix, des modes et des temps. Sans oublier toutes les règles grammaticales (orales et écrites), qui sont très complexes et souvent illogiques, avec les genres et les nombres.

L'ensemble des ouvrages, ainsi que l'enseignement de leur contenu était réservé, à cette époque, aux familles les plus aisées, qui possédaient donc le savoir. **Le français littéraire a été construit en grande partie sur le papier par des intellectuels**, dans un but premier, qui était de faire la différence entre les populations instruites et les autres. Les intellectuels se sont démarqués des travailleurs manuels par la connaissance de cette langue moderne dite évoluée.

Cette langue a été enseignée de telle manière que lorsque l'individu s'exprime, oralement ou par écrit, il utilise une multitude de synonymes. Cela lui permet de faire croire à une supériorité intellectuelle, en noyant son interlocuteur au milieu de tous ces mots à plusieurs sens, comme s'il voulait faire comprendre des choses que l'on semblerait ne pas avoir dites, d'où l'expression : « lire entre les lignes ». Ce qui laisse une porte de sortie et permet de dire que l'interlocuteur n'a rien compris à ce que l'on a voulu exprimer. Les hommes politiques sont très forts à ce jeu.

**On a même dit que le patois charentais était du « français déformé », ce qui n'a aucun sens puisque le patois charentais est bien antérieur au français littéraire.**

Le français est donc une langue moderne, littéraire, administrative et politique conçue avant tout pour diriger les peuples : autrefois les dictatures aujourd'hui les démocraties (et toujours les dictatures). C'est une langue jeune qui a été élaborée à partir des différentes langues régionales parlées à cette époque. La majorité de ces langues faisait partie d'un ensemble des langues d'oïl. La construction du français s'est faite exclusivement par écrit, avec l'élaboration de manuels, tels que les dictionnaires et les grammaires.

Ces manuels avaient pour but d'enseigner la langue dans les écoles de la République. On y apprend à lire, à écrire et à composer, mais l'oralité n'est pas la priorité. Le langage parlé reste la propriété de la rue. Il en résulte qu'il existe deux langues : le français parlé appelé « vulgaire », « familier », celui de la quasi-totalité du peuple, et le français littéraire appelé « académique », « surveillé », « soutenu », que l'on retrouve principalement dans les écrits et en langue parlée par une petite minorité.

**Le français a emprunté un certain nombre de mots à notre patois. Ces mots que nous avons en commun n'ont pas obligatoirement la ou les mêmes significations de part et d'autre.**

Notre patois a traversé plusieurs siècles avec bien peu de déformations, mais l'arrivée du français dans les écoles l'a détérioré et l'a conduit rapidement vers le clan des langues en voie de disparition. L'objectif était de le dénigrer et de le faire disparaître le plus rapidement possible pour laisser la place à la seule et unique langue : le français.

### Les écrits du patois charentais

Notre patois n'a été mis sur le papier qu'à partir du 18<sup>e</sup> siècle par des gens instruits qui ont pris pour référence d'écriture le français littéraire dont ils connaissaient parfaitement le maniement. Au lieu de renforcer sa vitalité et ainsi contribuer à sa sauvegarde, ces écrivains ont participé à sa déformation.

**La volonté première de ces auteurs n'était pas de sauvegarder le patois ni de lui venir en aide, mais de se servir de lui**, pour d'une part s'en moquer et en rire, et d'autre part se sentir supérieurs à tous ces gens illettrés qui le parlaient. Ces auteurs dits patoisants ont orthographié les mots au plus près possible de l'écriture du français et non en fonction de leur prononciation d'origine qui était bien spécifique.

La seule consolation à tout ceci c'est que, malgré tout, grâce à eux nous avons une trace de ce patrimoine, même s'il n'est pas parfait, sinon nous n'aurions plus rien.

De nos jours, si l'on consulte les glossaires ou les lexiques, on ne trouve pas la phonétique du mot recherché. **Les auteurs n'ont fait, à aucun moment, la relation entre l'écriture du mot et sa prononciation.** De plus, ces auteurs n'ont mis dans leur glossaire que les mots qui leur paraissaient être spécifiques au patois, sans tenir compte de ceux qui nous ont été empruntés par le français, qui n'ont pas obligatoirement la ou les mêmes significations de part et d'autre. Cela donne l'impression aux lecteurs que notre patois n'est pas une langue complète, autonome, puisqu'il fallait piocher dans le français pour s'exprimer.

Nous trouvons couramment, dans les écrits patoisants, poésies ou non, anciennes et modernes, beaucoup de mots qui ne sont pas patois et qui ne sont pas employés dans leur bonne définition d'origine, ceci pour des raisons de versification, et par méconnaissance du patois.

**On ne peut pas prétendre vouloir sauver une langue exclusivement orale, en l'écrivant sans se soucier de la bonne définition des mots et de leur prononciation ainsi que des règles grammaticales.**

Il sera malgré tout bien difficile actuellement de faire la liste complète des mots ainsi que leur définition précise, propre au patois, car les mémoires ont disparu. Seuls quelques témoins de cette langue ancienne, qui était exclusivement orale, subsistent encore. Il nous reste quelques écrits patois, mais ils sont, en majorité, corrompus par l'instruction du français, qui a modelé leurs auteurs.

### Comment sauvegarder une langue orale en voie de disparition ?

**Pour sauvegarder au mieux les prononciations d'une langue orale, la meilleure méthode est de faire des enregistrements audio et même vidéo.** Par contre, pour répertorier toutes les particularités grammaticales d'une langue qui est exclusivement orale, il n'y a actuellement qu'une seule solution, c'est d'en **noter sur le papier les règles, pour en faire un recueil qui s'appelle une grammaire.**

Si nous voulons « immortaliser » le patois par l'écrit, nous n'avons pas le choix : il faut penser langue orale et non langue écrite. **Notre but est d'écrire, avec fidélité, les mots patois tels qu'ils étaient prononcés** avec toutes les particularités orales dans l'enchaînement des mots (jh' veut beun ; jh' manjhe ine poume) avec les lettres de liaisons qui étaient fréquentes, mais peu nombreuses dans leurs diversités, pour ainsi obtenir des mots simples, faciles à lire. Sans quoi, nous retomberons dans un patois littéraire.

Nous avons donc la lourde tâche de matérialiser, à l'aide de lettres de l'alphabet, un maximum de sons différents compris dans les prononciations des mots de notre patois qui, n'ayant jamais été écrit et enseigné, ne possède pas de graphie propre. Et nous n'aurons pas le choix. Si nous ne voulons pas augmenter les difficultés, nous devons prendre la graphie et les lettres de l'alphabet du français.

**Notre objectif est de garder, ou à défaut de s'approcher le plus possible de la prononciation d'origine des mots de patois.**

Beaucoup de langues ont le même alphabet, ce qui n'empêche pas que chacune possède sa propre graphie. Ces différentes langues peuvent avoir des mots communs qui ont la même orthographe, mais qui se prononcent différemment.

Toutes les modifications qui interviennent au sein d'une langue vivante sont considérées comme une évolution. Toutes les modifications qui interviennent sur une langue en voie de disparition imminente sont considérées comme déformation, donc dégradation de celle-ci.

Les mots ne doivent donc pas être sortis de leur contexte et pris individuellement avec, pour traduction, un simple mot de français ou une simple définition. **Il faut inclure le mot dans des phrases patoises et mettre les traductions en français, car il y a traduction mot à mot et traduction de la signification des mots, ce qui est différent.** Les mots utilisés en patois n'ont pas forcément la même valeur qu'en français, comme c'est toujours le cas, lors de la traduction d'une langue en une autre.

**L'oralité dans le patois est primordiale.** Cette oralité a traversé des siècles sans jamais être transcrite sur du papier. Tant qu'une langue est vivante, il n'est pas nécessaire de l'écrire pour la conserver. Maintenant que notre patois est devenu une langue en voie de disparition, il est nécessaire d'en noter toutes ses particularités, **sans oublier la prononciation.**

Certains estiment « *que si la solution existait, cela se saurait* », voulant dire que c'est peine perdue. Pourtant la solution existe, il y en a un petit bout dans chacun des écrits patois de chaque auteur. Pour cela, il faut y être sensibilisé et **avoir un peu de volonté pour servir le patois et non se servir de lui.**

Quelle est la langue, qui, pour être bien comprise, ne demande pas un minimum de connaissances de celle-ci ? Arrêtons cette dégénérescence du patois dans son écriture comme dans son oralité. Respectons, avant tout, la langue charentaise. Accompagnons les écrits, si besoin est, d'une traduction complète et ainsi elle sera préservée et les lecteurs et auditeurs s'y retrouveront.

## Notre objectif Pierre Péronneau

Nous avons eu plusieurs réunions de travail sur la grammaire saintongeaise, depuis 2015. Nous étions trois : Annette Pinard, une ancienne institutrice qui a baigné dans le patois toute sa vie, René Ribéraud, le président de la troupe de théâtre des Durathieurs de Jhonzat, et moi.

Nous sommes partis du principe qu'il fallait tenter une **opération de sauvegarde**, pour les générations à venir, qui n'entendront plus parler la langue des anciens. Pour cela il fallait à la fois :

- rappeler les règles, car même si le patois est une langue orale il y a, comme dans toute langue, des règles grammaticales,
- et proposer une écriture qui tienne la route et qui colle à la prononciation.

Soyons clairs, **nous n'avons pas la prétention d'imposer quoi que ce soit**. Ceux qui écrivent le patois à leur façon continueront de la sorte, nous en sommes persuadés. Et nous ne nous faisons pas d'illusions, nos propositions feront certainement l'objet de critiques. Mais au moins nous aurons tenté quelque chose.

Au cours de nos réunions de travail nous avons bien avancé. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais entre personnes de bonne volonté, cela ne pose pas de problème. Et le fait d'être trois (un nombre impair) facilite les choses : si deux sont favorables à une proposition, le troisième s'incline. Et comme cela se termine par *in cot à bouère*, tout le monde est content.

Nous avons écrit une cinquantaine de pages, en travaillant sur les voyelles, les consonnes, la prononciation, avec l'aide de la phonétique A P I (Alphabet Phonétique International). Nous avons rédigé plusieurs chapitres : sur les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs ... Nous avons commencé l'étude des verbes.

Et nous nous sommes posé la question : qu'allons-nous faire de tous ces éléments que nous avons rassemblés ? Un livre ? Peut-être, mais c'est un travail de longue haleine, il peut s'écouler du temps avant d'en avoir fini la rédaction.

Alors nous avons pensé au « Boutillon ». C'est un bel outil, car il permet à la fois de lire, d'écouter et de voir. Le patois étant une langue orale, il nous semblait judicieux de l'entendre. Mais pour intéresser nos lecteurs, il fallait que nous proposions, dans un premier temps, des choses simples, en les abordant de façon ludique.

Aussi en mars 2016, dans le numéro 46, nous avons lancé un ballon d'essai, avec René Ribéraud, sous la houlette (et la caméra) du webmaster Benjamin Péronneau, sans trop savoir ce qui allait en résulter. J'avoue que j'étais un peu sceptique sur l'intérêt porté par les lecteurs à cette rubrique. D'ailleurs, autour de moi, on me disait que cela n'allait intéresser qu'un petit nombre de personnes.

Et contre toute attente les réactions ont été très positives, comme vous allez le constater d'après les commentaires ci-dessous. Nous en avons sélectionné quelques uns, mais beaucoup nous disent : bravo, continuez, c'est super.

**Évelyne** : J'ai trouvé la vidéo sur la grammaire vraiment très intéressante. Il existe des supports papier, mais à ma connaissance aucun support vidéo où l'on peut avoir la chance de lire et d'entendre le patois. Vous êtes les pionniers, bravo, il faut continuer l'idée.

**Marc, de Paris** : Géniale cette idée de développer des cours de patois en audiovisuel. Notamment pour les débutants comme moi, cela n'est pas facile de lire des textes.

**Johan, de Reims** : Il est vraiment excellent de pouvoir entendre et lire le patois. Quelle meilleure façon d'apprendre, de faire vivre et de cultiver notre langue.

**Pierre de Flénu (Belgique)** : La vidéo concernant la grammaire m'a vraiment beaucoup surpris. S'il s'agissait d'un prototype, je vous encourage vraiment à développer le concept. En tout cas, autour de moi, cela a été très apprécié.

**Patrick de Wissous (91)** : J'espère sincèrement que vous allez faire d'autres vidéos sur le patois, c'est novateur, utile et indispensable à la sauvegarde de cette langue. Merci de répondre aux attentes des lecteurs. Ce projet sur l'écriture et surtout la prononciation (chose que vous êtes les seuls à faire) est une réussite.

**Dominique de Liffé (35)** : A la lecture de l'article « Grammaire, écriture et prononciation », j'avoue que j'ai un peu lu en diagonale. Il est toujours intéressant de lire des choses sur le vocabulaire et la grammaire du patois, mais j'ai vite passé aux articles suivants qui sont, comme d'habitude, passionnants. Cependant le lundi matin, certains de mes clients habitués, qui viennent toujours vers la même heure, m'ont demandé ce que j'avais pensé de la vidéo sur la grammaire dans le dernier Boutillon. La vidéo ? dis-je alors. Je n'avais pas vu le lien pour la vidéo. De retour chez moi, je me suis refait l'article, avec cette fois le support vidéo. Et ça change tout. L'idée en elle-même est superbe et je peux vous jurer que cela plait beaucoup.

**Yves de Saintes** - Inédit et indispensable à tous les amoureux de la Saintonge et de nos racines. Pour ne pas oublier la langue de nos ancêtres. Et pour les plus érudits, de commencer à l'apprendre. Merci pour ce nouvel article audio-visuel sur le patois.

**Agnès de Charroux (86)** - Nous avons beaucoup apprécié à nouveau la vidéo sur la grammaire du patois. Nous pouvons nous entraîner en famille avec les plus anciens qui maîtrisent la langue, cela est une réussite.

**Mylène de Brest** - J'ai aussi beaucoup aimé encore une fois la vidéo sur la prononciation du patois. Dommage que mes parents à Aulnay ne sachent pas utiliser internet, je leur montrerai sur mon ordinateur cet été.

**Carole de Saint Jean d'Angély** - Il était grand temps de mettre notre patois en format son et image. Grand merci !

**Rémi d'Angoulême** - Excellente suite à la vidéo sur la grammaire du patois de Saintonge. Merci et bonne continuité.

**Bérangère de Jonzac** - Grand merci pour moi et mes parents au sujet de la vidéo sur les articles en patois. Indispensable et très bien fait.

Ces commentaires nous ont incités à continuer notre démarche. Mais pour que la vidéo soit plus attrayante, plus vivante, il fallait *ine drôlesse*, et bien entendu c'est Annette qui nous a secondés. Malheureusement, Annette nous a quittés, à la suite d'une longue maladie. Par la suite, Michèle Barranger (L'Ajhasse) a pris le relais.

Notre vidéo est tellement appréciée qu'on nous reproche de ne pas faire de la grammaire dans chaque numéro. J'avoue que je suis surpris de l'intérêt porté à cette affaire. Nous avons décidé de poursuivre l'expérience, mais il nous faut du temps pour préparer, sur un sujet a priori difficile, un texte et une vidéo ayant un caractère ludique. Il faut écrire le texte pour le Boutillon, puis réaliser un scénario. Ensuite il faut que nous soyons tous disponibles au même moment pour nous réunir et réaliser le film. Pour le premier film réalisé à trois, sur les articles et les démonstratifs, il a fallu effectuer plusieurs enregistrements avant de trouver une formule qui nous convienne. A la fin, il faut réaliser le montage.

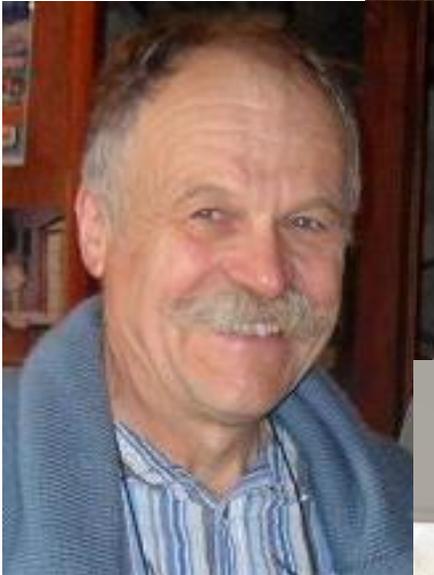
Il ne faut pas oublier que nous sommes bénévoles, et que cette grammaire saintongaise en vidéo, c'est une expérience qui, à ma connaissance, n'a encore jamais été réalisée. S'il y a des imperfections, il ne faut pas nous en vouloir. Et si vous avez des remarques et des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part. Le « Boutillon des Charentes » est votre journal, nous avons besoin de vous.



Annette Pinard



Michèle Barranger



René Ribéraud



Pierre Péronneau

# Première partie

## Quelques règles grammaticales

Chapitre 1	Grammaire, écriture et prononciation	Page 9
Chapitre 2	Les articles et les démonstratifs	Page 10
Chapitre 3	Elle et lui	Page 15
Chapitre 4	Les pronoms personnels	Page 17
Chapitre 5	Le pronom neutre o, o-l', ou	Page 19
Chapitre 6	Les adjectifs et les pronoms possessifs	Page 27
Chapitre 7	Zou et lou	Page 32
Chapitre 8	Les pronoms relatifs	Page 34

## Chapitre 1

### Grammaire, écriture et prononciation

Nous avons décidé de créer une nouvelle rubrique, relative au patois saintongeais. Nous allons proposer un certain nombre d'idées, concernant la grammaire et la façon d'écrire et de prononcer le patois.

Ce que je vais écrire dans ce premier chapitre, ce sont mes « élucubrations » personnelles. Mais je n'ai pas la science infuse, et j'espère que cela va susciter des réactions. Le Boutillon, c'est avant tout un journal interactif, dans lequel chacun peut émettre des opinions, dans le respect de celles d'autrui.

Et j'ai la chance d'avoir avec moi un fin connaisseur de la langue saintongaise, qui a déjà travaillé sur la question, René Ribéraud.

Pierre Péronneau

**Cliquez pour avoir le son et l'image : [Grammaire 1](#)**

Je commence par quelque chose de simple.

En français on écrit : je vais chercher mon âne.

En patois : **jhe vâ** qu'ri mon mistu.

En français on écrit : tu vas manger un peu.

En patois : **tu vâ manjhé ine goulée.**

En français on écrit : il (ou elle) va chez le coiffeur.

En patois : **i (ou a) va cheû le fratrésse.**

On ne prononce pas de la même façon **jhe vâ** (ou **tu vâ**) et **i (ou a) va** ; dans le premier cas c'est un **a accentué**, c'est pour cette raison qu'il y a un accent circonflexe ; à titre de comparaison, on trouve cette différence, en français, entre la **pâte** à tarte, et la **patte** du chat.

Le **Jh** est l'équivalent du « J » français. Mais il constitue une particularité phonétique, dont la prononciation est spécifique au patois saintongeais et n'existe absolument pas en français. C'est un son qui vient du fond de la gorge, avec la langue qui ne bouge pas derrière les dents : la langue est *balante*, *a touche à reun*. Le « h aspiré » est ajouté au « J », pour bien faire ressortir cette spécificité.

Le « jhe » est le pronom personnel à la première personne du singulier :

**jhe vâ-t-à Jhonzat**

et du pluriel :

**jhe sont acabassé** (nous sommes fatigués).

On retrouve ce « jh » dans certains mots comme *jhaû* (coq), *jhavelle* (fagot de sarments de vignes) etc.

De même, « i » et « a » (il ou elle) sont identiques au singulier et au pluriel :

**i (ou a) meloune** (il (ou elle) grommelle).

**I (ou a) sont acabassé.**

A la forme interrogative, au féminin, nous avons deux pronoms en patois contre un seul en français :

**Elle** va à Jonzac. Va-t-**elle** à Jonzac ?

**A** va-t-à Jhonzat. Va-t-**èle** à Jhonzat ?

Enfin une dernière chose pour conclure. On voit trop souvent écrit :

**i z'allant à Jhonzat** (ils vont à Jonzac) ou encore :

**i z'avant fait** (ils ont fait).

Ce « z » est du plus mauvais goût, et ne sert à rien. Dans « i z'avant fait » il pourrait être considéré comme une abréviation de « zou » : i zou avant fait (ils l'ont fait), ce qui n'a pas la même signification.

La bonne écriture est :

**i-l' allant à Jhonzat ou i-l' avant fait,**

avec un « l » ajouté au pronom « i » ou au pronom « a » devant une voyelle, comme l'indique Raymond Doussinet dans sa grammaire saintongaise.

Voilà ce que je vous propose, dans un premier temps.

A vous de me donner votre avis, si vous souhaitez notamment que l'on poursuive cette rubrique.

## Chapitre 2

### Les articles et les démonstratifs

Notre nouvelle rubrique est approuvée par les lecteurs qui s'intéressent au patrimoine linguistique saintongeais. Nous avons donc décidé de la poursuivre. Soyons clairs, nous n'avons pas pour ambition d'imposer une écriture du patois saintongeais. Notre objectif est plus modeste. Nous voulons faire une opération de sauvegarde d'une langue en voie de disparition. Pour cela, il faut l'écrire, et c'est la prononciation qui guide notre écriture. Car le patois est une langue orale : c'est cette oralité que nous transposons sur le papier.

Cette grammaire s'adresse en priorité à ceux qui maîtrisent mal ou pas du tout la langue de nos anciens, et aux générations futures, pour qu'elles n'oublient pas ce patrimoine important de notre culture. Pour cela, nous conseillons une lecture à haute voix.

Lire le patois c'est bien, mais l'entendre c'est encore mieux. Nous avons monté, avec l'aide du webmaster Benjamin, une vidéo qui reprend les textes en patois de notre article. Nous faisons appel à des *bitons* et des *bitounes* qui parlent le patois à *piéne goule*, et qui vous offrent un vocabulaire que vous avez peut-être perdu de vue. C'est René et Annette qui vont vous « causer » en saintongeais.

Nous avons prévu de traiter, dans ce chapitre 2, deux aspects de la grammaire saintongaise : **les articles, et les démonstratifs.**

**Pour voir la vidéo, cliquez ici : [grammaire saintongaise](#)**

#### Les articles

Les articles définis et indéfinis du patois sont sensiblement identiques à ceux du français.

L'article indéfini « un » est écrit « **in** » par la plupart des auteurs patoisants. Prononcer comme l'interjection « hein ».

**La neut, moun houme at-in bounet d' laine su l' calâ.**

La nuit, mon mari porte un bonnet de laine sur la tête.

Au féminin, c'est « **ine** » :

**Ine boune godâille, o-l'êt quarante sou d' gâgné cheû l' mét'cin, et pi\* ine boune roûtie bouet sa chopine.**

Une bonne godaille, c'est quarante sous de gagné chez le docteur, et une bonne rôtie boit sa chopine.

\* et pi ou et peû.

*Pour ceux qui ne le savent pas, la « roûtie » est une spécificité charentaise. Dans une « moque » (verre à anse aux bords épais souvent en grès) mettez des morceaux de pain grillé au coin **daû foujhé** (de la cheminée). Ajoutez du vin (rouge ou blanc), et de l'eau si vous voulez (ce n'est pas une nécessité). Mettez un ou deux sucres par-dessus. Faites chauffer au coin de la cheminée. Le sucre fond et se mélange avec le pain et le vin. Quand l'ensemble est bien chaud, mangez le pain, et surtout buvez le restant de liquide, **o faut pâ qu'o s' perde !***

*On dit qu'une bonne « roûtie » boit sa chopine, mais comme l'amateur de « roûtie » en boit une lui aussi, cela fait deux chopines !*

*Quant à la godaille, qu'on appelle aussi « chabrot », elle consiste à verser, dans l'assiette à calotte, un peu de vin rouge dans le bouillon du reste de soupe.*

A signaler que devant un mot commençant par une voyelle, même s'il est masculin, on prononce « **ine** » :

**Ine eû, ine euil, ine ouëille.** (un œuf, un œil, une brebis).

Les autres articles sont presque identiques à ceux du français :

**le, la, lés, l', dés, au, aux.**

Nous avons ajouté des accents aigus à certains d'entre eux pour être au plus près de la prononciation :

**Lés ouëille de la Gueurnuche avant souet, m'en doute, a beulant.**

Les brebis de la femme du Geurnut ont soif, certainement, elles bêlent.

Le « s » de « lés » est muet, et sert à assurer la liaison, comme en français.

**En dés temp, i batiant au kiâ.**

Autrefois on battait au fléau.

**Thieû chéti drôle at attaché in balai à la quoue **dau** cheun.**

Ce chenapan, il a attaché un balai à la queue du chien.

Quelques expressions particulières du patois saintongeais :

**Jh' queurvont **la** faim.**

Nous mourons de faim : l'article remplace la préposition française « de ».

**Jh' ait maû-t-à moun estoumat.**

J'ai mal à l'estomac : l'article est remplacé par l'adjectif possessif.

**In jhor su s'maine.**

Un jour de la semaine (sauf le dimanche).

**I-l' ét bian coume nèjhe.**

Il est blanc comme de la neige : dans ces deux derniers cas, l'article n'est pas utilisé.

## Les démonstratifs

Le « th » placé devant « ieû » est, en majorité des cas, l'équivalent du son français [k] (c, qu, k) légèrement mouillé. La graphie « th » a été utilisée par la majorité des auteurs d'écrit en patois depuis un peu plus d'un siècle.

En français, les adjectifs démonstratifs sont : **ce, cet, cette, ces** ; et les pronoms démonstratifs : **celui, celle, ceux, celles, cela, ça**.

En patois, c'est presque toujours le même mot qui est employé : **Thieû** et ses dérivés.

### 1) Adjectifs démonstratifs

**Thieû** cheun m'enneût, i fet qu' jhapé.

Ce chien m'ennuie, il ne fait qu'aboyer.

**Thièl** (ou **thieû-l'**) animaû ét malade.

Cet animal est malade.

**Thièle** ouëille ét beussoune.

Cette brebis est jumelle. (il paraît qu'elles avaient moins de valeur que les autres).

**Thiélés** ignâ avant néssu le moué dornié.

Ces agneaux sont nés le mois dernier. (à signaler que le Saintongeais utilise le verbe « avoir » et non le verbe « être » dans certains cas : « i-l'a néssu » pour « il **est** né »).

Ah, **thiélés** fumèle, leûs goule arétant jhamai.

Ah, ces femmes, leurs bouches n'arrêtent jamais.

Pour résumer, voici une phrase dans laquelle on retrouve presque tous les adjectifs démonstratifs ci-dessus :

Jh' vouet **thièle** vache, au mitan dés aûte, anveuc **thiélés** p'tit bedet qui les seugant, et pi **thieû** cheun qu'ét jhamai ithyi ; et pi **thiélés** ouëille, vour ét-ou qu'a sont ?

Je vois cette vache, au milieu du troupeau, avec ces petits veaux qui la suivent, et puis ce chien qui n'est jamais là ; et ces brebis, où sont-elles ?

Dans la région de Cognac et Angoulême, le son « [k] » n'est pas mouillé, et l'on entend : **Queû ou Quieû**.

**Queû** ou **quieû** cheun m'enneût, i fet que jhapé.

Ce chien m'ennuie, il ne fait qu'aboyer.

**Quelés** ou **quielés** drôlesse jhavassant.

Ces filles bavardent.

Parfois, mais plus rarement, on entendra et on écrira **Thiet (Thiète au féminin)** pour signaler un évènement récent :

**Thiète** neût o-l'at neijhé.

Cette nuit (la nuit dernière) il a neigé.

Dans certains endroits, au lieu du « Thieû », c'est le **Thiaû** qui est utilisé : au nord de la Saintonge, proche du pays poitevin. Mais Goulebenéze l'emploie de temps en temps.

**Thiaû** bal'rit yète lés poule.

Cet épervier guette les poules.

Enfin du côté de Gémozac (que Goulebenéze appelait Pironville) le **Thieû** se prononçait **Chieû** :

**Chieû** poumié ét bâzi.

Ce pommier est mort.

### 2) Pronoms démonstratifs

Dans « Le Retardataire », de Goulebenéze, parmi les arrivants au Paradis, venant de toutes les Provinces, chacun apporte quelque chose de son endroit. Sauf le Parisien :

Et jhusqu'à in étranjher, in Parisien, mais **thieû-là**, il apportait reun ! (orthographe d'origine).

Et jusqu'à un étranger, un Parisien, mais celui-là il n'apportait rien.

Ah, **thièle-là**, sa goule aréte pâ maî qu'in thiu d' cane.

Ah celle-là, sa bouche n'arrête pas, comme un cul de cane. (il paraît que les culs de cane n'arrêtent pas de remuer, mais nous n'avons pas vérifié...)

**Thiélés-là**, i-l' avant maî d'éthiu qu' jh'ait d' crote au thiu.

Ceux-là, ils ont plus d'écus que j'ai de crottes au derrière.

**Thiélés poule**, o-l' ét **thiélés-là** qu'o m' faût.

Ces poules, ce sont celles-là qu'il me faut.

Tout **thieû** vaut pâ ine gousse d'ail de Migron thieute souc la cende.

Tout ça ne vaut pas une gousse d'ail de Migron cuite sous la cendre. (l'ail de Migron avait, paraît-il, une excellente réputation).

Le Saintongeais utilise parfois la prononciation accentuée **Thieû-là là** (ou **thieûl' là là**) pour bien individualiser la personne dont on parle. Voici un exemple tiré de Goulebenéze dans « Le Charentais qui manjhe six fouès prr' jhour », qui se déroule également au Paradis, l'histoire se termine ainsi :

« Et **thiaû-là** qui reste, qu'o décit l' vâlet, le cinquantième, qu'allons-jhi n'en faire ?

- Ah **thieû-là là**, qu'o dit Saint-Piârre, tu me l' mettras d' côté, i sarvirat d' greffon : o s'rait tout d' min'me deumajhe que la race se perde ! » (orthographe d'origine).

« Et celui-là qui reste, dit le valet, le cinquantième, qu'allons-nous en faire ?

- Ah celui-là en particulier, dit Saint-Pierre, tu me le mettras de côté, il servira de greffon. : il serait tout de même dommage que la race se perde ! ».

## Tableau récapitulatif des articles

Mot français	Fonction	Mot patois	Exemples
<b>Le</b>	Article défini masculin singulier	<b>Le, l'</b>	Le cheun à thieu sot d' Joseph a manjhé lés poule. <i>Le chien de ce sot de Joseph a mangé les poules.</i>
<b>La</b>	Article défini féminin singulier	<b>La, l'</b>	La vouézine é bin jholie. <i>La voisine est bien jolie.</i>
<b>Les</b>	Article défini pluriels	<b>Lés</b>	Lés sot serant teurjhou dés sot. <i>Les sots seront toujours des sots.</i>
<b>Un</b>	Article indéfini masculin singulier	<b>In</b>  <b>Ine</b> (devant une voyelle)	Jh'ait ajh'té in boeu à la fouère. <i>J'ai acheté un bœuf à la foire.</i>  La poule a pounu ine eu. <i>La poule a pondu un œuf.</i>
<b>Une</b>	Article indéfini féminin singulier	<b>Ine</b>	Ine jholie feuye. <i>Une jolie fille.</i>
<b>Au</b>	Article défini contracté singulier	<b>Au</b>	Dans dés temp, i battiant au kiâ. <i>Autrefois on battait au fléau.</i>
<b>Du</b>	Article défini contracté singulier	<b>Dau</b>	Jh' manjh'ri beun dau jhigourit <i>Je mangerais bien du civet de porc.</i>
<b>Aux</b>	Article défini contracté pluriel	<b>Aux</b>	Vat douné la beurnée aux goret. <i>Va donner la pâtée aux cochons.</i>
<b>Des</b>	Article défini contracté pluriel  Article indéfini pluriel	<b>Dés</b>	Les razin dés veûgne à Beurtrand. <i>Les raisins des vignes de Bertrand.</i>  Met don dés bot dan tés pié. <i>Mets donc des sabots dans tes pieds.</i>

## Tableau récapitulatif des adjectifs et pronoms démonstratifs

Mot français	Fonction	Mot saintongeais	Exemples
<b>Ce</b>	Adjectif démonstratif masculin singulier	<b>Thieû Queû Thiaû</b>	Thieû cheun m'enneût. <i>Ce chien m'ennuie.</i>
<b>Cet</b>	Adjectif démonstratif masculin singulier	<b>Thièl ou thieul</b>	Thièl animau ét malade. <i>Cet animal est malade.</i>
<b>Cette</b>	Adjectif démonstratif féminin singulier	<b>Thièle</b>	Thièle oueille ét bessoune. <i>Cette brebis est jumelle.</i>
<b>Ces</b>	Adjectif démonstratif masculin pluriel Adjectif démonstratif féminin pluriel	<b>Thiélés</b>	Thiélés peurot sont gras. <i>Ces dindons sont gras.</i> Thiélés ouéille sont bessoune. <i>Ces brebis sont jumelles.</i>
<b>Celui, celui-là</b>	Pronom démonstratif masculin singulier	<b>Thieû, thieû-la  Thieû-la là</b>	Thieû-la, o faût s'en minfié. <i>Celui-là, il faut s'en méfier.</i> Thieû-la là, o-l' ét in chéti. <i>Celui-là, c'est un méchant.</i>
<b>Celle, celle-là</b>	Pronom démonstratif féminin singulier	<b>Thièle, thièle-la</b>	Thièle-la, sa goule aréte pâ. <i>Celle-là, sa bouche n'arrête pas.</i>
<b>Ceux, ceux-là</b>	Pronom démonstratif masculin pluriel	<b>Thiélés, thiélés-la</b>	Thiélés-la, i-l' avant dés sou. <i>Ceux-là, ils ont des sous.</i>
<b>Celles, celles-là</b>	Pronom démonstratif féminin pluriel	<b>Thiélés, thiélés-la</b>	O-l' ét thiélés-la qu'o m' faût. <i>C'est celles-là qu'il me faut.</i>
<b>Ce, cela, ça</b>	Pronom démonstratif neutre	<b>Thieû</b>	Tout thieû vaût pâ in' boune daube de beu. <i>Tout ça ne vaut pas une bonne daube de bœuf.</i>

## Chapitre 3

### Elle et lui

Dans ce chapitre nous allons parler d'elle et lui, du masculin et du féminin. En français, « elle » c'est Annette, « lui » c'est René. Rien de compliqué, direz-vous ? Et pourtant ! Prenons un exemple. Je prête mon stylo à René : je **lui** prête mon stylo. Et si je le prête à Annette : je **lui** prête mon stylo. C'est la même chose, « lui » se retrouve aussi bien chez Annette que chez René. « Lui » ne sait plus *s'i-l é-t-in mâle oub' ine fumèle !* Les mystères de la langue française.

Et en patois saintongeais ? A-t-on les mêmes problèmes ? Comment dit-on « elle » et « lui » ? Et au pluriel, comment dit-on « elles » et « eux » ? Voici quelques réponses.

**Cliquez : [Elle et lui](#)**

#### Elle, elles

En français, on utilise toujours le même pronom : « elle » au singulier, « elles » au pluriel. En saintongeais, on est plus logique, « elle » s'écrit et se prononce, au singulier, de quatre façons différentes, selon sa fonction dans la phrase : « A », « A-l' », « Èle » ou « Lé ». Et au pluriel, « A », « A-l' » ou « Zèle ».

#### 1) Au singulier

##### **Elle, sujet du verbe**

En patois : **A** et **A-l'** devant une voyelle.

Nous en avons déjà parlé précédemment. « Elle » au féminin singulier se traduit par « A ». Si le mot suivant commence par une voyelle, on ajoute la lettre euphonique « L ». Voici quelques exemples :

**Demain, o-l'ét l' 27, a vat à la fouère de Rouillat, peur ajh'té dés canet et peû dés peurot.**

Demain, c'est le 27, elle va à la foire de Rouillac, pour acheter des canards et des dindons.

**A-l' ét ine jholie drôlesse. A-l' at lés euil bieû, et peû sés jhote jh'avont envie d' lés bisé !**

Elle est une jolie fille. Elle a les yeux bleus, et puis ses joues on a envie de les embrasser !

A la forme interrogative : **Èle**

**Vat-èle à la fouère ? A-l' at mis sés mouraine neû !**

Va-t-elle à la foire ? Elle a mis ses hardes toutes neuves !

C'est une anomalie, on aurait dû écrire : **Vat-a-l'** à la fouère ? Peut-être autrefois prononçait-on de cette manière, et l'influence du français a modifié les choses.

##### **Elle, pronom d'insistance**

En patois : **Lé**

**Lé, a vat à la messe. Toué, tu vât jhamai à l'éyise !**

Elle, elle va à la messe. Toi, tu ne vas jamais à l'église !

**O-l'ét lé thi s'en vat. Ar'gardét-la, avec thiélys drôle thi tôrnant autour de lé, a-l'ét pâ fourâche !**

C'est elle qui s'en va. Regardez-la, avec ces garçons qui tournent autour d'elle, elle n'est pas farouche !

**Heu ! Si o-l' é lé qu'at élevé tous thiéllés naurijhons, i d'avant y avouér achuché le r'meuil** (Goulebenéze, « Hékiube aux arènes de Saintes »). Orthographe d'origine.

Heu ! Si c'est elle qui a élevé tous ces nourrissons, ils ont dû lui assécher les seins !

**A riét, lé, durant que jh' brâillét.**

Elle riait, elle, pendant que je pleurais.

« Lé » est aussi utilisé quand le pronom est complément indirect (à elle) :

**O-l' ét à lé qu' jh'avont vendu thieû peurot.**

C'est à elle qu'on a vendu ce dindon.

#### 2) Au pluriel

##### **Elles, sujet du verbe**

En saintongeais : **A** et **A-l'** devant une voyelle, et **èle** à la forme interrogative, comme au singulier.

**A sont acabassé, a-l' avant été au tail tête la jhournée.**

Elles sont fatiguées, elles au travaillé toute la journée.

**Avant-èle pianté leû garouil ?**

Ont-elles planté leur maïs ?

### Elles, pronom d'insistance

Vous remarquerez qu'en français, jusqu'à maintenant, nous n'avons qu'un seul pronom personnel : elle (elles au pluriel). Alors qu'en patois nous en avons quatre : « a », « a-l », « èle » et « lé ». En voici un cinquième : « **zèle** ».

**Zèle**, a-l' avant dés éthiu, a sont poin malhûreuse !

Elles, elles ont des sous, elles ne sont pas malheureuses !

O-l'ét à **zèle**, qu' i-l' avant vendu dés monjhète de Pont-l'Abbé.

C'est à elles qu'ils ont vendu des haricots de Pont-l'Abbé.

### Lui, eux

Comment traduit-on « lui » et « eux » en patois saintongeais ? Il y a plusieurs possibilités :

#### 1) Au singulier

##### Lui, pronom d'insistance au masculin

En patois : **Li**

**Li**, vous le qu'neûssét pâ ? O-l'ét l' fi à Feurnand.

Lui, vous ne le connaissez pas ? C'est le fils de Fernand.

**Li** (Lui) est le pendant de **Lé** (Elle) : **Elle et lui** se traduiront par **Lé et li** :

Le fi à Feurnand et la feuye à Nestor s'avant acoubié. O-l' at ine jholie benasse, cheû **li** coum' cheû **lé** : i s'rant poin malhûreû.

Le fils de Fernand et la fille de Nestor se sont mis en ménage. Il y a beaucoup de biens, chez lui comme chez elle : ils ne seront pas malheureux.

##### Lui, complément indirect masculin ou féminin

En patois : **Zi, Yi**

Doune-**zi** la main ou doune-**yi** la main.

Donne-lui la main.

Comme en français, le pronom peut concerner *in mâle oub' ine fumèle*.

#### 2) Au pluriel

##### Eux

« Eux » se traduit en patois par « **zeû** ». Comme en français, cela concerne un groupe de personnes composé uniquement par des hommes, ou par des hommes et des femmes. S'il n'y a que des femmes, on utilise le pronom zèle.

**Zeû**, i manjhant leû benasse.

Eux, ils dilapident leur patrimoine.

**Zeû**, i déjhunant d'in nunut d' serdrine !

Eux, ils déjeunent d'une moitié de sardine !

C'est une expression trouvée chez Raymond Doussinet. Elle concerne les gens qui mangent peu, par avarice ou par pauvreté. Le « nunut » est la tête de la sardine, l'autre moitié étant la « quoue » (la queue). Celui qui mange la sardine entière est un *gormant* !

## Chapitre 4

### Les pronoms personnels (suite)

Nous avons déjà parlé des pronoms personnels : je, lui, elle ... Mais il y en a plein d'autres que nous n'avons pas encore abordés. Dans ce chapitre, nous allons vous parler de Nous, de Vous, de Moi, de Toi ... et des autres.

Cliquez : [Grammaire saintongaise](#)

#### Nous

Il y a plusieurs façons d'écrire et prononcer le « nous » français, en patois saintongais. Tout dépend de la place où il se situe dans la phrase.

Voici le cas le plus fréquent, lorsque « **nous** » est le sujet. Nous en avons déjà parlé, c'est une piqûre de rappel.

A matin, **jh'allont à la fouère, o faut s'éboujhé avant qu'o mouille.**

Ce matin, nous allons à la foire, il faut se dépêcher avant qu'il pleuve.

C'est ce fameux « jh » spécifique du patois saintongais qui est utilisé, avec le « h » aspiré. Le même pronom que celui de la première personne du singulier. Dans l'exemple ci-dessus, une remarque concernant la liaison :

En français, la liaison se fait avec le « s » prononcé « z » : nous allons-z-à la foire.

En saintongais, la liaison se fait avec la lettre « t » : jh'allon-t-à la fouère. Nous avons trouvé plus logique, pour l'écriture et la prononciation, d'accoler le t directement au verbe.

Voici un autre exemple :

Ah moun' emit, thieû bouillar ! **Jh' sont enfondu.**

Ah mon ami, cette averse ! Nous sommes trempés.

Rappel : à la forme interrogative, le « jhe » se transforme en « jhi » :

**Vâ-tu t'éboujhé ? Vinrà-tu oub' vinrà-tu pâ ? Y' allont-jhi, à thièle fouère de Saintes ? Quant partont-jhi ?**

Vas-tu te remuer ? Viendras-tu ou ne viendras-tu pas ? Y' allons-nous, à cette foire de Saintes ? Quand partons-nous ?

**T'é moye pâ ! Jh' nous en allont !**

Ne t'inquiète pas ! Nous nous en allons !

Dans ce dernier exemple, le saintongais utilise deux pronoms, « jhe » et « nous » (Jh' nous en allont) contre un seul en français (Nous nous en allons). En réalité, en français, dans le langage courant, nous dirons rarement « nous nous en allons », mais plutôt : « on s'en va » ou « on part ».

En patois saintongais, « on » n'est jamais utilisé à la place de « nous ». On continuera à dire : « Jh' nous en allont » ou encore « jh' partont ». En saintongais, « On » ne concerne pas une personne définie, mais une opinion générale, en étant précédé de la lettre euphonique « n » :

**Jh' cret qu'o vat mouillé, René !**

**N'on zou dinret !**

Je crois qu'il va pleuvoir, René !

On le dirait !

Lorsque « nous » n'est pas sujet mais **complément direct**, le patois utilise le même mot que le français :

**I nous bireillant, coume s'i nous aviant jhamai vu.**

Ils nous regardent comme s'ils ne nous avaient jamais vus.

Enfin lorsque « nous » est **pronom d'insistance**, le Saintongais utilise le pronom « nous aûte » :

**Ol' est nous aut' que jh' l'ons pianté, Thiell' veugn' qui doun' la lithieur blanche.** (Goulebenéze « La chanson dau vin bian »). Orthographe d'origine.

C'est nous qui l'avons plantée, cette vigne qui donne la liqueur blanche.

**Nous aût' jh'avont ine boune récolte, mais jh'étiot au tail tête l'ân-née.**

Nous, nous avons une bonne récolte, mais nous avons travaillé toute l'année.

#### Vous

Avec « Vous » c'est beaucoup plus facile, c'est le même mot en français et en saintongais. Voici quelques exemples :

**Vous arrivet teurtou peur manjhé t'ine goulée ? Mai jh'avont pu reun !**

Vous arrivez tous pour manger ? Mais nous n'avons plus rien !

**i vous** avant vendu thièle âcrie peur cents euro ? i s' mouchant pâ avec in dail !

Ils vous ont vendu cet objet de peu de valeur pour cent euros ? Ils exagèrent !

**Vous aût'** avet fini d' vendanjhé ?

Vous avez fini de vendanger ?

Enfin, comme le français, le saintonguais utilise le « Vous » de politesse. Voici un exemple tiré de « La mérine à Nastasie ». Nastasie demande à son oncle, Cadet Bitounâ (orthographe d'origine) :

**Dormez-vous,** moun onc'ye ?

Dormez-vous, mon oncle ?

### **Moi, toi**

Les pronoms français « moi » et « toi » sont écrits et prononcés de deux façons différentes, en saintonguais, en fonction de leur position dans la phrase : moué, toué, et me, te.

**Moué, toué,** ou **Mé, té** dans les cantons de Matha, Burie et Saint-Jean d'Angély. En réalité, précise Charly Grenon, « mé » et « té » sont les formes les plus anciennes, tandis que « moué » et « toué » ont subi l'influence du français.

**Moué,** jh' seût bin pu jholie qu' toué !

Moi, je suis bien plus jolie que toi !

**Ét-ou à mé d' passé ?**

Est-ce à moi de passer ?

**Moué-tou,** jh' manjh'rit beun daû feurmajhe.

Moi aussi, je mangerais bien du fromage !

**Toué, René,** t'é in chéti drôle.

Toi, René, tu es un malin.

**Toué-tou,** t'é amoureût d' thièle drôlesse ?

Toi aussi, tu es amoureux de cette fille ?

**Ét-ou té,** qu'a copé thieû poumié ?

Est-ce toi, qui as coupé ce pommier ?

**Me, te,** lorsque la phrase est à l'impératif.

**Argarde-me** dan lés euil, si t'é pâ in fégnant.

Regarde-moi dans les yeux, si tu n'es pas un feignant.

**Donne-me** la main Nastasie, jh'allont galopé.

Donne-moi la main, Nastasie, nous allons galoper.

**Oût' te d' là que jh' m'y mette !**

Ôte-toi de là, que je m'y mette !

### **Soi**

Le patois n'a pas d'équivalent pour ce pronom. Il utilise deux pronoms existants : « Nous » ou « Li ».

**Avec tous** thielés fou su la route, o vaut meû rasté cheû **nous**.

Avec tous ces fous sur la route, il vaut mieux rester chez soi.

**Chaq' d'in** cheû **li**, et peû lés vache s'rant bin gardé.

Chacun chez soi et les vaches seront bien gardées.

### **Un rappel : la troisième personne du pluriel**

En saintonguais, on utilise le pronom « i » au masculin et « a » au féminin. Et lorsque le mot suivant commence par une voyelle, il ne faut pas utiliser le « z » comme lettre de liaison, comme on le voit malheureusement écrit trop souvent, mais la lettre « l ».

On ne dira pas « i z'avant » ou « a z'alant », mais « **i-l'avant** » ou « **a-l'alant** ».

Quant au pronom personnel « leur », il se traduit par « leûs ».

Voici quelques exemples :

**i-l'avant** chanté tous les vins ... (extrait de la chanson dau vin bian, de Goulebenéze)

ils ont chanté tous les vins ...

**A-l'alant** à la messe, jh'entend les kioche thi sounant.

Elles vont à la messe, j'entends les cloches qui sonnent.

**Jh' leûs** ai douné dés pomes.

Je leur ai donné des pommes.

## Chapitre 5

### Le pronom neutre o, o-l', ou

En saintongeais, « o » est un pronom neutre. Il prend la lettre euphonique « l » devant une voyelle. A la forme interrogative, on le trouve parfois écrit « ou ».

En français, il se traduit de deux façons différentes : « il » (pronom neutre) ou encore « ça », « ce », « c' ».

Raymond Doussinet précise que ce « o » est un reste du pronom neutre latin « hoc », qui n'a guère laissé de trace dans notre français moderne, sauf le mot « oïl », qui est devenu notre « oui ».

**Vidéo : [Grammaire saintongaise : o, o-l', ou](#)**

#### O = il

Voici quelques exemples, liés surtout au temps qu'il fait. « O » se place devant les verbes impersonnels :

**O brumasse à matin, pi o fet fret. Jh' me d'mande si jh' m'en vât au tail.**

Il bruine ce matin, et il fait froid. Je me demande si je vais travailler.

Thieû gâ é poin trop courajhous !

**O-l' a mouillé thiète neut, o-l' a chet in bouillard.**

Il a plu cette nuit, il est tombé une averse.

**Ah thieû soulail ! O chaûfe in bouillard**

Cette dernière expression est typiquement saintongaise et difficilement traduisible mot à mot. Quand le ciel est noir, orageux, et que le soleil arrive malgré tout à percer, cela signifie que la prochaine averse n'est pas loin.

Charly Grenon raconte l'histoire de Milien Beurluzâ, *que l' monde apeuliant Nostradamus*, parce qu'il prédisait le temps qu'il fera. C'était un habitant de la côte, *in thiu-salé*. Il n'habitait pas à Breuillet, comme Jacques-Edmond Machefert, mais à Mornac.

**Quante thieuqu'in z'y demandait, amprès le portement : « Mouillerat-o, Milien ? Venterat-o ? Seucherat-o ? Qu'êt-o qu'o frat ? » i répounait : « Heu ! Thieu temps-là ... la lune est à son piyen, jh' l'ait vuse, hiér au sér, dans le noughe d'Arnes' Biron : jh'ait copé maî de deux-cents âchet anveuc mon veursour ... Heu ! Jhe vous en dis pâ maî ! »**

Quand quelqu'un lui demandait, après avoir pris de ses nouvelles : « Pleuvra-t-il, Milien ? Fera-t-il du vent ? Y aura-t-il de la sécheresse ? Quel temps fera-t-il ? », il répondait : « Heu ! Ce temps-là ... la lune est pleine, le l'ai vue hier au soir, dans le noyer d'Arnes' Biron : j'ai coupé plus de deux cents vers de terre avec ma charrue ... Heu ! je ne vous en dis pas davantage ! »

**Et le lend'main, qu'o l'ajhe mouillé, seuché oub' fêt biâ, i-l' hûchet d'in âr savant : « Hein ! Qu'est-o que jhe vous avét déci ? ... ».**

Et le lendemain, qu'il ait plu, séché ou fait beau, il criait d'un air savant : « Hein ! qu'est-ce que je vous avais dit ? ».

On aurait pu écrire : « **Mouillerat-ou, Milien ? Venterat-ou ? Seucherat-ou ? Qu'êt-ou qu'o frat ?** ». En tout cas, *thieû biton*, ses prédictions devraient contenter tout le monde. Il pourrait faire la météo à la télévision, aux actualités régionales !

#### O = ça, ce, c'

Le mot est utilisé quand on demande *le portement* à quelqu'un, quand on demande des nouvelles de sa santé, pour savoir comment il va. C'est une forme de politesse quand on rencontre quelqu'un qu'on connaît :

**Moun émi ! Jh' nous sont pâ vu dépeû la dornière fouère de Saintes ! Va-t-ou ? (ou va-t-o ?)**

Mon ami ! Nous ne nous sommes pas vus depuis la dernière foire de Saintes ! Ça va ?

Et l'ami en question répond, en principe :

**O va châ p'tit !**

Ou encore :

**O va coum' o-l' ét m'né !**

Ce qui signifie :

Ça va doucement ou ça va comme on fait aller !

Ce qui veut dire que ça ne va pas trop mal, et même que ça va bien. Il peut vous répondre aussi :

**O-l' at été meû d'aut' cot ! O va pâ pianjh'ment !**

Ça a été mieux autrefois ! Ça ne va pas fort !

Donc, ça ne va pas trop bien.

« O » est souvent utilisé pour les **expressions de la terre**, et nous n'avons pas, en français de pronom personnel pour le traduire. Voici des exemples :

**O-l' encasse.**

Le pied s'enfonce dans la terre humide.

**O-l' égaille** (l'égail est la rosée).

La terre brille sous la rosée.

**O fagnasse.**

La terre est détrempee, elle devient de la boue.

« O » traduit également une **obligation**, la nécessité de faire quelque chose :

**O-l' ét l' moument d' pianté la paurée.**

C'est le moment de planter les poireaux.

**O-l' ét pâ que jh' nous en-neuyont, maï o faut qu' jh'alont au tail.**

Ce n'est pas que nous nous ennuyons, mais il faut qu'on aille travailler.

« O » est également utilisé pour décrire des **évènements extraordinaires ou nouveaux** :

**O-l' étet tout biant, o-l' avet dés euil thi teurleûsiant, o-l' apeurchet, o-l' apeurchet teurjhou : étet-ou ine ganipote ? O fazet pouïr !**

C'était tout blanc, ça avait des yeux qui brillait, ça approchait, ça approchait toujours : était-ce un fantôme ? Ça faisait peur !

**O belujhe, o fouit, o jhaspine, pi qu'ine grouée de canet.**

Ça s'agite, ça court, ça babille, pire qu'une couvée de canetons (dit Cadet Coffinâ, retrouvant ses enfants au retour de la guerre).

Le Saintongeais aime bien cette forme impersonnelle, qui lui évite, par pudeur, de se mettre en avant. Ainsi, au lieu de dire ...

**Vour érai-jhi ?**

Où irai-je ?

il dira plus volontiers :

**Vour faut-ou alé ?**

Ennemi des déclarations tapageuses, le Saintongeais utilisera cette forme impersonnelle pour faire passer des messages. Ainsi, en s'adressant à l'héritier trop pressé, il dira ...

**O faut pâ compté les eû dan l' thi d' la poule !**

ce qui est l'équivalent de : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Parfois, « O » joue le rôle de **sujet apparent**, le vrai sujet se trouvant après le verbe. Voici une expression typiquement saintongeaise :

**Si dés temps vous pâssét à Rouffiat, é moyét-vous là voure qu'o raste Cadet Bitounâ** (Docteur Jean « La mérine à Nastasie »).

S'il vous arrive de passer à Rouffiac, demandez où habite Cadet Bitounâ.

Enfin écoutons Odette Comandon dans « Qu'é-t-ou qu'olé : in houme » (orthographe d'origine) :

**Qu'in' houme é bon à reun, et qu' o-l' é reun de bon ... O vat, o vint, o fume et o vat au café ... o biague ...**

Qu'un homme est bon à rien, et que ce n'est rien de bon ... ça va, ça vient, ça fume et ça va au café ... Ça blague ...

Avec Odette, c'est du sourire. Mais « o » peut aussi se charger de mépris :

**Thiélés fame de la ville, o pâsse son temps à s' miré, se poumadé, se déjhobré, o s'rait s'ment pâ à minme de jhencé la piace oub' de mète in pot d' monjhette su la fiamme !**

Ces femmes de la ville, ça passe son temps à se regarder dans le miroir, à se pommader, à se laver, ça ne serait même pas capable de laver la pièce ou de mettre un pot de haricots sur la flamme !

Et Goulebenéze, à propos de l'automobile (orthographe d'origine) ...

**Jhe zou ai vu passé coum' in vent,**

**O s'en allait, sans ch'vau ni jh'ment.**

Je l'ai vu passer, ça filait comme le vent,

Ça s'en allait, sans avoir besoin d'un cheval ou d'une jument.

## Tableau récapitulatif des pronoms personnels

### Classement à partir des pronoms français

Mot français	Fonction	Mot saintonguais	Exemples
<b>Je</b>	Sujet du verbe, première personne du singulier	<b>Jhe</b>	Jh' seût à Jhonzat. <i>Je suis à Jonzac.</i>
	Sujet du verbe, forme interrogative	<b>Jhi</b>	Seût-jhi-t-à Jhonzat ? <i>Suis-je à Jonzac ?</i>
<b>Tu</b>	Sujet du verbe, deuxième personne du singulier	<b>Tu</b>	Tu fet maî de brut que de maû. <i>Tu fais plus de bruit que de mal.</i>
<b>Il</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (masculin)	<b>I, i-l'</b>	I-l' at poûr de son vouézin. <i>Il a peur de son voisin.</i> I m' fet poûr ! <i>Il me fait peur !</i>
	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (neutre)	<b>O, o-l'</b>	O mouille. <i>Il pleut.</i> O-l' at mouillé. <i>Il a plu.</i>
<b>Elle</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin)	<b>A, a-l'</b>	A s'en vat à la fouère. <i>Elle va à la foire.</i> A-l' ét jholie. <i>Elle est jolie.</i>
	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin), forme interrogative	<b>Èle</b>	Vat-èle à la fouère ? <i>Va-t-elle à la foire ?</i>
	Pronom d'insistance	<b>Lé</b>	O-l' ét lé qui s'en vat. <i>C'est elle qui s'en va.</i>
<b>Nous</b>	Sujet du verbe, première personne du pluriel	<b>Jhe</b>	Jh' sont enfondu. <i>Nous sommes mouillés.</i>
	Sujet du verbe, première personne du pluriel, forme interrogative	<b>Jhi</b>	Sont-jhi arrivé ? <i>Sommes-nous arrivés ?</i>
	Pronom d'insistance	<b>Nous aûte</b>	O-l' ét nous aût' que jh' l'ont planté. <i>C'est nous qui l'avons planté.</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Nous</b>	I nous bireuillant. <i>Ils nous regardent.</i>
<b>Vous</b>	Sujet du verbe, deuxième personne du pluriel	<b>Vous</b>	Vous éte teurtou là ? <i>Vous êtes tous là ?</i>
	Pronom d'insistance	<b>Vous aûte</b>	Vous aût' avet fini d' vendanjhé ? <i>Vous avez fini de vendanger ?</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Vous</b>	Jh' vous vouet, moun émit. <i>Je vous vois, mon ami.</i>
<b>Ils</b>	Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (masculin)	<b>i, i-l'</b>	Et i peutuchiant ! <i>Et ils bavardaient !</i>

Mot français	Fonction	Mot saintonguais	Exemples
<b>Elles</b>	Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (féminin)	<b>A, a-l'</b>	A-l' ajhidant leûs parent. <i>Elles aident leurs parents.</i>
	Pronom d'insistance	<b>Zèle</b>	Les drôlèsses, zèle, allant à la messe. <i>Les filles, elles, vont à la messe.</i>
	Complément indirect		Faût pâ que vous vous inquiétet d' zèle. <i>Il ne faut pas vous inquiéter d'elles.</i>
<b>On</b>	Sujet neutre	<b>On</b>	N'on zou dinret. <i>On le dirait.</i>
		<b>Jhe</b>	Nous, jh' sont pâ d'accord. <i>Nous, on n'est pas d'accord.</i>
<b>Me</b>	Pronom complément	<b>Me</b>	O m' fet daû beun. <i>Ça me fait du bien.</i>
<b>Te</b>	Pronom complément	<b>Te</b>	Jh' te zou dinrai. <i>Je te le dirai.</i>
<b>Se</b>	Pronom réfléchi	<b>Se</b>	I s' battant. <i>Ils se battent.</i>
<b>Y, en</b>	Complément d'objet	<b>Y, en</b>	Dés sot coum' li, jh'en ait jhamai vu. <i>Des sots comme lui, je n'en ai jamais vus.</i>
<b>Moi</b>	Pronom d'insistance	<b>Moué, mé</b>	Moué (mé), jh' vât à la fouère. <i>Moi je vais à la foire.</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Me</b>	Doune-me ta main. <i>Donne-moi ta main.</i>
<b>Toi</b>	Pronom d'insistance	<b>Toué, té</b>	Toué (té), t'é in chéti drôle. <i>Toi, tu es un malin.</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Te</b>	Oûte-te d' là ! <i>Ote-toi de là !</i>
<b>Soi</b>	Pronom d'insistance	<b>Li, nous</b>	Châqu' d'in cheû li. <i>Chacun chez soi.</i> Vaut meû rasté cheû nous. <i>Il vaut mieux rester chez soi.</i>
<b>Lui</b>	Pronom d'insistance masculin	<b>Li</b>	Li ? I-l ét le fi à Feurnand. <i>Lui ? C'est le fils de Fernand.</i>
	Complément indirect masculin ou féminin	<b>Zi, Yi</b>	Doune-zi la main ou doune-yi la main. <i>Donne-lui la main.</i>

Mot français	Fonction	Mot saintongeais	Exemples
<b>Eux</b>	Pronom d'insistance	<b>Zeû</b>	Les Monsieur, zeû, avant pyin d'éthiu. <i>Les Messieurs, eux, ont plein de sous.</i>
<b>Le</b>	Complément direct masculin	<b>Le</b>	Vous le qu'neûsset pâ ? <i>Vous ne le connaissez pas ?</i>
	Complément direct neutre	<b>Lou</b>	Foutet-lou en prison ! <i>Mettez-le en prison !</i>
		<b>Zou</b>	Goûte-zou. <i>Goûte-le.</i>
<b>La</b>	Complément direct féminin	<b>La</b>	Vous la qu'neûsset pâ ? <i>Vous ne la connaissez pas ?</i>
<b>Leur</b>	Complément indirect	<b>Leûs</b>	O faurait leûs copé l' lignou. <i>Il faudrait leur couper le « lignou ».</i>

## Tableau récapitulatif des pronoms personnels

### Classement à partir des pronoms saintongeais

Mot saintongeais	Fonction	Mot français	Exemples
<b>Jhe</b>	Sujet du verbe, première personne du singulier	<b>Je</b>	Jh' seût à Jhonzat. <i>Je suis à Jonzac.</i>
	Sujet du verbe, première personne du pluriel	<b>Nous</b>	Jhe sont enfondu. <i>Nous sommes mouillés.</i>
<b>Jhi</b>	Sujet du verbe, première personne du singulier, forme interrogative	<b>Je</b>	Seût-jhi-t-à Jhonzat ? <i>Suis-je à Jonzac ?</i>
	Sujet du verbe, première personne du pluriel, forme interrogative	<b>Nous</b>	Sont-jhi arrivé ? <i>Sommes-nous arrivés ?</i>
<b>Tu</b>	Sujet du verbe, deuxième personne du singulier	<b>Tu</b>	Tu fet maî de brut que de maû. <i>Tu fais plus de bruit que de mal.</i>
<b>I, i-l'</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (masculin)	<b>Il</b>	I-l' at poûr de son vouézin. <i>Il a peur de son voisin.</i>
	Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (masculin)	<b>Ils</b>	Et i peutuchiant ! <i>Et ils bavardaient.</i>
<b>A, a-l'</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin)	<b>Elle</b>	A s'en vat à la fouère. <i>Elle va à la foire.</i>
	Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (féminin)	<b>Elles</b>	A-l' ajhidant zeû parent. <i>Elles aident leurs parents.</i>
<b>Èle</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin), forme interrogative	<b>Elle</b>	Vat-èle à la fouère ? <i>Va-t-elle à la foire ?</i>
<b>Le</b>	Complément direct masculin	<b>Le</b>	Vous le qu'neusset pâ ? <i>Vous ne le connaissez pas ?</i>
<b>La</b>	Complément direct féminin	<b>La</b>	Vous la qu'neusset pâ ? <i>Vous ne la connaissez pas ?</i>
<b>Li</b>	Pronom d'insistance, masculin singulier	<b>Lui</b>	Li ? I-l' ét l' fi à Feurnand. <i>Lui ? C'est le fils de Fernand.</i>
	Pronom d'insistance	<b>Soi</b>	Châqu' d'in cheû li. <i>Chacun chez soi.</i>
<b>Lé</b>	Pronom d'insistance féminin singulier	<b>Elle</b>	O-l' ét lé qui s'en vat. <i>C'est elle qui s'en va.</i>

Mot saintongeais	Fonction	Mot français	Exemples
<b>Leûs</b>	Complément indirect pluriel	<b>Leur</b>	O fauret leûs copé l' lignou. <i>Il faudrait leur couper le « lignou ».</i>
<b>Lou</b>	Complément direct masculin	<b>Le</b>	Foutet-lou en prison ! <i>Mettez-le en prison.</i>
<b>Me</b>	Pronom complément	<b>Me</b>	O m' fet daû beun. <i>Ça me fait du bien.</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Moi</b>	Doune-me ta main. <i>Donne-moi la main.</i>
<b>Te</b>	Pronom complément	<b>Te</b>	Jh' te zou dirai. <i>Je te le dirai.</i>
	Complément direct ou indirect	<b>Toi</b>	Oûte-te d' là ! <i>Ote-toi de là !</i>
<b>Se</b>	Pronom réfléchi	<b>Se</b>	I s' battant. <i>Ils se battent.</i>
<b>Moué, mé</b>	Pronom d'insistance	<b>Moi</b>	Moué (mé), jh' vât à la fouère. <i>Moi je vais à la foire.</i>
<b>Toué, té</b>	Pronom d'insistance	<b>Toi</b>	Toué (té), t'é in chéti drôle. <i>Toi tu es un malin.</i>
<b>Nous</b>	Complément direct ou indirect	<b>Nous</b>	I nous bireuillant. <i>Ils nous regardent.</i>
	Pronom neutre	<b>On</b>	Nous, jh' sont pâ d'accord. <i>Nous, on n'est pas d'accord.</i>
	Pronom d'insistance	<b>Soi</b>	Vaut meû rasté cheû nous. <i>Il vaut mieux rester chez soi.</i>
<b>Nous aûte</b>	Pronom d'insistance	<b>Nous</b>	O-l' ét nous aût' que jh' l'ont pianté. <i>C'est nous qui l'avons planté.</i>
<b>Vous</b>	Sujet du verbe, deuxième personne du pluriel	<b>Vous</b>	Vous éte teurtou là ? <i>Vous êtes tous là ?</i>
	Complément direct ou indirect		Jh' vous vouet, moun émit. <i>Je vous vois, mon ami.</i>
<b>Vous aûte</b>	Pronom d'insistance	<b>Vous</b>	Vous aût' avet fini d' vendanjhé ? <i>Vous avez fini de vendanger ?</i>
<b>O, o-l'</b>	Sujet du verbe, troisième personne du singulier (neutre)	<b>Il</b>	O mouille. <i>Il pleut.</i> O-l' at mouillé. <i>Il a plu.</i>

Mot saintongeais	Fonction	Mot français	Exemples
<b>On</b>	Sujet neutre	<b>On</b>	N'on zou dinret. <i>On le dirait.</i>
<b>Zeû</b>	Pronom d'insistance	<b>Eux</b>	Lés Monsieur, zeû, avant pyin d'éthiu. <i>Les Messieurs, eux, ont plein de sous.</i>
<b>Zèle</b>	Pronom d'insistance féminin pluriel	<b>Elles</b>	Lés drôlesse, zèle, alant à la messe. <i>Les filles, elles, vont à la messe.</i>
<b>Zi, Yi</b>	Complément indirect neutre	<b>Lui</b>	Doune-zi la main ou doune-yi la main. <i>Donne-lui la main.</i>
<b>Zou</b>	Complément direct neutre	<b>Le</b>	Goûte-zou. <i>Goûte-le.</i>
<b>Y, en</b>	Complément d'objet	<b>Y, en</b>	Dés sot coum' li, jh'en ai jhamai vu. <i>Des sots comme lui, je n'en ai jamais vus.</i>

## Chapitre 6

### Les adjectifs et les pronoms possessifs

[Cliquez pour voir la vidéo : Grammaire saintongaise : les possessifs](#)

#### Les adjectifs possessifs

##### 1) Au singulier

Voici la liste des adjectifs possessifs français, lorsque **le bien possédé est unique** :

**Mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur**

#### Mon, ton, son, ma, ta, sa

En patois, il faut distinguer si l'adjectif est placé devant une consonne ou devant une voyelle ou un « h ».

**Devant une consonne**, l'écriture et la prononciation sont identiques à celles du français :

**Mon** mur s'ét ébouillé (ou s'at ébouillé).

Mon mur s'est effondré.

**Ton** jhilet ét pâ paté.

Ton gilet n'est pas boutonné.

**Son** siâ ét pâ pyin.

Son seau n'est pas plein.

**Ma** beurjhouése ét cheû la vouésine.

Ma femme est chez la voisine.

**Ta** forche ét peté.

Ta fourche est cassée.

**Sa** nore ét jholie.

Sa belle-fille est jolie.

**Devant une voyelle ou un « h »**, alors que le français emploie toujours l'adjectif masculin, même devant un nom féminin (mon amie, ton affaire ...), le patois utilise les adjectifs **moune, toune, soune**, pour les deux genres.

**Moune** émi (ou moune émie) jhe sont rendu.

Mon ami (ou mon amie) nous sommes arrivés.

Prête-me **toune** hacherâ.

Prête-moi ta hachette.

**Soune** égnon l'at fet braillé.

Son oignon l'a fait pleurer.

Ajoutons que l'adjectif possessif peut être renforcé par le pronom personnel précédé de la préposition « à » :

O-l'ét **moune avi à moué**, et jh'ait rason !

C'est mon opinion à moi, et j'ai raison (la discussion est close !).

#### Notre, votre

Ces adjectifs possessifs sont utilisés lorsqu'il y a **un seul objet possédé par plusieurs personnes**.

En patois : **noute, voute**. Voici plusieurs exemples :

**Noute** fî vat s'acoubié bintou.

Notre fils va bientôt se marier.

**Voute** cheveau at manjhé mon garouil.

Votre cheval a mangé mon maïs.

**Voute** peut être également un adjectif « de politesse » :

Monsieû l' Mâre, **voute** iorte ét dan la mairerie, et la mairerie ét formée.

Monsieur le Maire, votre écharpe est dans la mairie, et la mairie est fermée.

## Leur

Pour traduire l'adjectif « leur », certains auteurs hésitent et ont hésité entre « zeû » et « leû ». Doit-on dire :

I-l' avant manjhé toute **zeû** benasse, ou toute **leû** benasse ?

Goulebenéze lui-même emploie tantôt l'un tantôt l'autre. Or, en français, il n'y a qu'un seul mot. Pourquoi en patois devrait-il y avoir deux mots, au bon vouloir des auteurs ?

Nous avons pris le parti du **leû**, zeû étant la traduction du pronom personnel « eux ». Nous sommes même allés plus loin, en mettant un « s » à « leû ». **Leûs** sera donc invariable, au singulier comme au pluriel, dans la mesure où la liaison en Z doit être faite lorsque l'objet possédé commence par une voyelle, qu'il soit au singulier ou au pluriel :

I-l' avant vendu **leûs** oueille, i n'en aviant pu qu'ine.

Ils ont vendu leur brebis, ils n'en avaient plus qu'une.

## 2) Au pluriel

**Mes, tes, ses, nos, vos, leurs**

Dans ce cas, **plusieurs objets sont possédés**, par une ou plusieurs personnes.

En saintongeais, on utilise : **Més, tés, sés, nous, vous, leûs**.

**Més** ch'vau avant bâzi.

Mes chevaux sont morts.

Jh' m'en vât gravé su **tés** épale.

Je vais monter sur tes épaules.

I rabale **sés** bot.

Il traîne ses sabots.

Jh'alont mévité **nous** bié.

Nous allons moissonner nos blés.

**Vous** vouézin sont-i invité à la noce ?

Vos voisins sont-ils invités à la noce ?

**Leûs** cheun arrêtant pâ d' jhappé.

Leurs chiens ne font qu'aboyer.

## Les pronoms possessifs

Il n'y a pas mieux qu'un tableau pour expliquer la concordance des pronoms possessifs entre le français et le saintongeais :

Singulier		Pluriel	
Français	Saintongeais	Français	Saintongeais
Le mien, la mienne	<b>Le meune, la meune</b>	Les miens, les miennes	<b>Lés meunes, lés meunes</b>
Le tien, la tienne	<b>Le teune, la teune</b>	Les tiens, les tiennes	<b>Lés teunes, lés teunes</b>
Le sien, la sienne	<b>Le seune, la seune</b>	Les siens, les siennes	<b>Lés seunes, lés seunes</b>
Le nôtre, la nôtre	<b>Le noute, la noute</b>	Les nôtres	<b>Lés noutes,</b>
Le vôtre, la vôtre	<b>Le voute, la voute</b>	Les vôtres	<b>Lés voutes</b>
Le leur, la leur		Les leurs	

Voici quelques exemples :

**Thieû** cheun, o-l'ét l' **meune**.

Ce chien, c'est le mien.

**À la teune, René !**

A la tienne, René !

Touche pâ à thieû dail, o-l'ét l' **seune**.

Ne touche pas à cette faux, c'est la sienne.

Voute benasse ét bin pu grouse que **la noute**.

Votre patrimoine est bien plus important que le nôtre.

Faurat athiulli in aût' bistrau, **le noute** s'en vat à la Saint Michaû.

Il faudra engager un autre domestique, le nôtre s'en va à la Saint Michel.

Thielés drôle, ét-ou **lés teunes** ? I s' portant beun, i manjheant pâ qu' dés borde.

Ces enfants, ce sont les tiens ? Ils se portent bien, ils ne mangent pas que des arêtes (expression saintongeaise).

Charly Grenon ajoute que son grand-père, de quatre ans l'aîné de Goulebenéze, au lieu de dire « le teune, la teune, les teunes, les seunes » disait : **le ton, la toune, lés tons, lés tounes, le son, la soune, lés sons, lés sounes**.

Ces formes se retrouvent dans nombre de vieux textes du cœur de Saintonge, comme « Le Carthéjime » d'Évarisse des Pibiâs (E. Peneau) en 1897.

Jh'ai appoué mon pied su l' **son**,

Jhe nous sons aimés tous deux

En manjhant des trip' de boeu !

(Goulebenéze, « Ma Nastasie »)

J'ai appuyé son pied sur le sien

On s'est aimé tous les deux

En mangeant des tripes de bœuf !

Tu me piâi, jh' te piâi, jh' nous piâizons,

Mes biés aboutant su les **tons**.

(Goulebenéze, « Pusqu'o cadre »)

Tu me plais, je te plais, nous nous plaisons,

Ton champ de blé touche au mien.

**Le leur, la leur, les leurs** n'ont pas de traduction littérale en patois. Il y aura une autre tournure de phrase. Par exemple, pour traduire :

Cette chèvre, c'est la leur.

On dira :

Thièle bique, a-l' ét à zeû.

## Tableau récapitulatif des pronoms et adjectifs possessifs

Mot français	Fonction	Mot saintongeais	Exemples
<b>Mon</b>	Adjectif possessif masculin	<b>Mon</b>	Mon mur s'ét ébouillé. <i>Mon mur s'est effondré.</i>
	Adjectif possessif devant une voyelle ou un h	<b>Moune</b>	Moune émi (ou moune émie) jh' sont rendu. <i>Mon ami (ou mon amie) nous sommes arrivés.</i>
<b>Ton</b>	Adjectif possessif masculin	<b>Ton</b>	Ton jhilet ét pâ paté. <i>Ton gilet n'est pas boutonné.</i>
	Adjectif possessif devant une voyelle ou un h	<b>Toune</b>	Prête-me toune hacherâ. <i>Prête-moi ta hachette.</i>
<b>Son</b>	Adjectif possessif masculin	<b>Son</b>	Son siâ ét pâ pyin. <i>Son seau n'est pas plein.</i>
	Adjectif possessif devant une voyelle ou un h	<b>Soune</b>	Soune égnon l'at fet braillé. <i>Son oignon l'a fait pleurer.</i>
<b>Ma</b>	Adjectif possessif féminin	<b>Ma</b>	Ma beurjhouése ét cheû la vouésine. <i>Ma femme est chez la voisine.</i>
<b>Ta</b>	Adjectif possessif féminin	<b>Ta</b>	Ta forche ét peté. <i>Ta fourche est cassée.</i>
<b>Sa</b>	Adjectif possessif féminin	<b>Sa</b>	Sa nore ét jholie. <i>Sa belle-fille est jolie.</i>
<b>Notre</b>	Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes)	<b>Noute</b>	Noute fî va s'acoubié bintout. <i>Notre fils va bientôt se marier.</i>
<b>Votre</b>	Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes)	<b>Voute</b>	Voute chevau at manjhé mon garouil. <i>Votre cheval a mangé mon maïs.</i>
<b>Leur</b>	Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes)	<b>Leûs</b>	I-l' avant vendu leûs oueille. <i>Ils ont vendu leur brebis.</i>
<b>Mes</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Més</b>	Més ch'vau avant bâzi. <i>Mes chevaux sont morts.</i>
<b>Tes</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Tés</b>	Jh' m'en vât gravé su tés épale. <i>Je vais monter sur tes épaules.</i>
<b>Ses</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Sés</b>	I rabale sés bot. Il traîne ses sabots.

Mot français	Fonction	Mot saintongeais	Exemples
<b>Nos</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Nous</b>	Jh'alont métivé nous bié. <i>Nous allons moissonner nos blés.</i>
<b>Vos</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Vous</b>	Vous vouézin sont-i invité à la noce ? <i>Vos voisins sont-ils invités à la noce ?</i>
<b>Leurs</b>	Adjectif possessif pluriel	<b>Leûs</b>	Leûs cheun arrêtant pâ d' jhappé. <i>Leurs chiens ne font qu'aboyer.</i>
<b>Le mien, la mienne, les miens, les miennes</b>	Pronom possessif	<b>Le meune, la meune, lés meunes</b>	Thieû cheun, o-l'ét l' meune. <i>Ce chien, c'est le mien.</i> Touche pâ à thiélés poume, o-l'ét lés meunes. <i>Ne touche pas à ces pommes, ce sont les miennes.</i>
<b>Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes</b>	Pronom possessif	<b>Le teune, la teune, lés teunes</b> <b>Le ton, la toune, lés tons, lés tounes</b>	À la teune, René ! <i>A la tienne, René !</i> Thiélés drôle, ét-ou lés tons ? <i>Ces enfants, ce sont les tiens ?</i>
<b>Le sien, la sienne, les siens, les siennes</b>	Pronom possessif	<b>Le seune, la seune, lés seunes</b> <b>Le son, la soune, lés sons, lés sounes</b>	Touche pâ à thieû dail, o-l'ét l' seune. <i>Ne touche pas à cette faux, c'est la sienne.</i> Jh'ai appoué mon pied su l' son. <i>J'ai appuyé mon pied sur le sien.</i>
<b>Le nôtre, la nôtre, les nôtres</b>	Pronom possessif	<b>Le noute, la noute, lés noutes</b>	Faurat athiulli in aût' bistrau, le noute s'en vat à la Saint Michâ. <i>Il faudra engager un autre domestique, le nôtre s'en va à la Saint Michel.</i> Voute benasse ét bin pu grouse que la noute. <i>Votre patrimoine est bien plus important que le nôtre.</i>
<b>Le vôtre, la vôtre, les vôtres</b>	Pronom possessif	<b>Le voute, la voute, lés voutes</b>	Jh' vous rends thieû dail o-l'ét l' voute. <i>Je vous rends cette faux, c'est la vôtre.</i>
<b>Le leur, la leur, les leurs</b>		<b>Pas d'équivalence</b>	

## Chapitre 7

### Zou et lou

De nombreux lecteurs nous demandent de continuer notre étude sur la grammaire saintongeaise, alors nous leur donnons satisfaction. Plutôt que de faire des critiques stériles sur l'écriture en poitevin-saintongeais, critiques qui n'aboutissent à rien car elles se heurtent à un mur du côté des tenants de cette graphie normalisée (voir le journal de la Région Nouvelle Aquitaine), nous avons choisi de mettre en avant notre patois saintongeais, en fixant des règles pour les générations futures. C'est une opération de sauvegarde.

Dans ce numéro nous allons revenir sur deux pronoms personnels sur lesquels nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté : **zou et lou**.

Cliquez : [Zou et lou](#)

#### Zou

Zou est un pronom complément neutre. Contrairement au français, le saintongeais fait la différence entre la forme neutre et la forme personnelle. Zou se retrouve également dans le parler du Poitou.

Il se traduit le plus souvent par « **le** ».

**Jhe zou set beun.**

Je **le** sais bien.

Dans l'histoire « Les 45 chevaux d'Eugène Gueurnut », Goulebenéze précise, à propos de la Gueurnuche (la femme à Gueurnut) :

**La Gueurnuche avait teurjhou entendu dire que soune homme était pu fin que lé, et a zou créyet.**

La Gueurnuche avait toujours entendu dire que son homme était plus intelligent qu'elle, et elle **le** croyait.

Pour le poisson d'avril, un farceur (*in chéti*) a envoyé à son cousin une carte postale non affranchie. Le facteur, après avoir fait payer la taxe au cousin, lui remet la carte sur laquelle il est écrit :

**Tourne zou, vire zou, t'en srât quitte peur tés quat' sous !**

Tourne le dans tous les sens, tu en seras quitte pour tes quatre sous (de taxe) !

Goulebenéze, dans le poème coquin « Le temps des fauches », fait dire à la *jhène drôlesse* qui n'a pas pu résister aux assauts de son ami Félix, et qui zou a trouvé bon :

**Quand m' zou r'f'ras-tu encore ?** (orthographe d'origine)

Quand me **le** feras-tu encore ?

Zou peut aussi se traduire par « **ceci** », « **cela** », « **ça** », « **ç** » :

**Goûte zou, tu m' dinrât s'o-l'ét bon.**

Goûte **ça**, tu me diras si c'est bon.

Parfois, le zou se réduit phonétiquement à **z'** devant une voyelle :

**Bin fet, tu z'ât v'lu !**

Bien fait, tu l'as voulu !

Voilà ce que l'on peut dire sur « zou », qui est un pronom important dans notre langue. Le pronom « lou » est moins utilisé et a, à mon sens, une connotation un peu occitane.

#### Lou

Lou a plusieurs sens en saintongeais.

##### 1) Pronom complément neutre, équivalent de zou

D'après les textes d'époque et les commentaires des linguistes, nous dit Charly Grenon, « zou » et « lou » seraient aussi anciens l'un que l'autre et auraient cheminé de conserve. Si « lou » est ressenti antérieur, c'est parce qu'insensiblement « zou » a pris l'avantage.

Et Charly ajoute : « Ce chevauchement des générations, par rapport à la progression du temps, explique pourquoi Goulebenéze, dans sa jeunesse, emploie les deux mots indifféremment pour l'avoir ouï de ses prédécesseurs, tels les personnels qu'il côtoie au domaine familial de Montigny, puis sur les planches avec Bounicot. Il n'ignorait pas non plus les études sur le terrain de Burgaud des Marets et autres devanciers ». Lou n'est donc presque plus utilisé. On le retrouve chez Évarisse des Pibiâs, dans son fameux « Carthéjime », en 1897 :

**Liset-lou, étuyet-lou.**

Lisez-**le**, étudiez-**le**.

## 2) Pronom personnel

Lou est, dans ces conditions, équivalent de « le », « la » ou « lui », mais est peu utilisé.

Jh' sais poin vour qu'i vat, seugue-**lou** !

Je ne sais pas où il va, suis-**le** !

On dirait plutôt : Seugue-**le** don !

On a plutôt l'habitude de dire : seugue-**le**.

Thièle poume, doune-**lou**.

Cette pomme, donne-**lui**.

On entend le plus souvent : Doune-**zi**.

Goulebenéze raconte son conseil de révision, dans une chanson parue dans le Subiet du 10 mai 1903. Pour se faire réformer, il a fait semblant de boiter, mais les militaires qui, comme on le sait, ne sont pas des têtes de sots, ont vu le subterfuge (orthographe d'origine) :

I décirant : « Ol est b' vrai qu'i bricole,  
O l'est bein d'majh' qu'i bouète coum' thieu, thieu peur drôle,  
Mais p'rr avouèr v'lu tromper la r'vision,  
Tant qu' sa jhamb' s'ra pas dreite, foutez-**lou** en prison ».

Ils dirent : « C'est bien vrai qu'il titube,  
C'est bien dommage qu'il boite comme ça, ce pauvre gars,  
Mais pour avoir voulu tromper le Conseil de révision,  
Tant que sa jambe ne sera pas droite  
Foutez-**le** en prison ».

## 3) Adjectif possessif

Lou est l'équivalent de « leur » ou « leurs » utilisé, à ma connaissance, dans le pays Gabaye du Nord Gironde. J'ai le souvenir d'avoir entendu Mémé Marie, originaire de Guitres, près de Libourne :

Jh'en seût ouillé, **lou** cheun fazant qu' jhapé !

J'en ai marre, **leurs** chiens ne font qu'aboyer !

## Chapitre 8

### Les pronoms relatifs

**Cliquez pour la vidéo : Grammaire saintongaise : les pronoms relatifs**

En français, les pronoms relatifs sont : qui, que, quoi, dont, lequel (et ses dérivés en genre et en nombre). On peut y ajouter « où », qui est un adverbe pouvant avoir une valeur relative. En saintongais, c'est un peu plus compliqué. En partant des pronoms français, voici quelles sont les traductions possibles en saintongais.

#### Qui

La forme la plus ancienne est « **thyi** » avec un son légèrement mouillé :

O faut pâ aveurti le sot **thyi** s' brûle !

Il ne faut pas avertir le sot **qui** se brûle !

Thièle drôlese **thyi** s'en vat, ét-ou pâ la feuille à Thiodore ?

Cette fille **qui** s'en va, n'est-ce pas la fille de Théodore ?

Actuellement, on a plutôt tendance à adopter la forme française « **qui** ». Mais les puristes pourront continuer à utiliser le « **thyi** ».

In sot **qui** sait qu'i-l' ét sot ét sot, mai i-l' ét pâ si sot qu'in sot (oub' qu'ine sotte) **qui** s' cré fin !

Un sot **qui** sait qu'il est sot est sot, mais il n'y a pas plus sot qu'un sot (ou qu'une sotte) **qui** se croit intelligent !

Les Gueurnut avant dés bessons **qui** s' ressembyiant, jh'arrive pâ à lés r'queneûte.

Les Gueurnut ont des jumeaux **qui** se ressemblent, je n'arrive pas à les reconnaître.

En pays Gabaye (Nord Gironde), « qui » se traduit parfois par « **que** » :

O-l'ét l' Bon Yeu **que** zou veut !

C'est le Bon Dieu **qui** le veut !

Mais c'est aussi vrai dans certaines expressions saintongaises : le « qui » français se transforme en « que » lorsqu'il est précédé de « moué » ou « toué » (moué que, toué que ...) :

O-l'ét pâ moué **que** jh' n'en dinrai dau mau, vous m' queneûsset !

Ce n'est pas moi **qui** en dirai du mal, vous me connaissez !

Comme en français, le pronom relatif peut être employé sans antécédent. Voici l'expression la plus connue :

**Qui** vat châ p'tit vat loin !

**Qui** va doucement va loin !

Les anciens s'affranchissaient souvent du « qui », pour dire tout simplement :

Châ p'tit vat loin !

Une autre expression :

**Qui** bine vine !

**Qui** bine sa vigne récolte son vin !

#### Que

Il n'y a pas de problème particulier, c'est la même chose en français et en saintongais :

Ét-ou pâ la Feurnande **que** jh' vouet, d' thieulong ?

N'est-ce pas la Fernande **que** je vois, là-bas ?

Comme en français, « que » est élidé devant une voyelle :

O-l'ét sés sous **qu'i** gavage, o-l'ét pâ lés meune.

C'est son argent **qu'il** gaspille, ce n'est pas le mien.

Dans certaines expressions, le saintongais utilise « que », sans qu'on le retrouve dans la traduction française :

Té, **qu'i** dit, jh' m'en vât vouère si ma beurjheoise ét encouère au tail.

Tien, dit-il, je vais voir si ma femme est encore au travail.

On pourrait utiliser également « sti » (« stèle » au féminin) :

Té, **stèle**, jh' m'en vât qu'ri més ouéille.

Tien, dit-elle, je vais chercher mes brebis.

Ou encore :

Té, **sti qu'i** dit, jh' m'en vât bouère in cot !

Tien, dit-il, je vais boire un coup !

## Quoi

Se traduit par « **quoué** » :

Jh' vouét pâ à **quoué** qu'o sart, thiél enjhin.  
Je ne vois pas à **quoi** sert cet engin.

## Dont

En principe le Saintongeais ne connaît pas ce pronom. À la place, il utilise « **que** ». Voici quelques exemples :

O-l'ét thieû rabalou **que** cause Natole, qu'aurait volé lés canet d' la mère Ustelle.

Il y a ce romanichel **dont** parle Natole, qui aurait volé les canards de la mère Ustelle.

Marcel Pellisson, dit Piare Marcut, écrit (orthographe d'origine) :

Jhe n'en queneus mé d'in qui fazant jhambe fine,  
**Que** zeu père vendait des mouc' et des sardrines,  
Et **que** leu mère allait voéder sus le bujhour.

J'en connais plus d'un qui fait la jambe fine,  
**Dont** le père vendait des moules et des sardines,  
Et **dont** la mère allait faire la lessive dans le bujhour.

Il n'y a que le Docteur Jean, dans « La mérine à Nastasie », pour utiliser le pronom « dont », dans une phrase longue et alambiquée, par laquelle la vieille Nanette Burelle tente d'expliquer un point de généalogie (orthographe d'origine) :

Thieul arsouille de Birolut, le père de ma fieule Nastasie, ét in cousin armé de ghearmain dau côté de ma définte grand-mère, qu'était **dont** ine Biroluche et la sœur dau père au Birolut, **dont** auquel ol é question.

Cet ivrogne de Birolut, le père de ma filleule Nastasie, est un cousin issu de germain du côté de ma défunte grand-mère, qui était donc une Birolut, et la sœur au père de Birolut, **dont** il est question.

Cette phrase mériterait d'être décortiquée par le Cercle Généalogique de Saintonge. Le « dont auquel », clôture superbement cette tirade. Cela ne surprend pas Charly Grenon qui, dans ses jeunes années, a souvent entendu ce genre de phrases dans la bouche des anciens, qui connaissaient par cœur la généalogie des familles du village.

Ce « dont auquel » est le fait d'un « phraseur ». La Maîtresse Burelle étale sa science, dans une recherche affectée, un besoin inné d'en imposer, un peu comme les « chanfroiseurs ». Mais le texte est beau, et remis dans son contexte, on ne peut qu'admirer l'écriture du Docteur Jean.

## Où

Où, adverbe avec valeur relative, marque le temps et le lieu. Il est traduit par « **vour** », « **lavour** ». Voici quelques exemples :

Jhe m' demande **lavour** thieû grand chéti ét saqué.  
Je me demande **où** ce grand coquin est caché.

Jhe set **vour que** tu vât, Nastasie : tu vât vouère ton galant !  
Je sais où tu vas Nastasie : tu vas, voir ton copain !

Vous remarquerez que dans l'exemple ci-dessus, le patois saintongeais utilise parfois une tournure particulière, en ajoutant le pronom relatif « que » à « vour ».

Peur alé cheû les Gueurnut, o-lé pâ écartabyie : vous têtmet à main dréte, **lavour qu'o-l'at in champ d' garouil**, et o-l'ét tout drét.

Pour aller chez les Gueurnut, vous ne pouvez pas vous tromper : vous tournez à droite, là où il y a un champ de maïs, et c'est tout droit.

Mais le Saintongeais pourra dire aussi :

... **vour** o-l'at, ou **lavour** o-l'at in champ d' garouil.

Il peut même supprimer le pronom :

... vous têtmet à dret l' champ d' garouil.

Où peut avoir une valeur interrogative, et marque le lieu, le but :

**Vour ét-ou** qu' tu courre, Valentine, tu vât à la messe ?

**Où** cours-tu, Valentine, tu vas à la messe ?

Là aussi, en patois il y a une tournure de phrase particulière : « **vour ét-ou** ».

### Lequel, laquelle, auquel ...

Les pronoms « lequau », « laquau », « lequeu » sont des formes anciennes, qui ont disparu du vocabulaire saintongeais.

À la place, le Saintongeais utilise « **voure** » ou « **lavoure** », qui sont des formes variées de « **où** ». Toujours du Docteur Jean, dans la « Mérine à Nastasie », Nastasie menace de se suicider parce que ses parents et ceux de son fiancé U trope sont fâchés et refusent le mariage. Dans la lettre qu'elle a laissée, elle écrit (orthographe d'origine) :

Dis à ma mère qu'a trouvinrat sus l'armanat le jhour **voure** la vache at été au viâ.

Dis à ma mère qu'elle trouvera sur l'almanach le jour auquel (où) la vache a été saillie.

Ce genre d'évènement était noté sur le calendrier. Dans l'esprit de l'époque, il ne s'agissait peut-être pas du calendrier des postes distribué par le facteur. L'almanach du bon agriculteur de l'Ouest, appelé familièrement « Almanach de Niort », où il était imprimé, était diffusé jadis par les colporteurs, dans les foires et marchés. Il comportait non seulement un calendrier de l'année, mais des conseils agricoles, des dictons, et des proverbes, en phase avec les saisons et la lune. Il comportait même les prophéties de Nostradamus appliquées aux travaux de la terre.

En français courant, « lequel » est utilisé à la forme interrogative :

**Lequel** d'entre vous a bu ce verre de pineau ?

Voici deux propositions de traduction :

Qui, d' vous aûte, a bu thieû vare de pineau ?

Qui ét-ou thieû-la d' vous aûte, qu'at bu thieû vare de pineau ?

## Deuxième partie

# Les règles de prononciation

Chapitre 1	Écriture et prononciation
Chapitre 2	Les voyelles
Chapitre 3	Les consonnes
Chapitre 4	Les semi-consonnes et semi-voyelles
Chapitre 5	Retranscription des liaisons orales entre deux mots

## Chapitre 1

### Écriture et prononciation

**[Cliquez pour la vidéo : écriture et prononciation](#)**

Nous l'avons précisé à plusieurs reprises, notre objectif est de proposer une écriture qui soit la plus proche possible de la façon dont les mots étaient prononcés par nos anciens. Pour cela nous devons surmonter plusieurs obstacles :

#### 1) On nous dit que la prononciation peut différer d'un endroit à l'autre de la Saintonge

C'est vrai, et c'est également le cas pour la France. L'accent alsacien n'est pas le même que le nôtre. Et pour les pays du sud, de langue d'oc, l'intonation est particulière, avec des différences, par exemple entre Marseille et Toulouse.

Mais quelle que soit la région, pour la France, l'écriture est identique, car elle a été codifiée : c'est l'écriture de la langue française. En français on fait la différence entre la langue parlée couramment et la langue écrite. Ainsi on entendra : « J' m'en vais », mais on écrira « Je m'en vais ».

Pour le patois saintongeais, il n'existe pas de codification de l'écriture. Chaque patoisant écrit à sa manière. Goulebenéze n'échappe d'ailleurs pas à la règle, puisqu'un même mot est écrit de façon différente dans plusieurs de ses histoires.

Nous avons donc choisi une écriture qui soit celle du langage parlé dans la plus grande partie de la Saintonge. Nous tenons compte des particularités quand elles sont importantes. Ainsi dans notre chapitre sur les « démonstratifs », page 11, nous avons signalé la prononciation particulière de la région de Cognac : « queû » au lieu de « thieû ».

Pour l'île d'Oleron, où les habitants ont l'habitude de prononcer les « t » en fin de mot, nous rappelons l'histoire que nous a racontée notre ami Charly Grenon, extraite du Boutillon n° 66 :

*En Oleron, on met souvent un « t' » à la fin des mots : « bonjhourt' ». J'en parlais récemment avec une compatriote exilée comme moi à Pont l'Abbé d'Arnoult. Elle m'a confié une anecdote vraiment caractéristique de ce phénomène. Sa famille possédait un pied-à-terre dans l'île d'Oleron. Un été, alors que tous étaient réunis, ils font la connaissance de deux autochtones habitant tout près de leur villa.*

*Ceux-ci demandent :*

*- Êtes-vous en vacances près d'ithy ?*

*Réponse :*

*- Juste à côté ... à la maison Massiot.*

*Les deux Oleronais se regardent, incrédules. L'un dit à l'autre :*

*- Queneû-tu, toué ?*

*- Ben, foutre non, fait l'autre.*

*Puis, après quelques secondes de réflexion, en duo :*

*- Ah, Massiot' (en accentuant sur le « t »). Ah ben voué que jhe qu'neussont !*

*Voilà qui illustre bien l'importance que prend ce « t » euphonique pour thiéls monde !*

Bien entendu les « thius salés » de la côte détiennent un ensemble de mots liés à la pêche et à l'ostréiculture. Il en est de même des « boisiliers » avec le vocabulaire de la terre et de la vigne. Mais dans toute la Saintonge, même si quelques mots diffèrent légèrement d'un endroit à l'autre, **le vocabulaire courant** reste le même, que l'on soit à Saint Pierre d'Oleron ou à Matha.

#### 2) Et le poetevin-séntunjhaes ?

Il s'agit, rappelons-le, d'une **écriture** façonnée par des intellectuels poitevins. Personne ne parle le poitevin-saintongeais, on parle l'un ou l'autre. Nous renvoyons au Boutillon spécial que nous avons fait paraître sur ce sujet, dans lequel nous expliquons pour quelle raison nous ne souhaitons pas utiliser cette écriture.

Avant d'entrer dans l'écriture proprement dite, nous vous présentons, dans les chapitres suivants, des tableaux relatifs aux voyelles, semi-voyelles, semi-consonnes et consonnes, avec leur correspondance par rapport à la **phonétique A P I** (Alphabet Phonétique International).

Ces tableaux nous paraissent nécessaires. Quelle pourrait être notre crédibilité si nous ne faisons pas un minimum de phonétique alors que notre but est de faire la **sauvegarde d'une langue qui était exclusivement orale**. Un son transcrit sur le papier, représenté par un graphique, quel qu'il soit, demande une référence pour qu'il soit reproduit oralement au plus proche de son origine.

Dans les paragraphes qui suivent, les lettres de cet alphabet A P I seront écrites entre crochets pour les distinguer de l'alphabet français rencontré dans nos écritures ; exemples : [ʃ] qui représente le son *ch*, [ɲ] qui représente le son *gn*, [ɛ] qui représente le son *è, ê, ei, ai*.

La langue orale patoisante utilise sensiblement les mêmes sons qu'en français mis à part quelques exceptions plus ou moins tranchées que nous détaillerons.

Les trois graphies nouvelles auxquelles nous avons eu recours, que nous ne rencontrons pas ou peu dans les écrits de la langue française mais que nous retrouverons dans les tableaux phonétiques sont :

- **jh** : ensemble de deux consonnes équivalentes du « j » français. Prononciation très spécifique qui se rencontre exclusivement dans notre région ;
- **ē** : voyelle médiane qui se situe phonétiquement entre le « é » et le « è » ; prononciation très courante dans la langue française, qui n'est pas reconnue dans l'API utilisée en français ; ce son médian a été entrevu par l'Abbé Urgel dans son dictionnaire du Gabaye, et par les auteurs de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'ouest). Exemples : o fēt biâ, histouēre, fouēre ;
- **th** : ensemble de deux consonnes représentant des sons légèrement différents, suivant l'endroit de la région où se pratique le patois charentais.

D'autres sons, que nous ne pouvons pas matérialiser, se situent en intermédiaire entre deux sons existants :

- son intermédiaire entre la voyelle « o » et la voyelle « ou » : vat-ou ou vat-o ?
- son intermédiaire entre la voyelle « e » et la voyelle « u » dans les pronoms personnels « te » et « tu » ;
- son intermédiaire entre le « pre » le « peur » et le « por » : peursoune ou porsoune ?

## Chapitre 2

### Les voyelles

Les voyelles possèdent des sons assez semblables à ceux que produisent les instruments à vent, et dont le timbre varie avec plusieurs facteurs : l'ouverture plus ou moins grande de la bouche, la position de la langue, l'arrondissement des lèvres ...

Pour l'écriture des voyelles, c'est l'accent (aigu, grave, circonflexe) ou l'absence d'accent qui est important pour la prononciation des mots. C'est vrai en français. On ne prononcera pas de la même façon le mot « tache » (une tache de graisse) et le mot « tâche » (l'ouvrage à faire) ; ni les mots « cote » (cote mobilière) et « côte » (la grimette). Ou encore la « pâte » (à modeler) et la « patte » (du chat ou du chien).

Cependant, le français n'est pas toujours logique. Ainsi la « rose » se prononce de la même façon que la « côte », et pourtant il n'y a pas d'accent circonflexe. Et le plus souvent, on n'entend plus les différences, aussi bien dans l'écriture que dans la prononciation. Combien de fois avons-nous vu écrit dans les journaux la « côte mobilière » ? Quant aux journalistes des journaux télévisés, accent ou non, pour eux cela n'a pas d'importance.

C'est pourquoi nous insistons sur l'écriture des voyelles dans le patois charentais, car la façon de prononcer est importante. Dans la mesure où **nous faisons œuvre de sauvegarde d'un langage oral en disparition**, il faut que nous nous approchions au plus près de la façon dont nos anciens parlaient.

À titre d'exemple on écrira :

**Jh' vât à Jhonzat** (avec un accent circonflexe) : *je vais à Jonzac*

mais :

**I vat à Jhonzat** (sans accent) : *il va à Jonzac*

parce que la prononciation n'est pas la même.

De même, si l'on écrit :

**Jh' me seût éparé dan la manjhouère daû gorêt** : *Je me suis étalé dans la mangeoire du cochon,*

vous avez trois prononciations différentes de la voyelle « e », selon la forme de l'accent ou l'absence d'accent.

Pour vous aider à vous y retrouver, nous avons bâti un tableau synthétique simplifié, à partir des phonèmes de **l'alphabet phonétique international** (API), pour lister les voyelles à utiliser en français et en patois, avec de nombreux exemples.

La voyelle se produit par la simple émission de voix, et peut être prononcée seule, sans le recours d'une consonne. Contrairement à la consonne, une voyelle peut à elle seule, constituer une syllabe, voire un mot : à, aux, ou, et.

Il existe **12 voyelles orales** : a [ɑ] [a], e [e] [ɛ] [ə], i [i], o [ø] [o], u [u], ou [u], eu [œ] [ø] (Plus une : ē ) et **4 voyelles nasales** : a (devient) an [ã], i (devient) in [œ̃], e (devient) un [ɛ̃], o (devient) on [ɔ̃].

## Remarques sur les voyelles

### 1) Le son **ē**

Ce son existe dans la langue française mais il n'est pas répertorié dans l'API. Il s'agit d'un son intermédiaire entre [e] (voyelle « é ») et [ɛ] (voyelle « è, ai, ei etc. ») comme dans : roite**let** ; qu'il faut prononcer : roitelai. Il se maintient dans la prononciation des noms propres tels que : Mallet, Durand**et**, Bertom**et**. En français, il est représenté, dans l'écriture de ces mots par l'association de deux lettres (une voyelle plus une consonne) : « e » et « t ».

Cet ensemble, qui est utilisé comme une voyelle, nous la matérialisons par la voyelle « **ē** » qui possède cet accent qui, lui aussi, est physiquement intermédiaire aux deux autres accents, « é » et « è ». C'est une convention que nous avons prise pour être au plus près de la prononciation.

Nous aurions pu remplacer cette voyelle, comme en français, par : « et ». Cela aurait été possible pour les fins de mot : goret, poulet ... Mais au milieu d'un mot, la prononciation aurait été modifiée. Ainsi le mot « foire » qui se prononce « fouère » en patois, si nous l'avions orthographié « fouetre » ce mot n'aurait jamais retrouvé sa prononciation originelle.

Ce son médian a été entrevu par l'Abbé Urgel dans son dictionnaire du Gabaye, et par les auteurs de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'ouest.

Exemples : o **fēt** biâ, histou**ēre**, fou**ēre**

### 2) Le son « e » [ə]

Pas de différence par rapport au français. Le « e » se prononce quand il est à l'intérieur du mot (**ine bedoche**) et est muet à la fin d'un mot (**ine ouillette**). Nous en reparlerons dans le chapitre consacré aux liaisons entre les mots. Un rappel : l'article indéfini féminin « **ine** » s'applique lorsque le mot qui le suit commence par une voyelle, même s'il est masculin (**ine âne**).

### 3) L'écriture « ei »

Cette écriture, utilisée par certains patoisants, est à éviter. On trouve parfois écrit : « eite » (verbe être). Nous proposons tout simplement : « éte ».

### 4) Éviter les doubles consonnes après une voyelle (sauf pour le « s »)

Afin d'éviter des confusions dans la prononciation, on écrira « **fumèle** » au lieu de « **fumelle** », « **jhavèle** » au lieu de « **jhavelle** », car les deux « l » pourraient faire penser que le son est mouillé. De même, une « femme » s'écrira « **fame** ».

### 5) Le « y »

Le « y » est considéré comme une voyelle en français et se prononce « i ». En saintongeais il ne sera pas utilisé comme tel.

Ainsi si on écrit « j'y vais », en patois on dira « **jh' zi vât** ». « Il y arrivera » pourra se traduire par « **i zou f'rat** ». Le « y » sera utilisé comme une consonne, en liaison avec d'autres voyelles ou consonnes, en obtenant un son mouillé : « **voyéajhe** », « **soulaye** », « **ouèye** ».

Phonème	Écriture en français	Exemples en français	Écriture en charentais	Exemples en charentais
[ɑ]	<b>â</b> <b>a</b> suivi d'un s	<i>âne, bât, pâte, repas, bas, pas</i>	<b>â</b> Surtout pas : <b>a</b>	<i>âne, âchêt pâ</i>
[a]	<b>a, à</b> <b>e</b> devant deux m, deux n	<i>Anne, navet, là, patte, femme, prudemment, solennel</i>	<b>a</b> ou <b>à</b> Surtout pas : <b>â</b> et <b>e</b> devant deux m, deux n	<i>la vache à Antouène ine fame</i>
[ã]	<b>am</b> ou <b>em</b> devant b, p, m  <b>an</b> ou <b>en</b> devant les autres consonnes en fin de mot  <b>aon</b> <b>aen</b>	<i>tambour, lampe, embaucher, emporter, emmener  lanterne, plan, ennui, vent  faon, Laon, paon, taon Caen</i>	<b>an, am ou en</b> éventuellement : <b>em</b> éviter : <b>ent</b>  Surtout pas : <b>aon</b> <b>aen</b>	<i>i-l'alant aranjh'mant i s'en alant empougné amprè</i>
[ɛ]	<b>è, ê</b> <b>e</b> (+ cons. double, ou finale articulée, ou t)  <b>ai, ei</b>	<i>dès, tête lettre, elle effort, fer, guet, poulet  dais, reine</i>	<b>è, ê, ai, aî</b> Eviter : <b>ei</b> Surtout pas : <b>et</b> en fin de mot <b>e</b> (+ cons. double, ou finale articulée, ou t)	<i>ine ouèye jh' n'en veût bin maî ine fumèle. jh'aît souë</i>
[e]	<b>é, e</b> dans certaines finales <b>e</b> (+t)	<i>dé, les, chez, aimer  et</i>	<b>é</b> Surtout pas : <b>œ, et, ez, er es</b> etc.	<i>éte tout achalét lés ouèye</i>
[ə]	<b>e</b>	<i>le, âme, lever</i>	<b>e</b>	<i>le, de ine euil</i>
[ɛt]	<b>et</b> (voyelle entre é et è) en phonétique internationale il n'est pas répertorié.	<i>Mr Durandet Mr Malet Vous allez</i>	<b>ē</b> (exclusivement)	<i>o fêt biâ vous dinrēt histouēre. la fouēre. in poulēt. in gorēt</i>
[ɛ̃]	<b>aim, ain</b>  <b>eim, ein, en</b>  <b>im, in, ym, yn</b>	<i>daim, certain  Reims, teint, lien, bien  simple, lin, thym, lynx</i>	<b>in, im, îin, ain</b> (équivalent au un français) Ne pas utiliser : <b>ein,</b> <b>eim, ain, aim</b> <b>en, em, yn.</b>	<i>in mînme tu m'insuporte in timbe de vache à main drète</i>

Phonème	Écriture en français	Exemples en français	Écriture en charentais	Exemples en charentais
[œ̃]	<b>Um</b> <b>un</b>	<i>parfum, humble</i> <b>un, Verdun</b>	<b>in, im, î̃n, ain</b> (en patois ce son [œ̃] n'existe pas, il n'y a que : [ɛ̃]) <b>Surtout pas : en</b>	<b>in</b> <i>mînme</i> <i>tu m'insuporte</i> à <b>main</b> drète <i>lindi</i>
[œ]	<b>eu</b> <b>œu</b> <b>œ</b> e après u	<i>bonheur, beurre</i> <b>œuf, bœuf</b> <b>œil</b> <i>accueil, orgueil</i>	<b>eu</b> <b>Surtout pas : œ, œu</b>	<i>l' thieur,</i> <b>eu</b> <i>beu</i>
[ø]	<b>eu</b> <b>œu</b>	<b>eux, queue</b> <b>œufs, bœufs</b>	<b>eû</b> <b>Surtout pas : œû</b>	<i>thieûre</i> <i>la thieûsine,</i> <i>queneûte ou qu'neûte,</i>
[ɔ]	<b>o</b> <b>u</b> (mots d'origine étrangère)	<i>port</i> <i>rhum, album</i>	<b>o</b> Éventuellement : <b>au</b> <b>Surtout pas : um</b>	<b>o mouille</b> <b>otou</b> <i>in jorna</i>
[o]	<b>ô</b> <b>o</b> <b>au, eau</b>	<i>Pô, cône, rôle</i> <i>rose</i> <i>Pau, chevaux, peau</i>	<b>aû ou ô</b> <b>Surtout pas : au, o, eau</b>	<i>daû</i> <i>piaû</i> <i>in jhaû</i> <i>in drôle</i>
[ɔ̃]	<b>om</b> devant p et b <b>on</b> devant les autres consonnes et en fin de mot	<i>pompe, bombe</i> (exceptions : <i>bon-bon, bonbonne, embonpoint</i> ) <b>oncle, leçon</b> (except. : <i>comte</i> )	<b>on, om</b>	<i>jh'alont</i> <i>fére in sonjhe</i> <i>jh'ait bin compeurnut</i> <b>combin</b>
[i]	<b>i</b> <b>y</b> (mots d'origine grecque et quelques autres)	<i>lit, riz, fini</i> <i>symétrie, porphyre</i> <i>adverbe y</i> (latin <i>hic</i> )	<b>i court, î̃ long</b> <b>Surtout pas : y</b>	<i>in poulêt qui pîme</i> <i>in châlit</i>
[y]	<b>u</b>	<i>battu, bulle</i>	<b>u, û</b>	<i>fumèle</i> <i>pardut</i> <i>bin sûr</i>
[u]	<b>ou</b>	<i>jour, acajou</i>	<b>ou court, oû long</b>	<i>qu'êt-ou-qu' tu fêt</i> <i>le cheun jhoûgne</i> <i>ine choûse</i> <b>tantoû</b>

## Chapitre 3

### Les consonnes

Du mot latin *consona* « qui se prononce avec, à l'aide de, dont le son se joint à ». La consonne est un son qui, contrairement à la voyelle, rencontre un obstacle lors de sa prononciation. La consonne a besoin de se joindre à une voyelle pour être prononcée.

En patois, nous préconisons d'éviter les doubles consonnes, à l'exception du « s » : **jh' seût acabassé.**

Phonème	Écriture en français	Exemples en français	Écriture en charentais	Exemples en Patois
[b]	<b>b, bb</b>	<i>beau, sabbat</i>	<b>b</b> ne pas utiliser : <b>bb</b>	<i>baûdré abourde beurnocion</i>
[k]	<b>c</b> devant a, o, u et en fin de mot <b>cu</b> devant e <b>q</b> dans des cas exceptionnels et dans deux finales <b>qu</b> devant a, e, i, o <b>k</b> <b>ch</b> (mots d'origine grecque)	<i>car, col, cube, sac</i> <i>accueil, cueillir</i> <i>piqûre</i> <i>coq, cinq</i>  <i>quatre, Pâques, qui, quotidien</i> <i>kilomètre</i>  <i>chœur</i> <i>chrétien</i>	<b>c</b> devant a, o, u et en fin de mot  <b>k</b>  <b>qu</b>  ne pas utiliser : <b>cc, cu</b> <b>Surtout pas ch</b> A la place de « th » qui est l'équivalent du son k français,	<i>écartab'ye</i> <i>encassé</i> <i>cantième</i> <i>curoû, curieuse</i> <i>sèc</i>  <i>Kiarisse, kioche</i> <i>kiémantine</i> <i>thieûques</i> <i>qu'nâille</i>
[ʃ]	<b>ch</b>	<i>chat</i>	<b>ch</b>	<i>ine chatrole</i> <i>in échardri</i> <i>abeuché, achalé</i>
[d]	<b>d, dd</b>	<i>radis, addition</i>	<b>d</b> Ne pas utiliser : <b>dd</b>	<i>abourde, badé</i> <i>débadé, d'vantiâ</i>
[f]	<b>f, ff</b> <b>ph</b>	<i>face, efface</i> <i>philosophe</i>	<b>f</b> Ne pas utiliser : <b>ff</b> Surtout pas : <b>ph</b>	<i>éfacé</i> <i>feurâille, boufiolle,</i> <i>bufé</i>
[g]	<b>g</b> devant a, o, u <b>gu</b> devant e, i <b>c</b> se prononce g	<i>gare, gosse, aigu</i> <i>orgueil, gui</i> <i>second</i>	<b>g</b> devant a, o, u  <b>gu, gü</b> devant e, i, y <b>Surtout pas : c</b>	<i>argardé, égail</i> <i>borgaû, cagouë,</i> <i>cagouillaû</i> <i>agüye ou agueuye</i>
[ʒ]	<b>j</b> sauf devant i <b>g</b> devant e, i, y <b>ge</b> devant a, o, u	<i>je, jonc (exception : jiu-jitsu)</i> <i>âge, ci-gît, gymnase</i>  <i>geai, Georges, gageure</i>	<b>jh</b> <b>dans toutes les circonstances.</b>  <b>Surtout pas : gh</b> (car pris pour référence, pour être prononcé « gue »).	<i>Saintonjhe</i> <i>jh' manjhe</i> <i>monjhête</i> <i>ajh'liné</i> <i>ajhidé</i> <i>jhavèle</i>

Phonème	Écriture en français	Exemples en français	Écriture en charentais	Exemples en Patois
[l]	<i>l, ll</i>	<i>langue, allonger</i>	<i>l</i> Ne pas utiliser : <i>ll</i>	<i>lambinou, aplé, alé</i>
[m]	<i>m, mm</i>	<i>moi, femme</i>	<i>m</i> Ne pas utiliser : <i>mm</i>	<i>fame fumèle</i>
[n]	<i>n, nn</i>	<i>nez, Anne</i>	<i>n</i> Ne pas utiliser : <i>nn</i>	<i>né ; in p'tit nabo ; ine ân-né ;</i>
[ɲ]	<i>gn</i> ( <i>n</i> « mouillé »)	<i>agneau</i>	<i>gn</i>	<i>ignâ</i>
[p]	<i>p, pp</i>	<i>tape, nappe</i>	<i>p</i> Ne pas utiliser : <i>pp</i>	<i>nape, apoué</i>
[r]	<i>r, rr</i> <i>rh</i> (mots d'origine grecque)	<i>rose, arrose</i> <i>rhume</i>	<i>r</i> ne pas utiliser : <i>rr</i> Surtout pas : <i>rh</i>	<i>arousé, artoupian</i>
[s]	<i>ss</i> entre voyelles <i>s</i> en autre position <i>sc</i> <i>c</i> devant <i>e, i</i> <i>ç</i> devant <i>a, o, u</i> <i>t</i> devant <i>i</i> dans quelques mots <i>x</i> en fin de mot	<i>rosse</i> <i>sac, mansarde, Arras havresac, entresol</i> <i>science</i> <i>ce, ici</i> <i>ça, reçoit, reçu</i> <i>nation, démocratie</i> <i>six, dix</i>	<i>ss</i> entre voyelles <i>s</i> en autre position <i>c</i> devant <i>e, i</i> <i>ç</i> devant <i>a, o, u</i> Ne pas utiliser : <i>sc</i> Surtout pas : <i>t</i> devant <i>ion</i> ou <i>i</i> <i>x</i> en fin de mot	<i>acabassé, ajhasse</i> <i>coursé, dorsé encoinson, sabiâ</i> <i>doutance carciné, cimentière</i> <i>çartain ; açarténé ; forçab'ye ; maçouniâ</i>
[t]	<i>t, tt</i> <i>th</i> (mots d'origine grecque)	<i>tend, attend,</i> <i>épithète, thermomètre</i>	<i>t</i> Ne pas utiliser : <i>tt</i> et <i>th</i>	<i>Abouté, teurpé, teuté</i>
[ʎ]	<i>ui</i> <i>ue</i> <i>ua</i>	<i>nuit, lui, luire</i> <i>duel, muet</i> <i>nuage</i>	<i>ua, ui</i> ne se rencontre que dans des mots proches du français <i>ue, ué, uē, uè</i> ne se rencontre pas	<i>vhuit', nuajhe</i>

## Chapitre 4

### Les semi-consonnes ou semi-voyelles

Les **semi-voyelles**, appelées aussi **semi-consonnes**, voire **diphtongues** pour certains grammairiens, sont des sons qui se trouvent à mi-chemin entre la voyelle et la consonne, voyelles très fermées qui s'articulent comme les voyelles, mais jouent, dans la syllabe un rôle voisin de celui des consonnes.

On en distingue deux :

- le son [j] (comme dans **yoyo**),
- le son [w] (comme dans **ouate**)

On remarque une ressemblance entre les sons [j] ; [w] ; [ɥ] et les voyelles [i] (*i*) ; [u] (*ou*) ; [y] (*u*) dont l'articulation diffère à peine : il s'agit en fait de sons que l'on obtient en prononçant plus rapidement les voyelles correspondantes [i] (*i*) ; [u] (*ou*) ; [y] (*u*).

Phonème	Écriture en français	Exemples en français	Écriture en charentais	Exemples en Patois
[j]	<i>i</i>	<i>hier, ciel, chien</i>	<i>i</i>	<i>hièr au sére, bétière</i>
	<i>y</i>	<i>voyage, yaourt, yeux</i>	<i>y</i>	<i>vouēyâjhe</i>
	<i>il</i>	<i>soleil, ail, pareil, fauteuil</i>	<i>il</i>	<i>souleuil</i>
	<i>ill</i>	<i>bille, chenille, canaille, papillon,</i>	<i>ille</i> <i>ye</i>	<i>ouèille ou ouèye</i> <i>tab'ye</i> <i>aguye ou aguille</i>
[w]	<i>oua, oi</i>	<i>rouage, oiseau</i>	<i>oua</i>	<i>couasse</i>
	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oué</i>	<i>apoué</i>
	<i>oue</i>	<i>ouest</i>	<i>ouè</i>	<i>ouèille</i>
	<i>ouin, oin</i>	<i>moins</i>	<i>ouē</i>	<i>cagouē</i>
			<i>ouan</i>	<i>rouanjhe</i>
		<i>ouin</i>	<i>babouin</i>	
		<i>oui</i>	<i>bouine, foui</i>	

## Chapitre 5

### Retranscription des liaisons orales entre deux mots

Cliquez pour la vidéo : [Grammaire liaison entre les mots](#)

La liaison entre deux mots, lorsqu'elle est autorisée par la langue, se réalise quand ces deux mots font partie de la même portion de phrase, non séparée d'une autre par une pause orale (une virgule, un point, deux points, etc.). C'est l'enchaînement sans pause d'un mot avec un autre, comme si les deux mots ne faisaient plus qu'un.

En français, par exemple, entre le déterminant *les* [le] et le substantif *enfants* [ɑ̃fɑ̃], on insérera un [z] dit de liaison. Les liaisons sont dites : obligatoires, facultatives ou inadaptées (comme en patois).

En patois, langue exclusivement orale, les liaisons entre les mots ne sont pas, comme en français, basées sur l'écriture, mais font appel à une logique de langage qui se transmet naturellement. Les liaisons, les enchaînements entre les mots, donnent à cette langue de la saveur, du relief, et de la profondeur. Les liaisons ne consistent pas simplement à l'ajout d'une consonne entre un mot finissant par une voyelle et un mot commençant par une voyelle, comme en français littéraire, mais à une variété de mouvements de consonnes et de voyelles qui entrent en action dans ces liaisons.

Que ce soit au singulier ou au pluriel, la liaison se fait ou ne se fait pas en fonction de la nature des mots concernés, ainsi que de leur position les uns par rapport aux autres dans la phrase.

#### 1) Les liaisons ou enchaînements des mots au singulier

##### A) Le premier mot se termine par une consonne prononcée

###### a) le second mot commence par une voyelle audible

Ce sont les cas les plus courants.

**Exemples :**

Je dors avec mon chien : jh' dôr anveuc mon cheun ; [jh' dôranveuc mon cheun']

Pour aller manger : peur alé manjhé ; [peuralé manjhé]

Dans le premier exemple, cet enchaînement se fait en liant, **sans pause**, la consonne finale prononcée du mot précédent « r » à la voyelle initiale audible du mot suivant « an », **comme si les deux mots ne faisaient plus qu'un**. Lors de la transcription des mots en patois, il serait anormal, sauf exception, de rajouter toute autre consonne après la consonne prononcée de fin de mot. Il faut respecter les bonnes liaisons naturelles et logiques de notre patois.

La règle primordiale dans l'écrit du patois, que nous devons respecter pour en assurer la sauvegarde, est la suivante : **l'écrit doit être conforme à l'oral**.

Comme nous l'avons vu précédemment, la lettre « e », rajoutée après une consonne prononcée en fin de mot, lors de l'écrit, **est toujours muette**, donc sa présence importe peu et ne change pas la liaison lors de la lecture.

**Exemples :**

Comme une : coume ine ; se prononce : [coumi-n']

Encore une : encouère ine ; se prononce : [encouëri-n']

Notre brebis : noute ouèye ; [noutouè-y']

**Remarque :** L'article « in » [in] devant une voyelle se transforme toujours en « ine » [i-n'] ce qui donne une valeur féminine au mot : (un âne) « ine âne » [i-nâ-n'] ; (un ami) « ine émit » [i-némi] ; (une armoire) « ine armouère » [i-n'armouër'].

###### b) le second mot commence par une consonne

**Exemples :**

Je dors dans mes draps : jh' dôr dan més bâlin

Dans ce cas, il n'y a pas de liaison, les mots sont prononcés les uns après les autres.

Par contre, voici d'autres exemples dans lesquels une liaison est nécessaire :

De bons amis : d' bons-émi

Il a cru voir un chien : i l'at crēyu d' vouère in cheune

Regarde donc le chien : argarde don l' cheune

Dans certains cas, deux prononciations sont possibles :

Le genou : le jh'neuïl, ou l' jheneuïl

Le besoin : l' bezoin, ou le b'zoin

Le tablier : **le d'vantiâ**, ou **l'devantiâ**

Je me demande : **jh' me d'mande**, ou **jhe m' demande**

Je te connais : **jh' te qu'neût**, ou **jhe t' queneût**

Je le vois : **jh' le vouët**, ou **jhe l' vouët**

Je me déchire la peau : **Jh' me dérale la piâ**, ou **jhe m' dérale la piâ**

## **B) Le premier mot se termine par une voyelle prononcée, le second mot commence par une voyelle**

Dans certains cas une consonne est nécessaire pour faire la liaison entre les deux mots. Dans d'autres cas, une consonne de liaison n'est pas nécessaire.

### **a) Cas où une consonne de liaison est nécessaire**

Pour respecter la prononciation on ajoute à l'écrit une consonne, appelée **lettre euphonique**, entre les deux mots. Il y a deux possibilités :

- cette consonne est accolée au mot précédent
- elle est placée entre les deux mots

#### **La consonne est accolée au mot précédent**

Cette consonne servira de liaison. A l'écrit, elle sera collée au mot précédent à condition que la prononciation de ce mot ne soit pas modifiée. Un trait d'union entre les deux mots montrera la nécessité de faire la liaison.

#### **Exemples :**

Je suis une brebis : **jh' seût-ine** ouëille ; [jh'seût-i-n'-nouè-y']

Ça lui pendait au nez : **o zi pendillêt-aûx** nazaû ; [o zi pendillêtaû nazaû]

Un gros agneau : **in groût-ignâ**

Comme on le constate, le « t » sera la consonne la plus souvent rencontrée en liaison orale.

#### **La consonne est placée entre les deux mots**

On ajoute une **lettre euphonique** qui sera, lors de l'écrit, séparée des deux mots par **un espace, un trait d'union ou une apostrophe**. Ces lettres euphoniques sont :

- **le « t »**, pour des verbes conjugués au singulier, sous forme interrogative :

Mange-t-il ? : **manjhe t'i ?**

et dans certains cas particuliers :

Le coq de la voisine : **l' jhaû t'à la vouësine**

- **le « l »** pour les pronoms personnels de la troisième personne du singulier et du pluriel, et pour le pronom neutre. Nous l'avons signalé dans le chapitre consacré aux pronoms :

Ils ont regardé une fille : **i-l'avant bireuyé t'ine drôlesse**

Elle a coupé une pomme : **a-l'at copé t'ine poume**

Il a bien plu aujourd'hui : **o-l'at bin mouillé aneu**

- **le « n »** : cette lettre « n » n'a aucun rapport avec la négation, au contraire ce sera plutôt une forme d'insistance positive, devant : **en ; in ; ine ; on ; enfin...**

On le dirait : **n'on zou dinrêt**

Il est plus joli dans un verre que les yeux d'une jeune fille de vingt ans : **Il est pu jholi dans n'in verre qu' les zeuils d'in' drôless' de vingt ans !** (Goulebenéze, « La chanson dau vin bian ». Orthographe de l'auteur)

Donnez m'en donc, de ce bon breuvage : **dounēt m' n'en don d' thieû bon beurvajhe**

À un moment donné : **en n'in moument douné**

Le « n » peut servir d'enchaînement avec le pronom personnel complément « en » :

J'en veux, tu en veux, il en veut, elle en veut, nous en voulons, vous en voulez, ils en veulent, elles en veulent : **Jh' n'en veût, tu n'en veût, i n'en veût, a n'en veût, jh' n'en v'lont, vous n'en v'let, i n'en v'lant, a n'en v'lant**

Il y en a : **o n'en at**

Mais dans le cas où un autre pronom complément est nécessaire, la lettre euphonique « n » lui laisse la place :

Je t'en donne, tu m'en donnes, je lui en donne : **Jh' t'en doune ; tu m'en doune ; jh' y'en doune**

**b) Cas où une consonne de liaison n'est pas nécessaire**

Quelquefois les circonstances de l'oralité font qu'il n'y a pas la nécessité d'ajouter une lettre entre les deux mots ; la lecture se fait avec une petite pause entre la fin de l'un et le début de l'autre :

Mon coq a bien mangé : **mon jhaû at** bin manjhé

Il a bien plu aujourd'hui : **o-l'at bin mouillé aneu**

Ça fait souffrir un tel travail : **o magne la piâ, ine** ouvrajhe de minme

**C) Enchaînement de deux mots en supprimant une voyelle****a) Suppression de la voyelle finale du mot précédent**

**Exemples :**

Ils l'avaient bien dit qu'il pleuvrait : **i z'aviant** bin dit qu'o mouill'rêt (au lieu de i zou ...)

Ils lui ont fait du travail ce matin : **i y'avant** fê d' l'ouvrajhe à matin

Dans ce dernier exemple, on supprime le « i » de « yi » (traduction du pronom « lui ») pour garder le « y » en liaison avec « avant » qui commence par une voyelle.

**b) Suppression de la voyelle commençant le mot suivant**

**Exemples :**

Moi aussi : **mouē tou** (au lieu de mouē otou)

Lui aussi : **li tou**

Elle aussi : **lé tou**

**D) Autres cas possibles**

**Exemples :**

Deux pronoms successifs précèdent un mot commençant par une voyelle :

Je me déchire la figure : **Jh' m'éssarte** la goule

Je m'écrase un doigt : **Jh' m'ébouye** in dē

Avec le pronom « zou » :

Je me le demande : **jh' me zou d'mande** ou **jhe m' zou d'mande**

Je me le suis demandé : **jhe m' z'êt d'mandé** ou **jh' me z'êt d'mandé** (abréviation de zou en z')

Enchaînement avec le pronom « que » :

Je t'ai acheté la poupée que tu voulais : **jh' t'êt ajh'té la catin qu' tu v'lé** (il n'y aura pas de liaison entre t'êt et ajh'té en raison d'une succession de « t » qui passe mal à l'oreille)

Un moins que rien : **in moin qu' reun**

Depuis que l'autre imbécile est tombé dans le fossé : **dépeû qu' l'aûte so t'ouèye at ch chē dan l' foussié**

**2) Les liaisons ou enchaînements des mots au pluriel**

Rappelons que, en accord avec les préconisations de Raymond Doussinet, à l'écrit nous n'apposons ni « s » ni « x » à la fin des mots pluriels.

**A) La liaison en « z » se fait entendre**

Comme en français, lorsque le premier mot se termine par un « s » ou un « x » et le second mot commence par une voyelle, la liaison se fait sous certaines conditions.

**a) avec les articles**

Les brebis : **lés-ouèye**

Des agneaux : **dés-ignâ**

**b) avec les déterminants possessifs**

Mes oreilles : **més-oum'role**

Tes amis : **tés-émi**

**Cas particulier :**

Une particularité avec le déterminant « leur ». En français on dira :

« C'est **leur** âne » s'il n'y en a qu'un seul, ou « c'est **leurs** ânes » s'il y en a plusieurs.

En saintonguais, on écrira, que ce soit au singulier ou au pluriel :

**O-l'êt leûs-âne qu'at v'nut manjhé més jhoute** : c'est leur âne qui est venu manger mes betteraves. Ce qui pourrait se traduire par : « c'est leurs ânes » si l'on sait qu'il y en avait plusieurs. Le déterminant « leûs » est invariable.

**c) avec les déterminants démonstratifs**

Ces vers de terre : **thiélés-âchē**

**d) avec les déterminants numériques**

Les quatre brebis : **lés quates-ouèye** [lé quat' zouèye]

Huit pies : **vhuis-ajhasse** [vui zajhasse]

Vingt et une brebis : **vingt ē ines-ouèye** [vin tē i-n' zouèye]

Deux brebis : **deûx-ouèye** [deû zouèye]

Par contre si l'on écrit « le deux avril », **le deû avrille**, il n'y a pas de liaison, comme en français.

**e) avec certains pronoms personnels**

Ce sont les pronoms « nous », « vous », « lés » et « leûs » qui sont concernés.

**Exemples :**

Vous avez des enfants bien gentils : **vous-avêt dés drôle bin agrâlant**

Nous les avons attrapés : **jh' lés-avont-atrapé**

Nous leur avons donné des pommes : **jh' leûs-avont douné dés poume**

Nous, nous allons à la foire, et vous ? : **nous-aûte jh'alont-à la fouère, et vous-aûte ?**

Avec le pronom « vous » de vouvoiement :

Vous avez in bel enfant, mon ami : **vous avêt-in biâ drôle, mouné émit** [Vouzavē tin biâ drôle, moun'émi]

**f) avec l'adjectif qualificatif**

La liaison se fait lorsque l'adjectif est placé devant le nom auquel il se rapporte, auquel adjectif on accole un « s ».

**Exemples :**

Des petits agneaux : **dés p'tits-ignâ**

Des gros œufs de canne de barbarie : **dés groûts-eû d' coluche**

**B) La liaison en « z » ne se fait pas entendre****a) lorsque l'adjectif est placé après le mot auquel il se rapporte**

Mes brebis blanches ont chaud à ce soleil : **més-ouèye blanche avant chaû à thieû souleuil**

**b) le pronom « zeû »**

Le pronom « zeû » (« eux » en français) ne prendra jamais d' « s, x » à l'écrit, car il n'y a jamais de liaison en « z » avec le mot suivant.

Eux aussi : **Zeû tou** éventuellement **zeû otou** ou **zeû anveuc**

**c) autres cas**

Ils sont bien petits maintenant : **i sont bin p'ti asteur**

Mes agneaux sont bons à vendre : **més-ignâ sont boune à vende**

Tous les deux ensemble : **tout deû ensemb'ye** ou **tout deû t'ensem'ye**

## **Troisième partie**

### **Les verbes**

**Quatrième partie**  
**Quelques expressions**  
**saintongeaises**

## Expressions particulières

**Mon thieur ét pris coume in chafouin dans n'ine bouzine.** Littéralement : mon cœur est pris comme une fouine dans un piège. Goulebenéze a utilisé cette expression à plusieurs reprises. En français on dirait : « mon cœur est pris au piège », ce qui a, vous en conviendrez, plus de platitude.

Le chafouin (chat-fouin, ou chat qui se cache dans le foin) est la fouine. Musset considère que le mot peut aussi désigner le hibou. La bouzine est un piège dans lequel l'animal entre et ne peut plus sortir. Mon voisin Robert en a un, qu'il a utilisé pour attraper une fouine qui *feurlassait* dans son grenier. Pour l'attirer, il a mis un œuf au fond de la bouzine. Dans un premier temps, c'est le chat qui s'est fait prendre ! Après avoir relâché l'animal, il a remis le tout en place et a réussi à piéger la fouine.

La bouzine peut aussi permettre d'attraper les ragondins lorsqu'ils ravagent le jardin.

**Boun' jhen, i bat son dail.** Le dail, c'est la faux, le symbole de la mort. On peut traduire par : « Le pauvre, il est en train de mourir ». On dit aussi qu'il a le *roumau de la mort* : le râle d'agonie.

Dans la chanson dau pineau, Goulebenéze écrit :

Jhe creit qu' jh' vas hériter de ma bell' mère,  
A bat son dail, qu'o dizait l' vouézin Gueurnut !

Manque de chance, sa fille lui ouvrit le balots et lui fit boire quelques gouttes de pineau. Depuis :

Dépeux thieu temps a bouet, a manjh' coum' quate,  
A l'at les jhott's aussi fraich' qu'in lumat !  
A ronfl' coume ine machine à batte ...

Et le gendre, désappointé, demande à sa femme de faire la même chose pour lui quand il sera mourant :

Gard' m'en in p'tit prr' quand' jh'arai l' roumeau ...

**Tu t' mouche pâ avec in dail.** Littéralement : « Tu ne te mouches pas avec une faux », ce qui ne veut rien dire. On retrouve le dail, la faux, mais j'avoue que j'ignore d'où vient l'expression. Cela signifie : « Tu dépenses ton argent, tu ne te refuses rien ».

Dans la chanson « Le percepteur est en grève », Goulebenéze écrit :

I dit qui f'rat pu sa tôrnée  
Et qui veut pas s' moucher avec in dail !

**O-l'at pâ si chéti fagot qui troue pâ sa riorte.** Littéralement : « Tout fagot trouve son lien ». On peut aussi traduire par : « On trouve toujours chaussure à son pied ».

C'est ce qu'on dit habituellement au célibataire qui n'a pas encore trouvé l'âme sœur.

**I m'a foutu mon sat.** Littéralement : « Il m'a mis mon sac », autrement dit il m'a mise enceinte. Le sac c'est le fardeau. Dans un monologue de Goulebenéze, un père donne des conseils à sa fille, qui fréquente *in biton* peu recommandable :

Prr' que tu l'aimes de même, qu'est-ou qui t'a don fait ?  
T'a-ti pris ton mouch'nez ou baillé son portrait ?  
T'a-ti bisé thieuqu' cot, a-ti été pu bas ?

Et la fille répond :

Pusqu'o faut que jh' tou dise, i m'a foutu mon sat !

**Coume o s' trouve à l'adon :** « Puisque les circonstances sont favorables ». Dans la chanson « Le boutillon d'Arnestine », Goulebenéze écrit :

Et coume o s' trouvait à l'adon, moué jh' l'avis d'mandé en mariajhe !

## Quelques expressions saintongeaises autour de l'enfant

Voici quelques expressions saintongeaises liées aux petits enfants. Comment les appelait-on autrefois, quels étaient leurs vêtements, quelles étaient les relations avec les parents et les amis ? Toutes ces expressions sont extraites de l'ouvrage de Raymond Doussinet « Le paysan saintongeais dans ses bords ».

Autrefois il n'y avait pas les couches jetables. On mettait au bébé des **langherons** (des langes). Avant de les coucher dans **leû beurce** (leur berceau) ou **leû p'tit veure** (leur petit lit), on leur enfilait un **peillot**, c'est-à-dire une longue chemise de nuit. La maman allait ensuite les **canijhé bin au chaud** : les recouvrir chaudement (quand il faisait froid).

Vers l'âge de six mois à un an, pour apprendre aux petits enfants à se tenir debout et à marcher, il y avait plusieurs moyens, dont nous avons déjà parlé dans le Boutillon numéro 33. On mettait l'enfant debout dans une **bourgne**, ou un **baillot** (pauv' drôle !). Et on installait un **virounou** : c'est une longue perche verticale, mobile sur son axe, dont une extrémité est fixée à une poutre du plafond, et l'autre dans un trou du parquet ; cette perche portait une potence réglable en hauteur, qui soutenait l'enfant grâce à **ine licole**.

Mais in drôle, *o faut qu'i manjhe* ! Donc la maman allait l'**abeuché** : elle lui donnait la tétée. Abeuché vient de « bec », littéralement c'est donner la becquée. Bien nourri, l'enfant **a bin forcé** : il a pris du poids. Et pour qu'il soit propre, il fallait le **déjhobré** : le laver, le nettoyer.

**Ah, thieû drôle, i-l' é belot, mais i mainqueneut** : Ah, cet enfant, il est doux, mais il ne veut voir que les familiers de la maison. Et plus tard, quand il court un peu partout, on dit qu'i **dalte coume in ignâ fou** : il s'agite comme un agneau fou. Et quand il faisait une farce, comme par exemple se cacher pour qu'on ne le trouve pas, alors qu'on l'appelle, on lui dit : **t'é in chéti drôle**. Le mot « chéti », pour un enfant, est un terme affectueux, c'est comme cela qu'on appelle mon ami Pierre Bruneaud, qui est resté un grand enfant. Par contre, si on dit d'un homme : **Oh, thieû-là, o-l'é-t in chéti**, le mot prend un autre sens : c'est un méchant, un malhonnête, à qui on ne peut pas faire confiance.

Mais quand l'enfant fait une bêtise qui mérite une sanction, on lui dit **Jh' vâ te deursé la piume** : je vais te dresser la plume, c'est-à-dire te corriger. Plus durement, on peut lui dire **Jh' vâ t'ortrujhé les fesses** : je vais te frotter les fesses avec des orties.

L'enfant était élevé dans la crainte des créatures imaginaires. Pour qu'il ne se penche pas à la margelle du puits, on lui faisait croire qu'il y avait **in ramponneau** ou **ine veille** (une vieille) qui allait le saisir par les oreilles. On lui apprenait à éviter les **loucs** (les loups) et les **rabalous** (les romanichels) sous peine d'être dévorés.

Pour permettre aux enfants de **jhingué** (s'ébattre) et de **caûri** (courir), il y avait plusieurs jeux. On pouvait s'amuser à la **puze** (à la poursuite), à **cache-cabri** (à cache-cache). On pouvait également jouer aux **marbres** (aux billes), et quand on avait **poqué**, c'est qu'on avait logé la bille dans le trou. Les filles jouaient avec **ine catin** (une poupée), ou **ine corde de vioche** (une corde à sauter faite avec une tige de clématite sauvage).

Tout cela est bien fini. *Asteur, les drôles*, ils se servent de leurs pouces pour taper sur des tablettes et jouent à des jeux virtuels. Une autre époque ...



## Pâques avant les Ramiâs

On apprend beaucoup de choses sur les expressions du patois saintongeais, en lisant les trois ouvrages de Raymond Doussinet : « Le parler savoureux de Saintonge », « Le paysan saintongeais dans ses bots », et « Les travaux et les jeux en vieille Saintonge ». Si vous n'avez pas la chance de posséder ces livres de base, le Boutillon va vous en proposer quelques extraits. Voici des expressions et des coutumes qui ont disparu de notre vie quotidienne.

« Elle a fêté Pâques avant les Rameaux » : je pense que vous connaissez tous cette expression. La drôlesse a **chuté**, elle a, comme on dit joliment, failli à son honneur. Et au bout du compte, **elle a son sat** : elle se retrouve enceinte. Le sat (le sac), c'est le fardeau qu'elle porte dans son ventre.

Le garçon, coureur de jupons, est un **saute-berjhère** : je pense que je n'ai pas besoin de vous traduire. On l'appelle aussi le **jhouque-tard** : le libertin noctambule.

On dit **qu'i-l'êt chaud coume in cail** (chaud comme le mâle de la caille, c'est-à-dire qu'il est d'un tempérament amoureux). C'est un **chenassier**, un débauché, qui se comporte *coume in cheun* (un chien) en chaleur et **caûre la ganipote**. Quand il court les jupons, on dit qu'il **chenasse** : c'est également vrai pour la drôlesse qui court après les mâles.

La fille qui *chenasse* est souvent cataloguée dans le village comme un **créyature**, qui **gagne son pain le ventre en jhaût** (elle gagne son pain le ventre en haut). On dit aussi qu'elle est **garçounière**, quand elle recherche la compagnie des garçons, et qu'**elle se thyite frougné** (elle se laisse serrer de près). Elle **aguiche, aliche** les drôles. Et le galant, parfois, **s'amuse à monte-échalette** (il joue à monter à la petite échelle) : *in p'tit pu jhaût*, dit-il, la main *su le jh'neuil de la drôlesse*. Et le jeu cesse d'être innocent.

Et si elle a le malheur de vivre en concubinage, elle s'est **adouée**, ou **acambinée** : et en ce cas, les *losses* (les mauvaises langues) vont s'en donner à cœur joie dans le village.

La jeune fille qui a laissé prendre des libertés aux garçons est **la Tâtée**, ou encore **la Belle-en-thieusses** (belle-en-cuisses). Et si elle a perdu sa virginité, **a-l'a vut peuté l' louc su ine piâre pointue** (le louc c'est le loup). Ou encore : **a-l'at chét su ine épine vrimouse** (elle est tombée sur une épine empoisonnée).

Quand il y a mariage, on parle d'**acoubiajhe**. Si le couple est solide et aimant, il n'y a pas de problèmes, mais ce n'est pas intéressant. C'est quand l'un trompe l'autre que le vocabulaire saintongeais est plein de ressources.

Ainsi le mari qui trompe sa femme **s'embauche à ine aûte tail** : littéralement, il prend son travail à un autre chantier. Ce qu'on ne pardonne pas à cet homme, ce n'est pas son libertinage mais sa prodigalité : **i manjhe sa benasse avec dés créyature, dés fumèle de mauvaise vie**.

Le Saintongeais a des expressions imagées très amusantes. A propos du mari volage, il dit : **en aguyisant son coutiâ à tête les muèle, on en a bintoût fet ine goudrèle** (en aiguisant son couteau à toutes les meules, on en a bien vite usé la lame, la *goudrèle* étant le mauvais couteau).

Mais quand le mari est cocu, **cothiu**, le vocabulaire est beaucoup plus large. La *malésie* fait porter **deux bout crochut au calâ de soun houme** : il est **encornailé**. On dit aussi qu'il porte **le grand chapiâ** pour y dissimuler ses cornes. Mais le plus souvent, il est le seul au village à ne pas connaître son infortune. Autrefois existait une coutume réservée au mari cocu, une sorte de charivari : il devait monter à califourchon sur un âne en regardant la queue de l'animal. Il pouvait se faire représenter par un tiers, qui devait porter un de ses habits, notamment le grand chapiâ.

La corne, vous le savez, est le symbole du mari cocu. Celui-ci sera désigné sous le châfre de **Cornut**, ou **Bin-cornut**, ou **Grouesse-corne** (le mari notoirement cocu) ou **Corne d'or** (non pas le golfe d'Istanbul mais le cocu magnifique).

Quand on fait la *thieûzine de goret* (*en vous raspectant*), on dit qu'il y a autant de cocus dans le village que de boudins éclatés. Et les cuisinières s'en donnent à cœur joie en essayant de trouver ceux qui sont concernés (peut-être d'ailleurs leurs maris ...).

Dans un de ses dessins, Barthélémy Gautier montre un étranger qui demande à une vieille dame la maison d'un certain Foiset :

- Foiset l' sot oub' Foiset l'cothiu ?
- Foiset l' cothiu.
- O-l'êt moun' houme, seuguez-me !

Voilà. Vous voyez que le Saintongeais a beaucoup d'imagination quand il est question de libertinage.

## O-l'êt ine tête de sot

Voici des expressions concernant une espèce qui, malheureusement, devient de plus nombreuse dans le monde, surtout avec le développement des réseaux sociaux sur internet : les sots. Le patois saintongeais ne manque pas d'expressions toutes en finesse pour porter un jugement sur eux.

Il y a plusieurs catégories de sots. Il y a d'abord ceux qui sont plus bêtes que méchants. On les appelle **sotrâs, sotirelles, têtes d'ouëille, sabiâs, jhocrisses** et j'en passe. Parmi eux, il faut le reconnaître, il y en a qui sont à la fois bêtes et méchants, qui vont même jusqu'à assassiner des personnes parce qu'elles ne pensent pas comme eux.

Et il y a ceux qui sont des nigauds, des innocents, on pourrait les appeler les idiots du village. Ce sont les **bade-bets**, ou **goules réjhouies**, des **nigaudins**. Des **paur' innocents** (pauvres benets) ou **paur' patirâ** (pauvres souffre-douleur), des **rit-aux-mouches** et des **sot-à-piaisit**.

En Saintonge nous avons les histoires de Jhean le sot, le héros de contes populaires, qui est à la fois balourd et bête.

Le Saintongeais dira rarement de quelqu'un : o-l'êt in sot. C'est trop direct, il préfère le plus souvent avoir recours à des formules pleines d'ironie, bien dans l'esprit de notre langue.

Il dira par exemple : **thieû gâ, i-l'êt pâ deux cot trop fin**, ou encore **i-l'êt pâ pu futé qu'o faut** ou bien **i-l' at ine éreugne dan l' calâ** (il a une araignée dans la tête). En français on dirait tout simplement : c'est un imbécile.

Et **quant on ét sot, o-l'êt peur longtemps**, ce qui signifie qu'il n'y a pas de remède, on reste sot toute sa vie. Car **la gueurne de sot ét la meûx essamée** (la graine de sot est la plus répandue). Et **à force de fère l'âne, n'on finit peur n'en d'venit in**.

À Bréville il paraît qu'on disait : **in sot et li, o fait la paire !** Ou bien : **o-l'êt pâ la mouétié d'in sot** (ce qui signifie que c'est un sot entier).

Pierre Bouyé, dit Zivat d' bon thieur, a utilisé cette expression que j'aime beaucoup : **tous les matins, i thiulote in sot !** (tous les matins, il habille un sot, quand il enfle son pantalon).

D'un pauvre innocent, on dira : **i-l'at pâ volé le Saint-Asprit**. Et aussi : **i qu'neût pâ son pé gauche de sa main drète** (il ne reconnaît pas son pied gauche de sa main droite). Le Docteur Jean, dans la Méline à Nastasie, écrit : **la mouche thyi l' pique a maî d' tort que li** (la mouche qui le pique a plus de malice que lui).

S'il avance la mine réjouie ou un peu ahurie : **v'là thieû paur ébobé qu'êt chét d' la lune** (voilà ce pauvre hébété qui est tombé de la lune). On ajoutera : **bade la goule Colas, t'aras de l'alise** ou **le Saint-Asprit chéra d'dans**. L'alise c'est de la galette.

Et le nigaud s'expose aux pires déboires afin d'éviter un petit ennui : **i semb' Gribouille, qui s' saque dans l'ève quant o mouille** (il ressemble à Gribouille, que se jette dans l'eau quand il pleut). S'il est un balourd, incapable de soutenir une conversation : **i peut pâ acouter et comprendre à la fouès** (il ne peut pas écouter et comprendre en même temps).

Mais attention, le nigaud peut vous surprendre. Si on lui dit **t'é pâ aussi sot coume t'en ât l'âr**, il peut vous répondre : **o-l'êt tout jhuste la différence enteur nous aûte deux !**

Quand le sot est monté sur un cheval : **v'là la bête montée su l'animau**. Et s'il est avec son âne, **i fazant ine boune paire d'émits**.

Lorsqu'il arrive à la croisée des chemins et qu'il ne sait pas où aller : **qu'i passe peur où i veurat, i pass'rat teurjou peur in sot !** Dans cette dernière expression il y a un jeu de mots avec « passer peur », qui signifie à la fois « passer par » et « passer pour ».

Mais le sot peut être riche, ou le riche peut être sot, peu importe. En ce cas, notre paysan saintongeais a des formules qui font mouche : **quant les riches sont sot, i zou rastant !**

Et s'il a peu d'esprit, sauf celui qui est dans ses chais de cognac : **de l'asprit, cheû li, o n'en at que dans ses tiarçons** (de l'esprit, chez lui, il n'y en a que dans ses tonneaux).

Le Saintongeais aime bien parler par comparaison. **Thieû biton, i-l'êt sot coume ine piche** (cet homme, il est sot comme une cruche). Ou **i n'a pâ maî d'asprit qu'o n'at ine pibole** (il n'a pas plus d'esprit qu'une coccinelle, on dirait en français qu'une linotte). Dans la Méline à Nastasie, le Docteur Jean fait dire à la méline : **i-l'êt pu sot qu' la baurrique à Matrat** (l'origine de l'expression est perdue depuis longtemps). Enfin une expression qu'on entend souvent, même de nos jours : **i-l'êt fin coume dau poél d'âne** (quand on sait que le poil d'âne est plutôt dur et rêche).

Vous voyez que le Saintongeais a beaucoup d'humour, et qu'il est loin d'avoir une tête de sot. On dit : **i-l'a oub'yié d'ête sot !**

Mais rassurez-vous, bonnes gens, car **in sot qu'é sot et qui zou sait ét point trop sot peur in sot, mais o-l'at reun de pu sot qu'in sot qu'êt sot et qui créat pâ d'ête sot !**

Donc, tout n'est pas perdu !

## Les maladies

Dans l'ouvrage de Raymond Doussinet « Le paysan saintongeais dans ses bords », nous trouvons une foule d'expressions savoureuses concernant la santé et la maladie.

Lorsqu'on est fatigué mais que ce n'est pas trop grave, on dira : **o vat châ p'tit** ou encore **o pourrait meût aller**. Parfois, lorsqu'on a trop mangé et que la digestion est difficile, on dira : **i-l'at l' thieurasson et i-l'at regoulé son déjhûner** (il a des aigreurs d'estomac et il a vomi son repas), **i-l'ét poin-à soun afère** (il n'est pas dans son assiette) ou **i fét la coibine** (il fait grise mine), **o zi bouille dan l' chaudin coume daû poumat peuté** (ça lui fermente dans le ventre comme de la piquette de pommes).

Parfois on peut avoir des petites incommodités pas très graves : **le virounâ** (le vertige), **le loquet** (le hoquet), **la gratèle** (des démangeaisons), **ine ardeuillon** (un orgelet), **dés jhârce** (des engelures), **dés endarsse** (des engelures), ou encore **la bisse** (la goutte au nez).

Par contre si la santé est défaillante, on entendra : **i-l'ét tout acabassé, i vat malader** (il est perclus de maux, il va tomber malade), **i-l'ét su l' soudre** (il est alité, le soudre étant la litière). Et si l'on sait que c'est irrémédiable : **i zou emport'rat avec li** (il ne guérira jamais, il emportera sa maladie jusqu'au cimetière).

Si la respiration est difficile, il est possible que ce ne soit qu'**in gueurzolon thyi fét r'meler** (un enrrouement qui fait toussoter), et qui peut se transformer en **influenzat** (en grippe) ou en **suette** (sorte de grippe avec des sueurs abondantes). Mais cela peut être plus grave : **in chaut et fret** (une fluxion de poitrine), **in chaut feurdit** (une pneumonie), **in sang tôrné** (une pleurésie).

On peut être tellement malade qu'on ne mange presque plus et qu'on **maigueurzit** (on maigrit). **Thiêû paur' houme, i-l'a lés feusses thyi balant dan sés thiulottes, i chét d' faiblesse** (ce pauvre homme, il flotte dans ses vêtements, il tombe de faiblesse). **I-l'at lés douèle thyi zi peurçant la piâ** (il a les côtes qui lui percent la peau, les douèles étant les douves de la barrique). **Sés zeuil zi manjheant la fidiure** (ses yeux lui mangent la figure). **I-l'at la mine d'in jhaû bouillit ou d'in coudin maché** (il a la mine d'un coq bouilli ou d'un coing meurtri).

Et quand ça fait mal, que la douleur est présente : **o m' sabe** (ça me cuit), **o m' zague ou o m' dague** (ça me déchire, comme une dague), **o m' tint daû cagouet au groûs ortail** (ça me fait souffrir de la nuque jusqu'au gros orteil), **o m' dagote dan lés enjhoiture** (ça me tenaille dans les articulations). Celui qui a très mal, **queune** (geint), **sile** (crie de douleur), **ghibe** (donne des coups de pied), **i s' torse coume ine âchet copé en deux** (il se tord comme un ver coupé).

A la suite d'un accident, on peut se faire **ine gourfulure** (une foulure) ou **ine teursailure** (une entorse), ou **ête maché de bout en bout** (être couvert de contusions). Et si l'on s'est **déloqueté la palète daû jh'neuil** (déboîté la rotule), on devient **in bignotoux** (un boîteux).

Le Saintongeais est moqueur, il aime bien donner des sobriquets à ceux qui sont des malades plus ou moins imaginaires. Celui qui est toujours malade est le **mal d'apiomb**. **Le quenardeau** est celui qui *queune* c'est-à-dire qui geint sans arrêt. **Le tire la rale** (tire la jambe) n'est pas solide sur ses jambes. **La cane** est la boiteuse qui marche avec un déhanchement, comme la cane. **La patte en bois** marche avec un pilon. **Roule lés zeuils** a toujours les yeux furibonds, tandis que **Bique à l'euil** est la fille qui louche.

Celui qui a le visage déformé par un tic est appelé **Vise à drète**, ou **Tire à gauche**, ou encore **Goule torse**. **Le beurchut** est celui qui a des dents cassées : c'était le châtre du patoisant Paul Yvon, qui a joué à plusieurs reprises dans « La mérine à Nastasie ». Celui qui souffre d'une rétention d'urine est nommé **Fait trouès gouttes**. Par contre s'il s'arrête souvent en chemin ce sera **Pisse goutille**.

## Le bavardage, la médisance

Les ouvrages de Raymond Doussinet constituent une source inépuisable quand on s'intéresse à la culture saintongeaise. Voici quelques expressions qui concernent la langue, surtout lorsqu'elle raconte des choses que l'on ne devrait pas divulguer.

Celui ou celle qui bavarde, c'est le **bavassoux** ou la **petuche**. On dit aussi qu'il a **ine goule d'avoucat**, ce qu'on pourrait traduire par un « moulin à paroles », en se moquant gentiment des gens de robe dans un tribunal.

Mais il faut reconnaître que le vocabulaire concerne surtout les femmes. Ce sont des **jhavasses** (des commères), des **losses** (des mauvaises langues), des **fumèles qu'avant in biâ fisson** (des femmes qui ont la langue acérée, le fisson étant la langue du serpent). Elles vont **petuché** (bavarder) au *lavour* (au lavoir) ou sur le canton (la place du village), et constituent un véritable service de renseignements, quitte à diffuser des informations pas toujours très fiables, qu'elles vont **beurlandé** (colporter, raconter à tort et à travers).

Celui ou celle qui bavarde est **bin en goule et fort(e) en biague**. Il a **ine goule à quat' battants** (il parle beaucoup), la cloche n'ayant qu'un seul battant. On dit aussi qu'il **fait peté son bet**, ou qu'il **beurlande dés ricouènes** (il colporte des balivernes). Et s'il se répand en propos geignards, il **fét des orimus**.

On dit de la commère qui parle sans se lasser : **sa goule feurme pas maî qu'in thiù d' cane** (sa bouche n'est jamais fermée, elle bouge comme le derrière d'une cane). Je n'ai jamais, personnellement, regardé de près le derrière d'une cane, mais il paraît qu'il bouge sans arrêt comme *la goule d'ine losse*. Une autre expression : **a petuche coume in fagot d' boués vart** (elle bavarde comme un fagot de bois vert). Allusion au fagot qui pétille dans la cheminée, surtout quand le bois n'est pas sec.

Comme c'est souvent le cas en patois saintongeais, les allusions ne sont pas directes, ce qui les rend d'autant plus perfides. Ainsi la bonne voisine, qui a l'habitude de dénigrer les gens, vous dira : « **Jh'aime point les beurdasseries, l' Bon Yeu zou sait !** » (je n'aime pas les racontars, le Bon Dieu le sait). Et comme le Bon Dieu sait tout et voit tout, la pauvre femme risque l'enfer ! **Et voué, ma boune, o-l'ét dés afères thyi s' dizant pâ, margré qu'o séyisse vrai !** Et pourtant, ces affaires qui ne se disent pas, elle s'est empressée de les *beurlandé* ! **Et peû vous m' connaissez, moué jh' feurme ma goule et jh'écoute dire** (et puis vous me connaissez, moi je ferme ma bouche et j'écoute parler). **O m'argade en reün, jh' veux point m'emmenché dans lés afères dés aûte** (ça ne me regarde pas, je ne veux pas me mêler des affaires des autres). Oui, mais quand on la connaît, on se doute bien que ce qu'elle a entendu, même si cela ne la regarde pas, elle ne le gardera pas pour elle.

Si elle ne veut pas trop « se mouiller », elle dira par exemple : **parait, ou souét-dizant qu' thieû peur' Émilien ét cothiu** (il paraît que ce pauvre Émilien est cocu). Et pourtant elle n'a pas tenu la chandelle ! Elle peut d'ailleurs ajouter : **o s' dit mais jh'y étis point, jh'y ai poin-été vouère !** Un peu plus précis : **jh' zou tins d' thièle boune Arnestine** (je le tiens de cette bonne Ernestine). Quand on connaît cette *boune losse d'Arnestine*, on peut être certain de la fiabilité de l'information ! Et quand Ernestine vous dit, en parlant de sa voisine : **ma boune, créyez-vous qu'o-l'ét en fazant des ménajhes, qu'a peut s'ajhtë des chapiâs d' minme ?** (ma bonne, croyez-vous que c'est en faisant des ménages qu'elle peut s'acheter des chapeaux de cette qualité ?), on sent dans ces propos une pointe de jalousie.

Dans le même style : **à c' qu'o m'at été dit, jh' me seût laissé dire** ou **peur c' que jh' vous en dit, o m'argarde pâ**. Ou encore : **enteur nous séye dit, paré ?** (ceci est entre nous, n'est-ce pas ?). C'est un secret, donc il ne faudra pas le dire, mais celui ou celle qui a reçu l'information s'empressera de la faire connaître ! **Avec lé, o-l'ét pâ la peine de batt' la nouvelle** (allusion au tambour du garde-champêtre). Ou encore : **O y at pâ d' danjhé que lés secrets zi chauv'nissiant dans l' ventre** (il n'y a pas de danger que les secrets moisissent dans son ventre).

Souvent les propos sont encombrés d'expressions comme **s'ti, s'tèle, qu'i dit, qu'a dit**, qui permettent à la personne qui les colporte de se dédouaner en se cachant derrière autrui : **a m'a dit, s'tèle, que thieû drôle de Natole feurquentet, s'tèle, la drôlesse des Berrounâ qu'a m'a dit** (elle m'a dit que Natole fréquentait la fille des Berrounâ).

Les absents ont toujours tort, et quand quelqu'un en dit du mal, **i-l'at boune échigne** (il a bon dos). Ou encore **lés oumeroles avant dû li corné** (il a dû entendre du bruit dans ses oreilles). C'est, nous dit Raymond Doussinet, une croyance qui remonte au temps des Romains : quand on parle de quelqu'un, si c'est dans l'oreille gauche qu'il entend du bruit, c'est qu'on dit du mal de lui ; plus rarement si c'est l'oreille droite qui est concernée, on parle de lui en bien.

Il arrive qu'on remette le médisant à sa place : **jhensez don d'avant voute porte** (nettoyez d'abord devant chez vous). Parce que **in cot d' lan-ye ét pu pis qu'in cot d' trique** (un coup de langue est pire qu'un coup de bâton). Et en parodiant la Bible : **o-l'ét l'histouère de la paille et de la cadène** (c'est l'histoire de la paille et de la poutre). Autrement dit on voit la paille qui est dans l'œil du voisin, mais pas la poutre qui est dans le sien.

Parfois, on sent un moment de vérité dans les propos : **des foués, l' monde n'en ajhoutant** (parfois on en rajoute). **Et o-l'at tant d' losses que l' Bon Yeu leûs pardoune** (il y a tant de mauvaises langues que le Bon Dieu leur pardonne). Je n'en suis pas certain !

Mais après tout, **faut-ou pâ qu' lés lan-yes alant leûs branle ?** (ne faut-il pas que les langues marchent ?).

## Les remèdes en cas de maladie

Quels sont les remèdes pour une guérison parfois aléatoire ? Je vous en propose quelques uns, dont certains vont vous surprendre. Sont-ils efficaces ? Le seul moyen de le savoir, c'est de les tester. Alors amis lecteurs tentez votre chance, et si vous vous en sortez sans trop de mal, dites-le moi.

Le médecin, *o coûte des sous*, c'est pourquoi autrefois on essayait de se soigner avec des herbes, des plantes ou autres, selon des remèdes ancestraux. Dans presque chaque foyer, à la fin du 19<sup>ème</sup> et au début du 20<sup>ème</sup>, il y avait un petit livre à couverture rouge, la méthode Raspail. C'est une méthode de promotion de la santé développée par François-Vincent Raspail, qui prônait une médecine populaire, accessible à tous, s'appuyant sur l'hygiène et plus généralement l'éducation populaire à la santé. Elle insistait notamment sur le besoin de se laver les mains, pratique peu courante à l'époque.

Il y avait également des colporteurs qui vendaient des remèdes capables, d'après eux, de guérir toutes les maladies. Il y avait l'élixir de vie, le baume universel, la pierre à migraine, ou encore l'essence d'hysope céleste. Cette dernière, affirmait le charlatan, était cueillie au sommet de l'Himalaya, alors qu'en réalité c'était un simple *lizot* (*hyssopus officinalis*) que l'on trouvait dans tous les jardins de Saintonge. Certains se laissaient avoir, mais c'est aussi le cas de nos jours avec les propositions de démarcheurs malveillants par téléphone ou internet.

Mais revenons à nos remèdes ancestraux. Pour les maux courants, pas très graves, qui nous atteignent chaque année aux changements de saison, il suffit d'aller dans votre jardin, et vous avez tout à portée de main. Ainsi pour un **mal de gorge**, une **application d'âchets ébouillés** (vers de terre écrasés) fera l'affaire. Une autre possibilité : remplir de cendres chaudes des bas ou des chaussettes que l'on a portés toute la journée, on s'en entoure le cou, on se couche et le lendemain matin plus de mal de gorge.

Pour un **simple rhume**, la **prise de sau** (de sel) paraît une bonne solution. Dès les premiers éternuements, reniflez une pincée de sel fin (de l'île de Ré ou de l'île d'Oléron). Et portez sur vous un petit sachet rempli de sel.

Pour un **mal d'oreilles**, une otite, on conseille une **cagouille** : par contre on ne précise pas s'il faut se la mettre dans l'oreille ... ou ailleurs ! En cas de **maladie de cœur**, rien ne vaut un **quartier de taupas** (un morceau de taupe écartelée). Enfin si *voute drôle* a des **verruës**, appliquez **ine loche** (une limace rouge) : *mais jh' peûx pâ vous accertainé qu'o piarat au drôle !*

En cas d'**anémie**, buvez de **l'eau rouillouse**. Dans une carafe d'eau, mettez à rouiller une poignée de clous. Avant chaque repas, buvez-en un verre.

C'est l'été, et vous avez pris un **coup de soleil**. Dans ce cas, il faut faire appel à un panseur qui soigne le feu. Il applique un linge sur la partie douloureuse, et il y applique, sans en répandre une seule goutte, l'ouverture d'une **carafe d'eau bien fraîche**. Des bulles s'élèvent, l'eau bouille, c'est ce que dit le panseur, et vous êtes soulagé.

Si vous avez la **fièvre**, appliquez le remède de la **crotte de bique**. Vous prenez deux fois par jour cinq crottes de chèvre diluées dans un verre de vin blanc, et cela pendant huit jours. Je n'ai pas essayé, mais c'est peut-être efficace contre la Covid ! Il paraît que les raclures du tombeau de Saint Eutrope, dans la crypte à Saintes, guérissaient également de la fièvre, diluées dans du vin blanc.

En cas de **cot d' sang** (apoplexie), il est conseillé le **remède du crâne de pendu** : il faut en prendre le matin à jeun un morceau gros comme un petit pois dans un verre de vin blanc. Reste à trouver un crâne de pendu, ce qui n'est pas chose facile.

Heureusement qu'il y a le *vin bian* pour faciliter la prise de tous ces remèdes ! Mais le *cognat* n'est pas en reste. *Ine goutte de cognat revile soun houme* (ressuscite son homme) justifiant son étymologie (eau de vie). Si vous avez la **grippe**, parce que vous avez oublié de vous faire vacciner, essayez la **recette des trousés bounets**. Vous ne la connaissez pas ? Je vais vous l'expliquer, et je pense que l'on aura plus d'amateurs que pour le remède de la crotte de bique. Vous préparez un litre d'eau bouillante, que vous agrémentez d'une bonne dose de cognac, de citron, de cannelle, de sucre, et vous vous couchez en plaçant au pied de votre lit, à hauteur de votre pied gauche, un bonnet. Vous buvez le breuvage jusqu'à ce que vous aperceviez deux, puis trois bonnets. A ce moment-là vous n'aurez envie que d'une seule chose, dormir. Et le lendemain matin, la grippe a disparu !

Il ne faut pas oublier les plantes. Sous forme de boisson, le **cochet** (pissenlit) et la **sarmazelle** (chiendent) sont diurétiques. Le **lizot** (hysope) soigne la digestion.

En application, l'**ervant** (valériane) soigne les blessures avec contusion. La **lapace** (bardane) est efficace contre le gonflement du ventre. L'**égnon** (oignon) peut être appliqué sur un furoncle. Et si vous avez mal aux yeux, la **pieur de veugne (pleur de vigne)** fera l'affaire : c'est la sève recueillie après la taille de la vigne.

Si ces remèdes ne vous satisfont pas, il ne vous reste que deux solutions : faire appel à un saint guérisseur, et faire une prière. Saint Eutrope est le plus invoqué, sous plusieurs noms : Saint Idrope (contre l'hydropie), Saint Estropit (invoqué par les estropiés), ou encore Saint Acorpit, patron des prisonniers (à cause de leur position accroupie dans les cachots). Saint Fort était invoqué pour les enfants chétifs, et Saint Clair pour les personnes atteintes de cécité. Tous ces saints pouvaient être invoqués au cours d'un pèlerinage au pied de leur statue, ou d'une procession jusqu'à une source dont ils sont le patron.

Les prières de guérison devaient être récitées sans changer les paroles, pour qu'elles conservent leur efficacité. La plus connue est celle qui permet de guérir le hoquet. Il fallait réciter sept fois de suite sans respirer :

Jh'ai le loquet  
Yeu m' l'a fait  
Dominu  
Jh' l'arai pu

Voilà, amis lecteurs et amies lectrices, quelques uns des remèdes que vous pouvez utiliser. Mais je ne répons pas de leur efficacité. Leur seul inconvénient, c'est de ne pas être remboursés par l'assurance maladie.

## Le goret ... sauf voute raspet !

Le cochon a toujours eu une place importante chez nos paysans. Chaque famille engraisait un voire deux animaux, car dans le cochon, tout se mange ! Et comme cet animal s'engraisse à ne rien faire, on l'appelle le **noble**, ou le **président**, ou le **monsieur** ou le **parouéssien**.

Le Charentais ne parle pas du cochon mais du goret. Toutefois ce mot a une petite connotation péjorative, c'est pourquoi, quand il en parle, il ajoute toujours une formule comme : **sauf voute raspet, en vous raspectant, au raspet que jh' vous doués**.

Ainsi, dans son monologue « Hérodiade aux arènes de Saintes », Goulebenéze écrit, à propos de la drôlesse qui se suicide : *a t'empougne in coutâ d' thieuzine long coume mon bras, censément in coutâ prr' tuer le goret, en parlant prr' raspet ...*

### L'élevage du goret

Le **goret** est l'animal adulte. Quand il est « à l'engrais » c'est le **naurin**. Et s'il est élevé pour la reproduction, on l'appelle le **veurat**. La truie est la **treue** ou la **gorette**. Si elle est destinée à la reproduction, c'est la **treue gorette**. Quant au cochon de lait, au porcelet, c'est le **laiton**.

Le goret vit dans un **part**, qu'on appelle aussi **parçon** ou **têt aux gorettes**. Quand la fermière porte la pâtée au cochon, elle lui donne sa **beurnée**. Écoutons ce que nous dit Raymond Doussinet à ce sujet :

*« Pour annoncer son approche au cochon qui somnole dans son toit, la fermière agite l'anse du seau, secoue le verrou qui ferme la porte. Ce sont des bruits que la bête comprend fort bien. Elle comprend bien, aussi, la voix de sa maîtresse. Il y a une vingtaine d'années \*, à Bréville, chaque village avait son cri d'appel qu'il employait de préférence à tout autre.*

*Suivant qu'il s'agissait du cochon ou de la truie, on pouvait entendre : Lou ! lou ! ou Loute ! loute ! (le bourg) ; Glou ! glou ! ou Gloute ! gloute ! (La Cabane) ; Blou ! blou ! ou Bloute ! bloute ! (Marmounier) ; Tya ! tya ! (La Selle) ... »*

\* Doussinet écrit en 1967

### La thieuzine de goret

C'était l'époque où il n'était pas nécessaire de passer par un abattoir. On décidait du jour, et on invitait la famille et les amis pour aider. Tuer le cochon, c'est **fère ine assassin**, expression utilisée surtout dans le Pays bas charentais. Parfois, on tue **ine mouétié d' goret**, lorsqu'on met à mort un cochon acheté et engraisé en commun par deux familles.

Au départ, on **signe le goret** et on le **fiambe** (on le saigne et on le flambe sur un feu de paille). Puis **n'on zi rak'ile la piâ envec in tubiâ** (on lui racle la peau avec un tesson de tuile). Enfin on **l'encruche au pendail** (on le suspend par les pattes de derrière) : pour cela il faut des hommes costauds, car l'animal est très lourd. Puis on le **quartajhe** en deux (on le partage), on le découpe, et il ne reste plus qu'à **fère la thieuzine**.

Pour cela, il faut avoir préparé tous les ustensiles nécessaires, propres et en bon état de marche :

- **in coutiâ à tuer les gorettes**, un long couteau pointu ;
- **ine ouillette à boudins**, un entonnoir à large ouverture ;
- **in tabiâ**, une planche pour hacher la viande ;
- **ine chaudroune**, dans laquelle on fait fondre la graisse ;
- **in brassour**, un bâton pour remuer le lard qui fond dans la chaudroune.

Que cuisine-t-on dans le goret ? Des saucisses bien entendu. Et des boudins. Si un boudin éclate, cela signifie qu'il y a un cocu dans le village. Vous imaginez si tous les boudins ont éclaté ?

On prépare également des rôtis, qu'on peut faire cuire dans la graisse de la chaudroune. Puis les jambons, qu'il faut saler, avant de les mettre à sécher dans un local ventilé. Les rillettes, qu'on appelle graton, ou grillon. Les grillounettes sont les rillettes très fines qui se sont déposées au fond de la chaudroune : c'est délicieux. Et enfin les côtes, découpées *bin coume o faut* : pour restaurer les cuisiniers et les cuisinières, quelques petites côtes grillées au coin *dau foujher* : un régal.

Il ne faut pas oublier la **sauce de pire**, à base de cœur et de foie blanc et noir et le **jhigourit ou tantouillée**, un civet à base de sang, de couenne, de foie, d'oignons et d'épices. Ces deux plats doivent cuire longtemps pour être appréciés.

Enfin, pour terminer, quelques tours de cochon. *Si in drôle vous enneût*, vous lui prenez son couteau de poche, et vous l'enfoncez profondément sous la queue du goret. Dans un gros boudin bien appétissant, on introduit de la filasse, ou encore mieux la queue du goret, et on l'offre au plus gourmand. On peut aussi accrocher la queue du goret dans le dos du voisin : quand on vous dit que rien ne se perd dans le cochon !

## **Cinquième partie**

### **Un peu de vocabulaire**

**Commentaires de  
Jean-Jacques Bonnin**

## A

## Patois

## Français

Abitiâ ou aboteau ou abotra	Petite levée de terre séparant deux claires (ostréiculture). Mais aussi abatis d'arbres, par exemple
Abouté	Mettre bout à bout, terminer, déboucher sur, aboutir sur ou toucher à
Abrâmit	Avoir faim. « <i>T'es donc ben abrâmit qu'tu peux pas aspérer q'le fricot soit cuit !</i> » (Musset). À rapprocher de bramer : crier, se plaindre de la faim
Abre	Arbre
Acabassé	Accablé, voûté, courbé
Acantouné	Se réunir sur le canton (placette du croisement) pour discuter. "Faire quéreux"
Açartainé ou accertainé	Assurer, affirmer
Acoté le thieur	Réconforter. S'appuyer. <i>Accote te su moun épale</i>
Accoubié (s')	S'accoupler, se mettre ensemble. Faire joindre deux animaux : les bœufs sous le joug, deux objets. « <i>Il acoubla mollement les deux angles ensemble</i> » Rabelais <i>Pantagruel III XX</i>
Achalé	Chauffer, donner chaud, agacer, irriter. Synonyme de chauffer : calere(latin) = chauffer. Également harceler, importuner. <i>Thieu temps est achalant keum tout.</i> Participe passé : achali « <i>O fait ben chaud, fi d'garce ! Les feuilles de thiellés cois étant toutes achalies !</i> »
Achenau	Canal d'écoulement. <i>Cours d'eau artificiel ou naturel, aux bords rehaussés, susceptible d'être réglé au moyen de vannes dans un but de navigation ou de dessèchement des marais. D'après E. Clouzot « Les marais de la Sèvre niortaise et du Lay du Xème à la fin du XVIème 1904</i>
Achené (s')	S'accoupler en union libre, à la façon du chien (le cheun) d'où le "populaire" être à la colle. Mais aussi embaucher
Âchet	Ver de terre. Le paysan est le "copeur d'achets". Par extension : vers d'un poème. <i>Êche : nom populaire du lombric rouge, petit ver de terre dont on se sert comme appât. Syn aiche, èche, laiche TLF</i> J'ai demandé « deux hachés » à la boucherie (ce n'est pas mon plat préféré...) et le boucher s'est bien amusé quand je lui ai expliqué ce que cheu nous, on appelle un âchet...
Acrapauti	Affaissé sous l'effet de la fatigue ou de la vieillesse, écroulé, en ruine. Ébouillé, aplati comme un crapaud ?
Acrêté	Se sentit acrêté : se sentir fier de sa petite personne (Doussinet). « Vraiment, tu es bien acrêté à ce matin : tu mangeas hier soir trop de mil. Viens ça, viens ça, je te donnerai de ma fouace.... ». Rabelais Gargantua Comment fut mu entre les fouaciers de Lerné et ceux du pays de Gargantua le grand débat, dont furent faites grosses guerres.
Âcrie	Objet de peu de valeur
Adon	Si o s' trouve à l'adon : si les circonstances sont favorables. Canada "Heureux hasard, chance" - TLF, cit. Hémon, 1916 .BHVF <i>Canadianisme</i> Don, bonne disposition du destin, hasard heureux, chance : TLF <i>Bonjour, monsieur Chapdelaine. Bonjour, mademoiselle Maria. C'est un « adon » que je vous rencontre, puisque votre terre est plus haut le long de la rivière et que moi-même je ne viens pas souvent par « icitte ».</i> — (Louis Hémon, <i>Maria Chapdelaine</i> , J.-A. LeFebvre, Montréal, 1916)
Adouée	Concubine. Terme, de vénerie : on dit <i>perdrix adouée pour une perdrix appariée, accouplée</i>
Adoué	Donner en mariage
Adouné	Convenir, s'accorder, harmoniser

Afijhé	Handicapé, bienheureux, idiot : l'afijhé dau villaghe. Lou ravi provençal
Agrâlant	Avenant, aimable, aguichant
Aigail	Rosée. Vient du latin "aqua" : eau. En occitan : aigue (Aigues Mortes). Le bataigail ou batégail est la grenouille. Peut être, simple hypothèse, de la même famille qu'aigu : rendu pointu par <u>aiguillage</u> sur une meule à <u>eau</u> . Terme de chasse : rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles des herbes et des arbres. <i>L'aigail ôte le sentiment aux chiens</i> . On a dit en Poésie, <i>L'aigail des prés, des fleurs</i> ; et hors de-là il n'a guère d'usage. Dico Académie
Aisit ou ézit	Facile. À son aise : sans être riche ne pas être dans la gêne (profiter d'une petite benasse par exemple...)
Ajhasse	Pie. L'ajhasse et sa célèbre chanson. Des collègues poitevins « de la vache à Colas » m'ont « acertené » que c'est une chanson d'origine huguenote. Nous l'avons chantée en Italie, au restaurant où se déroulait un repas de communion. Il n'est pas de petits plaisirs...
Ajheté	Acheter
Ajhidé	Aider
Ale	Aile
Amauduré	Calmer, apaiser
Amegnouné	Amadouer, flatter, arranger
Anchoutit	Salir, souiller
Aneut	Aujourd'hui. Au jour d'aneu, comme disent les gens qui veulent singer la redondante et pléonastique formule : « au jour d'aujourd'hui ». Une différence quand même : nous avons hérité de nos « ancêtres les gaulois » l'usage de compter le temps non en jours, mais en nuits. Donc au jour d'aneut n'est donc pas vraiment un pléonisme...
Angrouése	Lézard gris. Le lézard vert est appelé "Langrotte" (Iacerta latin, lagarta espagnol). On dit aussi « rapiette », mais c'est peut être plus occitan ?
Apilé (s')	S'effondrer. Mettre en tas, ou « apiloter ».
Appropesit	Nettoyer, laver
Aqueni	Fatigué
Ar	Air
Arbigheois	Mauvais sujet. Déformation d'albigeois
Areugne	Cabochard, araignée
Arou	Bon à rien, farfelu, inefficace
Arrimaghe	Accueil. Arrimaghe verbal : discours
Arsenit	Filou, loustic, personne désagréable <i>« Vouéyez thiel arsenit Si ne prend pas pliaizi À causer de l'agâs pretou là vou y passe</i>
Artoupan ou artoupian	Dr Clémenceau d'Angoulême, cité par Musset Chenapan
Assent (d')	D'accord
Asseye	Essai
Assotiné	Surprendre, rendre sot de surprise
Asteur	Maintenant, actuellement (à cette heure)
Atendillon	En-cas, en attendant de passer à table, pour goûter les grillons juste cuits, avec un cot de bian, par exemple. Peut varier du solide casse croûte aux « échantillons » ou aux amuses ballots.
Athieuché ou athiuché	Assécher, vider une bouteille
Athiulé	Déverser
Aviremouche	Gifle sur la joue en aller-retour, chasse mouche. On trouve aussi aviremarion

Avouène de thiuré Ayand ou ayant Ayerot ou aillerot	Poivre. En usage également en langage populaire Gland Ail sauvage
---	---

# B

Patois	Français
Babigheot	Petit lait, babeurre
Babouin	Épouvantail
Baderole	Outroumer sa baderole de là : prendre le large (Doussinet)
Badinguet	Surnom donné à Napoléon III et à ses partisans. Badinguet serait l'ouvrier qui a aidé le futur empereur à s'évader du fort du Hâ
Badoulé ou bagouillé	Parler à tort et à travers, bavarder
Badrulé	Flâner, bader
Baguezon	Sitoût baguezon chét : vieille expression saintongeaise pouvant être traduite par crépuscule, tombée du jour (Doussinet)
Balan	Rythme, équilibre. Aller d' son balan : aller à son rythme. On dit aussi "aller de son branle"
Balasse	Bal de tenue douteuse
Balé ou balet	Hangar rustique
Balerit	Oiseau de proie, épervier. Dans le texte "Lisabeth à Paris", Charly Grenon parle du balerit (l'avion) qui transportait les époux royaux
Bâlin	Pièce de toile de réparone (chanvre tissé très peu serré) de la taille d'un drap. Par extension bâlin a pris le sens du drap.
Balé	Flotter
Ballot	Lèvre
Baragouane	Poireau de vigne (paurée baragouane)
Barbot	Blatte, cafard, cancrelas
Barré	Fermer. Barrer le pourtau : fermer la porte
Bâsse	Cuve, bassiot, panier à vendange
Baughé	Mesurer
Bayète	Baguette (notamment pour une fée)
Bâzit	Mourir
Bedet ou beudé	Veau. On dit aussi "viâ"
Begasse ou beugasse	Bécasse
Belé, beulé	Pleurer
Belous	Péjoratif pour paysan
Belughée	Grande quantité, foule grouillante
Benaïse	Littéralement "Bien à l'aise"
Benasse	Patrimoine, propriété
Berchouse	Beaucoup
Besat ou bezat	Mettre à bezat : réduire en miettes (Musset). Etre à bezat : être détruit
Bespagne	Maïs. Blé d'Espagne. Voir garouil
Besson ou beusson	Jumeau
Bet	Bec (bet d'ajhasse)
Beucheter	Évoluer, se dérouler, transformer
Beuille	Ventre
Beurchut	Édenté
Beurdasserie	Activité brouillonne

Beurdindin	Romanichel
Beurdouéré	Salir, souiller
Beurlandé	Faire des commérages
Beurlin ou belin	Ver dans le fruit. Beurlin signifie aussi bélier (mouton mâle)
Beurné	Salir
Beurnocion ou beurnoncio	Juron saintongeais, marquant la surprise, le dégoût.
Beurnuzon ou beurnujhon	Petit morceau, miette
Beurton	Étincelle
Beurtrand	In moument Beurtrand, ma jh'ment vouét-t-in yivière. Expression que l'on trouve dans "Le chérentais qui manjhe six fouès prr' jhour" de Goulebenéze (Goulebenéze, le charentais par excellence, éditions du Croît vif, page 503) et que l'on peut traduire par : il ne faut pas exagérer !
Beurvoché	Boire jusqu'à "plus soif"
Beuyot ou beuillot	Stupide
Bibé	Tourmenter : biber le sang
Biète	Poume biète : pomme blette
Bigail ou bigaille	Moustique Embarras, peine, préoccupation.
Binetu	Petit oiseau genre verdier, mésange ou roitelet
Bireuillé	Regarder, guetter, épier
Bisqué	Éprouver du dépit, enrager
Biton	Homme, garçon
Bitoune	Femme, jeune fille mais aussi petite bouteille (fillette)
Blaud	Ver (dans le fruit)
Bobîâ	Nigaud, niais
Bonne	Borne (de géomètre), limite. D'où abonnement (Musset)
Borajhie	Impûreté, déchet
Bordaque	Huître (péjoratif). Voir Heûtre
Bor'ye	Borgne
Boughette ou boujchette	Petit sac, poche, bourse. A donné le mot budget, après un passage chez les anglais
Bounighé	Se livrer à des petits travaux
Bouqué	Bouder
Bourgandin ou bourgandien	Bohémien
Bourgheois	Surnom donné au cochon (on l'appelle aussi Peurzident ou Noble). C'est dire l'admiration des paysans pour le goret (sauf vout' raspet). Faire un assassin c'est "tuer le goret".
Bourgnon	Piège souvent en osier pour attraper du poisson dans la rivière
Bourolle	Bosse, excroissance
Bouzine	Piège. Coum' in chafouin dans n'ine bouzine : expression saintongaise, littéralement comme une fouine dans un piège
Brâmé	Pleurer, crier
Bran	Son (pour le bétail)
Breumé (ou bromé)	Beugler
Bronzé	Déborder, en parlant d'un liquide. La fontaine romaine de Vénérand était autrefois appelée "Font dau Bron"
Buffé	Souffler
Bufion	Avouère le bufion : avoir le souffle coupé
Bujhée	Lessive

Bujhour	Grand récipient de terre cuite qui servait à "couler" la lessive (la bujhée). Beaucoup étaient fabriqués au village des Bujoliers, dans la commune de Saint-Césaire, là où se trouve le Musée de la Méridine
Burot	Vide, creux
Burre	Beurre
Buzoté	Perdre son temps à des riens
Buzotiâ	Qui travaille lentement, paresseux

## C

## Patois

## Français

Cabourne	Creux
Cafourche	Branche fourchue
Cagnardé	Paresser
Cagouet	Nuque
Calâ	Noix, crâne
Câlin	Malhonnête
Canet	Canard
Capit (se)	Se cacher, se blottir
Carciné	Brûler, calciner. Carciner les sangs : se tourmenter
Carmé	Calmer
Carré (se)	Se cabrer
Cartaghé	Partager, diviser en quarts
Cassotte	Sorte de casserole à puiser de l'eau, munie d'un manche creux
Caunit	Honteux
Cémentière	Cimetière
Chabarraghe	Verbiage, long discours
Châgne	Chêne
Châgnon	Châgnon dau cou : nuque, occiput
Chail	Caillou
Chaintre	Partie non cultivée laissée au bout des champs pour tourner la charrue (Musset)
Chaire	Chaise
Chaleuil ou cadeuil	Petite lampe à huile faite d'une cupule portant une ou deux mèches, avec un crochet qui permettait de la suspendre. On utilisait surtout de l'heûle de calâs (huile de noix)
Chaliné	Chauffer, faire un temps orageux
Champissoux	Variable, fantasque
Chancre	Crabe
Charcoî ou charcoué	Carcasse, corps
Chat-foin	Fouine
Chatiâ	Amoncellement de nuages
Chaudin	Estomac, panse de porc ... ou de chrétien
Chaum'nit	Rassis, moisi
Chaurit	Sourire
Chavaillon	Tirer les chavaillons : enlever avec une houe les mauvaises herbes autour des ceps de vigne
Chère	Tomber, choir
Chenassier	Débauché, coureur de femmes. Vient de "chenasser" : se dit d'un chien qui poursuit une chienne pour s'accoupler
Chétel	Cheptel
Chéti	Malicieux, méchant. In drôle chéti est un enfant malicieux qui fait des bêtises (coum' tous les drôles). Mais si l'on dit d'un adulte : thiel' houme o l'est in chéti, cela signifie qu'il est méchant et qu'il faut s'en méfier

Cilugein	Chirurgien, docteur
Claviâ	Hameçon
Cochille	Coquille
Coïbine	Fère la coïbine (ou le cadrou) : faire triste mine (Musset)
Coie	Gourde creusée dans une coloquinte. Donner ine boune bise à la coi : caresser la bouteille et en vider une bonne partie
Copé	Coopérative, épicerie
Corpeugnon ou corpignon	Croupion, coccis. A torse dau corpeugnon : elle marche en ondulant des hanches
Cosson	Ver dans le bois
Cot	Coup. En des cots : parfois
Cothiue	Cigüe
Cotyons ou cot'llons	Cotillons
Couène	Marmite en fer
Coutiâ	Couteau (Voir gouderelle : mauvais couteau)
Couvrailles	Période des semailles d'automne, et travaux faits pendant cette période
Crassou	Avare. Voir la pièce du Docteur Jean "Le crassou"
Croisée	Fenêtre
Crôs	Favoris aux joues, taches de vin aux lèvres, moustache

## D

## Patois

## Français

Dagoté	Sauter, remuer, produire des douleurs aiguës (provenant de "dague")
Dail	Faux (instrument à faucher). Battre son dail : mourir. Tu t' mouches pas avec in dail : tu ne te refuses rien
Dalté	Planer, se débattre en haletant
Damioche	Équivalent féminin du Monsieutrâ (Doussinet)
Dâr ou darre	Derrière
Darne	Tranche. Darnier : se couper. Ine darne de jhambon dans le bon tail : une tranche de jambon en bonne coupe (Doussinet)
Déjhobré	Débarbouiller
Déjhouquée	Levée du lit
Démain	Il a pas de demain : il est adroit des deux mains
Dénaughé ou dénanghé	Détruire, faire fuir
Dénoujhé	Dénouer
Déralé	Déchirer
Dérivé	Retourner
Désencruché	Décrocher
Det ou dé	Doigt
Deurdossé	Frissonner
Deurpé	Courir
Deurser	Dresser
Devantau ou devantiâ	Tablier
Dhiors ou douhère ou d'houère	Dehors
Dixe	Disque
Dodé ou dodailé	Rêver, être en état de somnolence
Doué	Prélever de la vase au pied de l'abotteau et la reporter sur celui-ci (ostréiculture)
Drigail	Désordre
Drôle, drôlesse	Enfant. Voir aussi quenaille
Duvrit	Ouvrir

## E

## Patois

## Français

Ébaffé	Étonné, essoufflé, hors d'haleine
Ébarouissant	Réjouissant
Ébaubi	Ébahi, étonné, interdit, surpris
Ébeurté (s') ou ébreté (s')	Crier de colère
Ébezillé	Étonné, tombé des nues
Éboughé (s')	Se lever pour partir
Ébouillé	Écraser
Ébraillé (s)	Hurler, s'écrier, s'égosiller
Ébret	Cri
Ebreté (s')	S'écrier
Écambouille ou écombouille	Averse
Écarjhé	Tombé (de quelque part), parti à l'écart
Écarjhé	Se mettre au beau (en parlant du temps qui s'éclaircit)
Échaudit	Enfant malingre, allusion au poussin mal venu, au bourgeon touché par la gelée (Doussinet)
Écombughé	S'imprégner d'un liquide
Écrapautit	Écraser
Éjhozillé ou éjhozelé	Joyeux
Éloize ou éloise	Éclair
Émalé (s')	S'achever
Embounzit	Bonifier (Doussinet). "On ne s'embounzit pas en veillezissant"
Émolé	Écrit, journal, imprimé
Émoyé (s')	S'inquiéter, s'enquérir de
Empané	Saisir à pleines mains
Empené ou empeuné	Embarrassé, empoté, en difficulté
Encruché	Accrocher
Endôminé	Qui a le diable au corps, qui est possédé
Enfarghe	Entrave que l'on mettait au cou des vaches pour les empêcher de courir. On dit aussi "Talbot"
Enfarghé (s')	Se lier avec quelqu'un. Au sens propre : s'entraver
Enfondu	Et' enfondu : être mouillé, trempé (par une averse par exemple)
Énoujhélé	Casser les noix pour en extraire l'amande
Éparé	Étendre, éparpiller, étaler
Éparis	Feire in éparis : tomber, s'étaler de tout son long
Épeunillé	Dépenaillé, déchiré
Épiraillé (s')	S'égosiller, s'époumoner
Épiumassé (s')	Action de se lisser les plumes, pour la volaille. On dit aussi "s'épivarder". Par extension : se lisser la moustache
Épourantit ou épouraillé	Épouvanter, faire peur

Érabelle	Érable
Éralé	Déchirer
Éreigne	Araignée
Éripi	Glissade
Escoffié	Estropier
Escripet	Piège pour capturer les petits oiseaux. On dit aussi "Gripet"
Ésiner	S'échiner
Ésit	Essieu
Esqualète	Squelette
Essamé	Essaimer, disperser, répandre. Sentir : "O l'essame point à bon" = ça pue !
Essanjhé	Laver
Esseuille	Débris
Essilé	Crier (voir siler)
Estopé	Arrêter, reprendre
Estrémontane	Étoile polaire. Perdre l'estrémontane : perdre le nord (Doussinet)
Estroupié	Estropié
Étout (ou otout)	Aussi, itou. On dit aussi "tou" : moé tou
Étroumé ou outroumé	Enlever, ôter, déplacer : outroumé son chapiâ
Évanlé (s')	S'étendre paresseusement
Éve ou eive	Eau
Éyise	Église
Ézit ou aizit	Facile, aisé

## F

## Patois

## Français

Fagne	Boue, fange
Fail ou fi	Fils
Fanâ	Fanal. Exemple : le fanal d'Ébéon, sur la route romaine de Saintes à Poitiers
Fargon	Outil comprenant un long manche au bout duquel sont fixés des chiffons pour nettoyer le four. J'ai trouvé utilisée par Montaigne, dans un de ses développements « féministes » l'expression la pelle et le fourgon, des accessoires de cheminée, ce fourgon désignant un tisonnier. <i>« Il est bien plus aisé d'accuser l'un sexe que d'excuser l'autre. C'est ce qu'on dit : le fourgon se moque de la poêle (III). »</i>
Farinoux	Couvert de farine. Au sens figuré : hypocrite
Faurbir	Fourbir
Ferée	Bêche droite
Feuille ou feuye	Fille
Feurmigher	Éprouver des démangeaisons (comme les fourmis courant sur la peau)
Feurter	Frétiller
Fî ou fail	Fils. (longtemps le I final ne se prononça pas) désigne également une petite verrue, ou une petite peau coriace sur le côté des ongles.
Fî d' lou	Fils de loup (juron). N'en déplaie à certains le lou en question n'a pas à priori à grand-chose à voir avec le <i>Canis lupus</i> et ses grandes oreilles. Je pense que c'est une adaptation du « fi de louère » occitan. La louère en question, en vieux charentais loire, (c'est un nom féminin), a plusieurs sens. Il y a, à Angoulême, une vieille rue de la Loire qui desservait le village et le moulin du même nom. Au départ, il désignait une femme qui se louait, en tout bien tout honneur, comme un valet de ferme, pour des travaux agricoles ou ménagers. C'était devenu le quartier des laveuses, on peut voir encore dans les jardins au bord de l'ancien canal de l'Anguienne désaffecté, des « pones » et des tables à laver en pierre. Puis, les femmes ayant été de tout temps victimes de la réprobation publique, même s'il n'y avait rien à réprover, il a pris un sens plus péjoratif et injurieux, les services loués supposés pouvant être d'un tout autre ordre. Une de mes collègues me racontait que lorsque, petite fille, avec ses sœurs elle se montrait désagréable avec sa grand-mère périgourdine, celle ci les traitait de « petites louères. ». Elles ne savaient pas vraiment ce que ça voulait dire, mais elles avaient compris que ce n'était pas gentil. Donc « fi de lou » peut être interchangeable je pense avec « fî de garce ».
Fiandrin	Indolent. Généralement précédé du qualificatif "grand". En parler pointu d'Angoumois, on disait flandrin
Ficer ou fisser	Piquer (en parlant du moustique par exemple). Le fisson est le dard
Fiçon ou fisson	Dard, mais aussi mauvaise langue faisant des commérages. Peut désigner parfois également une bête vrimouse : une guêpe, un burgaud, mais parfois une serpent, ou un vipère, comme on dit du côté du Périgord. Désigne aussi par erreur la langue bifide du serpent, qui est en réalité un organe tactile. Par analogie avec les serpents considérés comme un symbole de trahison, une incarnation du Diable, le terme a pris une connotation péjorative : mauvaise langue, langue de vipère etc....

Fin	Il est point deux cots trop fin : euphémisme poli pour "c'est un imbécile" (Doussinet)
Fissouner	Piquer avec son aiguillon, faire la mauvaise langue Peut également signifier encourager vigoureusement par la parole et éventuellement par le geste une personne qui met quelque mauvaise volonté à s'acquitter d'une tâche, ou remplir un devoir. Fissonner, pigouiller : encourager de façon vigoureuse, ou asticoter.
Formojheau	Tas de fumier
Formojher	Nettoyer, enlever le fumier de l'écurie
Foutimasseries	Bagatelles
Frâgne	Frêne
Frasant ou frâzant	S'emploie à la forme négative. Il est pas frasant : il est désagréable, pas commode et peu loquace
Fratress ou frontès	Coiffeur
Freut ou frut	Fruit
Freux	Oiseau proche du corbeau
Frougner	Se thyytter frougner : se laisser serrer de près
Froumass'rie	Pharmacie
Fumèles	Les femmes en général, sans caractère péjoratif. <i>Mais les patates se portant beun</i> <i>O faut pas vous inquiéter d' zelles</i> <i>L'doryphorat jh'y comprends reun,</i> <i>La maladie prend qu' les fumèles</i> <i>(Goulebenéze, le doryphorat ou la maladie d' la patate)</i>
Fût	Tronc d'arbre

## G

## Patois

## Français

Garet	Guéret, terre labourée. Ét' dans n'in biâ garet : être dans une mauvaise situation
Garguenâ	Gosier, gorge. Entendu aussi dans le même sens « garganette ». Cf. Gargantua « Thieu cougna, o glisse dans le garguenâ coume le p'tit Jhésu en thiulottes de v'lour ».
Garoché	Jeter quelque chose sur quelqu'un : garocher des oziâs
Garouil	Maïs. (voir Bespagne). Le maïs vert est le garouillet
Gaubarjhé	Rassasier
Gauré	Tromper (Musset)
Gavagné	Gaspiller
Geau-bian	Gelée blanche
Gheline	Poule
Gheneuil ou jheneuil	Genou
Ghigourit	Civet de porc appelé aussi "tantouillée"
Ghin-né	Gêner
Ghité	Pousser Ghiter_ou reghiter_ émettre des rejets en parlant d'une plante. Au printemps quand les oignons (ou les ougnounes ) commencent à « reghiter » et les gites à verdir, on peut en faire de bonnes omelettes. Quand une plante (une bouillée de frettes recépée, par exemple) remet des nouvelles pousses, on dit qu'elle reghite.
Goudrelle ou gourdel	Mauvais couteau. Vient du vieux français : coutel
Goujhé (se)	Se gaver
Gouiné	Soigner, dorlotter
Goule	Bouche. "A vout' santé ma goule bouét" disait le thiu-salé Pinuche, de Mornat (Charly Grenon). Un soir de quatorze juillet à Grand Villaghe, tout le monde était prêt à partir, à s'émouvé vers la plage pour voir le feu d'artifice. Le maire a prévenu l'assemblée que pour remplacer la fanfare qui devait nous accompagner, et qui avait fait faux bon, on se rendrait à la plage en s'accompagnant du « <i>branle de la goule</i> ».
Gralouère	Temps très chaud. Grâler : cuire au soleil. C'est aussi une pièce, un lieu où il fait particulièrement chaud. <i>Fi de lou ! Allons cueurver de sé dans quèle gralouère.</i>
Gravé	Gravir, monter. Grimper : employé par Rabelais Gargantua chapitre XXVII Épisode des guerres picrocholines où l'on voit Frère Jean armé de son bâton de croix, défaire les troupes de Picrochole qui avaient assailli l'abbaye de Seuilly Lerné. <i>Sy quelqu'un gravoit en une arbre pensant y estre en seureté, ycelui (frère Jean) de son baston empaloyt par le fondement. Si quelqu'un de sa vieille congnaissance luy crioyt.</i> - <i>Ha frère lean mon amy, frère lean, ie me rend.</i> - <i>Il t'est (disoit-il) bien forcé, may ensemble renras l'ame à tous les diables.</i>
Grèle	Tamis, <i>grelot ou guerlot</i>
Grimpouné	Cramponner

Grissé	Grincer
Grole	Corbeau Une onomatopée : Krähe en allemand, crow en anglais. Jhambes de grolle. Je soupçonne les personnes m'ayant parfois affublé de ce châfre, d'avoir développé une jalousie à l'encontre de ma finesse, mon élégance et ma modestie naturelles. On trouve également avec le même sens « pat' de jhau » (pattes de coq).
Grouée	Couvée
Guarguenâ	Gorge, garganette (Angoumois)
Guedé	Rassasié Hélène, notre jeune fille au pair, déçue du fait que les ghens' d'Angoulême n'aient pas d'accent s'intéressa au parler local et déclarait parfois avec un bel accent britannique, lorsqu'à table, on lui représentait un plat, « Non meurci, je suis guedée. »
Guenillou	Déguenillé
Gueunasse	Diarrhée
Gueurlas	Tamis pour le grain. Verbe guerlaillé ou grelaillé.
Gueurne	Graine. Gueurne d'enneut : graine d'ennui, vielle expression concernant la naissance d'enfants (Doussinet) Une citation de Raymond Doussinet : « I l'avant teurpé dans mes guernes ! » et sa traduction en langage soutenu : « Ils ont piétiné mes semis ! ».
Gueurniote	Croûton de pain
Guindounier	Espèce de cerisier donnant des cerises acides, appelées guindoux
Guindoux	Variété de cerise acide que l'on met dans l'alcool

# H, I, J, K

Patois	Français
Habillement	Assaisonnement (terme de cuisine). On dit aussi "habiajhe" : <i>"La cagouille, o l'est reun! Mais l'habiajhe! l'habiajhe! l'habiajhe!"</i> (Goulebenéze, la recette des cagouilles à la Rochelloise)
Heure	Se leuver haute heure : se lever tard, faire la grasse matinée
Heûtre ou heût	Huître. Heutrâ : huître jeune (péjoratif). Voir bordaque
Hucher	Crier, parler fort
lâbe ou Yâbe	Diable
Ignâ, ignelle	Agneau, agnelle
Infet	Effet
Iorte	Lien, hart du fagot. "Châ fagot trout sa iorte" : se dit d'une jeune fille pas encore mariée (Doussinet). Par ironie, la iorte est l'écharpe tricolore du maire (Doussinet). Respectueux de l'environnement avant l'heure, nos « anciens » n'utilisaient pas de fil de fer pour riorter leurs fagots, mais une tige souple, par exemple de vime (saule des vanniers : salix viminalis) ou de cornouiller sanguin. Un beau tour de main qui demande une certaine habileté.
Jhabot	Poitrine Pate donc ta ch'mise mon pôv' drôle, t'es tout déjhaboté ! Mais aussi l'estomac : « L'étian ben bon thieu ghigouri à l'Ughénie, n'en avant pris trois foués mais à c'theure, i seu guedé et o m'caille su' l'jhabot ».
Jhabrail	Langage, bavardage
Jhardes	Vêtements. A reyait tellement qu'a-l'en gâtît ses jhardes: elle riait tellement qu'elle fit pipi dans sa culotte. En nord Charente, près des Deux Sèvres on <b>jhape</b> les chaussettes quand elles sont trouées.
Jharpé	Travailler sans efficacité, de manière désordonnée
Jhasé	Plaisanter
Jhaspiné	Discutailler
Jhât ou jhaut	Haut
Jhau	Coq À la Sainte Luce, les jours allongent d'un saut de puce. À la nau, d'un pas de jhau.
Jhaune	Jaune. Avoér les zeuils jhaunes : être riche, avoir de l'or
Jhauthiulé	Jhauthiuler dans les limougnières : ruer dans les brancards
Jhavèle	Fagot de sarment de vigne. Excellent pour faire griller une entrecôte ou des anguilles bufées à co d'chapia. Le mot javelle existe en français, et désigne (premier sens) « une brassée de céréales ou d'oléagineux », mais ce terme a aussi bien d'autres « acceptions » (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales).
Jheneuil	Genou
Jhensé	Laver, nettoyer, balayer : "Jhensé la piace"
Jhensour	Balai
Jhobrous	Barbouillé, sale
Jhocrisse	Bon à rien
Jhonte	Honte
Jhor, jhôr	Jour

Jhote	Joue
Jhouc	Perchoir à volailles, juchoir
Jhouqué (se)	Se coucher (notamment pour les poules). Un "jhouque-tard" est un noctambule
Jhoute	Betterave. On dit aussi "Jhoute rabe"
Jhucher (voir Hucher)	Crier, parler fort, héler de loin
Jhuler	Crier
Kiaire	Claire (pour les huîtres)
Kioche	Cloche

# L, M

Patois	Français
Lambinoux	Lambin
Lan'ye	Langue
Leuté	Lutter
Liméro	Numéro
Loche	Limace
Lodé ou loté	Fainéanter
Losse	Mauvaise langue, commère
Loubrie	Assemblée de gens, famille, fraterie : "Les Beurnurâ et zeu loubrie"
Louc	Loup
Luché	Lécher (un plat)
Lugré	Poisser, graisser, salir, laisser une trace gluante coum' ine cagouille
Mâche	Etre de boune mâche : avoir bon appétit
Maché	Meurtrir, contusionner
Magné	Causer une douleur
Maladé	Tomber malade
Malaisie	Femme d'humeur difficile, mégère
Mâr ou mâre	Maire
Mariennée ou meuriennée	Sieste, méridienne
Marmusé	Murmurer
Marotte	Motte (de beurre)
Masarine	Grand plat
Mathieu-salé	Jeu de mot pour Mathusalem (Vieux coum' Mathieu-salé)
Mau	Mal
Maucréant	Mécréant
Maufiné	Attendre, languir
Mé ou mais ou maï	Plus, d'avantage
Meindre	Mener
Melé	Sec, ridé
Melouné	Ronchonner, bougonner
Métives	Moissons. Proverbe : "Bounes ou chétives, vindrant les métives"
Meurlet (ette)	Bœuf ou vache à la robe roux clair (Musset)
Mi-jhor	Mi-journée
Mijhot	Pain coupé dans un bol de vin ou de lait avec du sucre
Minot	Fleur de farine Désigne également un gamin (sud, Oc). À l'origine le minot est la moitié d'une <b>mine</b> , unité de capacité pour mesurer les matières fractionnées sèches, les grains par exemple. La valeur de la mine, variable selon les régions, correspondait à un volume approximatif de 78 litres, donc le minot à 39. Par métonymie le minot, qui désignait une unité de mesure a fini par désigner la denrée probablement la plus souvent mesurée, la fleur de farine. La mine était dans la Grèce antique, une unité monétaire, citée également dans les évangiles (parabole de Dix Mines Matthieu 24, 14 30).

Mirambule	Voyante, guérisseuse, soigneuse
Misailles	Orties hachées menues : elles ont été misées (verbe misé). Miser ine gousse d'ail.
Mistu	Âne
Moquilles	Plaques de bouse séchée collées à l'arrière-train des bovins. On dit aussi "Gringuenaux"
Mouraines	Hardes, vêtements de mauvaise qualité
Mourine	La Mort
Muelle	Meule
Mufruit	Petit, fluet
Musé	Perdre son temps, flâner

# N, O

Patois	Français
Nâ	Nez, noyau
Napi	Trempé, mouillé
Nau ou Noual	Noël
Néssu	J'ai néssu : je suis né
Neû	Neuf, nouveau
Niaqué	Mordre. On dit aussi "Gnaquer" : plus populaire que régional
Nic	Nid
Nijhé	Noyer (dans l'eau) Un toponyme à Angoulême : le lieu dit (acte notarié 1645) puis la rue et l'impasse Nighe Chat qui menaient à une propriété où selon la tradition, les gens venaient noyer, dans une petite pièce d'eau alimentée par une source, les portées de chats pléthoriques. Cette étymologie est d'ailleurs controversée : on trouve parfois la graphie « Niche Chat ».
Nijhassou	Qui travaille lentement, paresseux
Nipe	Chiffon, vêtement de mauvaise qualité. Chiffon placé au bout d'un long manche (le fargon) pour nettoyer le four du boulanger. Contrairement à son sens local, est employé en français pour désigner un vêtement plutôt élégant. « Nippé comme un prince ». Le Figaro du 24/01/2022, dans un article sur les locutions désuètes qualifie cette expression de "délicieusement surannée".
Nore	Belle-fille. Figure dans le Dictionnaire Français du Moyen Âge. Du latin « nurus », jeune fille, femme.
Nossou	Invité à une noce ou à un repas. Débauché
Noughé	Noyer (arbre)
Nousillé	Noisetier. Peut être quelqu'un connaît-il cette variété de châtaigne : la <b>nousilla</b> , que ma grand-mère recherchait au marché, auprès de ses vendeuses attirées, avec la Belle Épine ou les Marrons de la Tâche. En ce temps là, la châtaigne constituait une nourriture substantielle, agréable, d'un prix modique, et facile à accommoder. De septembre à décembre c'était souvent, dans mon enfance, avec la soupe, le seul plat du repas du soir. Il fallait d'abord les écaler, en écartant celles qui étaient « belounées », ou « cussonées », puis elles étaient mises à bouillir. L'eau de cuisson vidée, la casserole était posée au milieu de la table et chacun piochait et épluchait sa part, consommée au fur et à mesure. Souvent je mettais de côté mes plus belles prises, celles qui s'étaient le mieux pelées et étaient restées entières, que je dégustais ensuite en guise de dessert. Plus rarement on les faisait griller, et blanchies était l'exception (pour faire un gâteau).
Nunut	Peu de chose : "In nunut de serdrines"
Oreillé	Entendre, écouter
Ortughe, ortrughe	Ortie
Otout (ou étout)	Aussi, itou. On dit aussi "tou" : moé tou
Oû	Os
Ouasse	Oreille : déformation d'ouies (voir "Oumerole")
Oub'	Ou bien (contraction de "ou beun")
Ouche	Enclos, grand pré. "Ouche à Musard" : cimetière (Doussinet). Pièce de terre clôturée, souvent un jardin ou un verger à proximité d'une habitation. Toponyme très fréquent : fromagerie les Ouchettes (Aigrefeuille d'Aunis).

Oueille	Mouton, paroissien. Déformation d'ouaille, qui figure dans quelques dictionnaires, mais est considéré comme vieilli. Du latin ovicula : petite brebis. Du fromage d'ouaille. Une apostrophe un peu moqueuse et familière « <i>Balot d'ouaille !</i> ».
Ouillé	Et' ouillé : en avoir marre
Ouillette ou ouillète	<p>Entonnoir. Par extension : micro, téléphone.</p> <p>Avec l'embounille, un des mots les plus riches, à mon avis, un des plus beaux mots de notre vocabulaire d'Angoumois et Saintonge, euphonique, aimable comme les joues rebondies d'une fillette souriante. À lui seul, il les vaut tous, traduction approximative de « Nec pluribus impar » comme aurait dit Louis le Quatorzième, qui usait et abusait des citations latines, jusqu'en orner ses canons.</p> <p>Il y a quelque temps, voulant renouveler nos appareils ménagers, nous étions à la recherche d'un entonnoir. Je pestais et ronchonnisais comme à mon habitude :</p> <p>- « M'enfin, on ne trouve pas d'ouillette dans ce magasin ! »</p> <p>À mon grand étonnement, une jeune dame m'aborda en me disant :</p> <p>- Mais si, monsieur, regardez dans ce rayon là, il y en a là des ouillettes.</p> <p>Qu'une personne de cet âge sache ce qu'est une ouillette et emploie ce mot m'a rempli d'aise et de contentement.</p> <p>Cela me rappelle également une autre histoire :</p> <p>Débutant dans le métier, j'étais en poste dans un petit hameau complètement perdu au fond des bois et des taillis de châtaigniers où s'activaient feuillardiers* et mérandiers. L'école comportait deux classes à l'époque (il y a belle lurette que l'école n'existe plus !), dont la deuxième était de création récente. C'était la conséquence du « baby boom ».</p> <p>J'avais hérité de la classe des 25 « petits » : section enfantine, CP, CE1 et 2. Pas de temps à perdre dans la journée, ni le soir pour préparer le lendemain !</p> <p>Ma collègue, la femme du maire, enseignante confirmée, qui avait gardé la grande classe, importante et « prestigieuse » car on y préparait le « certif »** et éventuellement l'examen d'entrée en sixième (comme si apprendre à lire n'était pas une tâche primordiale et difficile, que l'on confiait malheureusement avec condescendance aux débutants).</p> <p>Pourtant elle me demandait parfois conseil, pour préparer par exemple une expérience en « Leçons de Choses », terme démodé devenu « Sciences de la Vie et de la Terre » (S V T pour les initiés). Avouez que ça fait plus sérieux.</p> <p>Je ne me souviens plus trop quelle mixture elle voulait préparer ou quel effet elle voulait produire, mais il fallait verser un liquide dans un récipient.</p> <p>Je lui recommandais donc pour transvaser le produit d'utiliser une « ouillette ».</p> <p>Exclamation offusquée de la bonne dame</p> <p>- Oh, monsieur ! On ne dit pas une ouillette, il faut dire un entonnoir !</p> <p>- Je sais, je sais madame, mais une ouillette, c'est tellement plus joli !</p> <p>Et pourtant elle avait tort, la bonne dame, le mot ouillette est tout ce qu'il ya de plus correct en français et figure dans de nombreux dictionnaires.</p> <p>Il peut désigner une sorte de broc ou d'arrosoir permettant de remettre à niveau le précieux liquide contenu dans un fût (vin ou eau de vie), suite à un prélèvement d'échantillons, ou pour remplacer la « Part des Anges ».</p> <p>Pour ne pas laisser d'air néfaste à la conservation dans le récipient, on le remplit avec un liquide de même nature, jusqu'à la bonde, l'œil (oculus, ouillette).</p> <p>Le Trésor de la Langue Française définit ce mot comme « petit entonnoir servant à ouiller les fûts ».</p> <p>Au Canada, le terme ouiller est un synonyme de notre gueder.</p> <p>Le mot ouillette employé pour un micro, un téléphone peut également servir à désigner un instrument de musique à vent : « Jouez hautbois, résonnez ouillettes... »...et n'importe quel autre instrument : saxo ou clarinette ? Trompette ou piston ? (il faudra demander à Pierre Dumousseau s'il la connaît celle là).</p>
Oumerole	Oreille (voir "Ouasse"). Champignon (pleurote) en forme d'oreille poussant autrefois au pied des ormeaux
Oumiâ	Ormeau
Outroumé ou étroumé	Enlever, ôter, déplacer. Outroumé son chapiâ.

# P, Q

Patois	Français
Pabout ou pabot Palène	Pavot, coquelicot. Roujhe coume in pabout Herbe rude. Connue par les savants botanistes sous le nom de Brachypode penné, herbe rude, coriace, pratiquement non comestible pour les animaux, mais que j'ai vu récolter cependant pour faire de la litière pour les lapins ( <i>o risquait pas à leu donner le gros ventre !</i> ).
Palouèsé (se)	Se prélasser
Panetot	Paletot
Parpaillon	Papillon, protestant (parpaillot) Parpaillon ou parpaillot parpaillaud (Musset) Rabelais (Gargantua I XI) : papillon. Synonyme d'impie, mécréant. Dans la gloire de mon père, Marcel Pagnol nomme un des personnages <i>Mond des Parpaillouns (Edmond des Papillons)</i> . Plusieurs origines controversées données à ce terme : <a href="http://www.nemausensis.com/Nimes/Parpaillot/PARPAILLOT.html">http://www.nemausensis.com/Nimes/Parpaillot/PARPAILLOT.html</a>
Paté	Boutonner, fermer. Mais également en Angoumois se dit en parlant de la boue qui colle aux sabots « O pate ! » : Ça colle (aux pattes !). Un toponyme, le moulin de Patipata : ancien moulin des Quatre Mailles et le chemin qui y menait (faubourgs sud d'Angoulême). Selon les uns, le nom viendrait du bruit régulier du moulin (qui dans la tradition fait plutôt tic-tac), selon les autres du chemin particulièrement fagnoux (on est près de la rivière) où les sabots « pataient », avant qu'il ne soit empierré.
Patrâs	Fracas (Charly Grenon)
Paucre	Grosse main, d'où la notion de maladresse, grossièreté, a peut être donné paucrin : pataud, butor, vaurien (Musset).
Paumussé (se)	Se bagarrer
Paurée ou porée	Poireau. Peut aussi désigner une soupe surtout à base de poireaux, la classique soupe de poireaux-pommes de terre. La porée, ou porée baragane, ou baragane, ou poireau des vignes ( <i>Allium polyantum</i> ), comme son nom l'indique poussait dans les vignes. S'il en subsiste encore (ce dont je doute), après l'aspersion par les divers pesticides et autres Attila et potions au glyphosate, je ne pense pas qu'il soit recommandé d'en consommer. C'est fort dommage car, (comme les laitues sauvages ou la mâche) ce légume spontané constituait un plat particulièrement délicat, accommodé en vinaigrette, avec un œuf dur. Le mot baragane, et ses variantes, assez courant dans le vocabulaire occitan présente une étymologie énigmatique.
Pelaudé	Maltraiter. Littéralement : faire la peau <i>Je fus pelaudé [étrillé] à toutes mains : au Gibelin, j'étais Guelfe, au Guelfe Gibelin." Essais III, 12.</i> Montaigne, dans son récit concernant sa mission diplomatique, rôle difficile qui comporte de nombreux risques, en vue d'établir une entente entre Catholiques ligueurs et Protestants pas moins fanatiques, décrit le traitement qu'il subit. L'équivalent de l'arbre et l'écorce entre lesquelles il est recommandé de ne point mettre le doigt. Les Guelfes et les Gibelins (voir également Capulet et Montaigu, et la fiction « Roméo et Juliette ») étaient deux partis qui, dans l'Italie du XII <sup>ème</sup> siècle soutenaient deux dynasties se disputant le trône du Saint Empire. On trouve le terme employé fréquemment : Rabelais, mais aussi Théophile Gautier (Le Capitaine Fracasse), Roger Martin du Gard (à propos de carottes).

Penance	Terme injurieux : vieille peau (Musset)
Pessa	Estomac
Petâ	Tache
Petouère	Pétard, pétoire, mauvais fusil. Deux-roues motorisé en mauvais état
Pétrasse ou peutrasse	Colère. Je me mets rarement en colère mais souvent en pétrasse. À mon humble avis, il y a une petite nuance entre colère et pétrasse. La pétrasse m'évoque une colère persistante, tenace, se manifestant en maugréant et ronchonnant plutôt que par des éclats.
Petuché	Bavarder, dire des médisances
Peurpit	Piétiner. On dit aussi "Teurpignocher"
Peuté	Peter. Peute-mou : sobriquet pour indolent (Doussinet)
Piâ	Peau
Piainé	Se plaindre
Piâtrée	Ventrée (contenu d'un plat)
Piatrelle	Avoèr la piatrelle: avoir le ventre plat, avoir faim
Piau	Cheveu
Pibole	Coccinelle. Dans une comptine pour « ploufer » <i>Pibole va- t'en Au bout du champ Pour y manger du lait caillé Que les oiseaux ont barboté Pibole va-t-en...</i> Ou encore la chanson : <i>Au printemps la mère ageasse (bis) Fit son nid dans un buisson La pibole ! Fit son nid dans un buisson Pibolon</i> Mais une pibole peut également désigner un instrument de musique à vent (Musset) : flûte, cornemuse, bouzine ou veuze, clarinette, bref, « ine ouillette peur buffer d'dans». Une pibole est aussi une sorte de corne utilisée par les chasseurs pour émettre un signal au cours d'une battue ou pour appeler les chiens, c'est un terme de vénerie.
Pignot	Difficile, délicat. D'où le verbe pignocher, en parlant de quelqu'un qui fait le délicat à table et qui renâcle à consommer des nourritures qui lui déplaisent ou qu'il ne juge pas dignes de sa délicatesse.
Pigouillé	Conduire un bateau avec une perche appelée "pigouille". Jouer avec l'eau, en parlant des enfants. Il existe à l'entrée du Marais Poitevin un giratoire assez étonnant, hérissé de grandes perches verticales. Je m'étais renseigné dans un magasin du village du sens de cette œuvre. On m'a répondu que cela représentait des pigouilles, objets emblématiques de la région. Malheureusement, je n'arrive plus à me souvenir du nom ni de l'emplacement de ce lieu et je n'arrive pas à le retrouver même après avoir fait sur « Street View » toutes les routes et giratoires aux alentours de Niort. Quelqu'un connaît-il ce lieu ? Peut signifier également patauger, synonyme de gassouiller. Pigouiller a aussi le sens d'asticoter, taquiner, que ce soit pour des motifs « ludiques », ou pour inciter, encourager la « victime » à mettre plus de cœur à l'ouvrage (cf fissonner). Je l'ai aussi entendu employer avec un sens plus égrillard (sud Charente).
Pilot	Tas
Pirail	Ventre

Pire	<p>Foie ou poumon : la sauce de pire est un plat typique charentais. La sauce de pire, bien sûr, mais également, autre plat emblématique la « pirotte » (foie noir et foie blanc) de chevreau que l'on fricasse au printemps avec de l'aillet et autres fines herbes. Une expression pour désigner un hypocondriaque : « Il a teurjou la pire dévirée et le jhabot d'couté ».</p>
Piron	<p>Petite oie. Locution : o l'est pas les piron qu'allant mener les oies ... Mon premier châfre de valeureux chef indien, probablement de la Tribu des Pieds dans le Plat. En ma qualité d'indien, traditionnellement méchant, j'ai parfois fini les assauts guerriers ficelé au poteau de torture. « Coyotte, my little brother ».</p>
Pôner	Payer
Popyion ou populon	Peuplier. Le vent buffe dans les populons.
Porpous ou peurpous	Propos
Potte	Patte de crabe ou de homard (patois de l'île d'Oleron)
Pouèl	Poil
Pouille ou pouil	<p>Poux. Chanter pouilles c'est injurier quelqu'un, chercher pouilles, chercher querelle. Il existait un toponyme oublié dans le quartier de la Bussatte à Angoulême : Cache Pouilles, parfois orthographié Cachepouil, qui donna son nom à une rue puis à une caserne : la Caserne Cache Pouilles, rebaptisée Gaspard Michel. Elle fut celle du 107ème d'infanterie, le régiment d'Angoulême (après avoir été celui de Pondichéry). Elle est occupée maintenant par le CEDOCAR (Centre de Documentation de l'Armement).</p>
Poumat	Cidre, piquette faite avec des pommes. Poumat peuté : boisson à base de cidre aigri ou de mauvaise qualité
Poûr	Peur
Pouze	Pouce : "Godaille à mouille-pouzes" : à ras-bord
Pue	<p>Dent de rateau, de fourchette. Entendu chez des périgourdins, et ses synonymes : bue, bion, pion : une fourche à trois points, gras comme un bion de fourchette.</p>
Puput	<p>Huppe (oiseau coloré). Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>).doit son nom à son chant caractéristique (pupupu) mais peut être aussi l'odeur nauséabonde qu'elle dégage et lui procure une protection contre les prédateurs. Depuis longtemps elle avait déserté nos contrées, j'ai eu la joie il y a quelques jours d'entendre de nouveau son appel lancé depuis un arbre tout proche.</p>
Pyeue	Pluie
Queilliment	Quasiment
Quenaille	<p>Enfant. Voir aussi drôle ou drôlesse. Enfant, avec chez certains auteurs une nuance péjorative : enfant bruyant, agité. Synonyme de canaille chez Littré.</p>
Queuné	Ahaner, geindre
Queurvé	Crever, mourir
Quoue	<p>Queue, et aussi pierre à aiguiser (Musset) Mots composés : Quoue de renard : (<i>Phleum pratense</i>) fléole des prés, une plante fourragère. En Angoumois, les quoues de r'nard désignent les prêles des champs qui poussent en milieu humide. Quoue de rat : (<i>Verbascum mélanpyrum</i>) Plante citée par Musset, mais dont je n'ai pas trouvé trace. Il s'agit probablement de (<i>Verbascum thaspsus</i>), le Bouillon Blanc très utilisé comme médicinale et à beaucoup d'autres usage. Quant aux mélampyres (<i>melas, noir et pyros blé</i>) ce sont des adventices poussant généralement dans les blés. Une queue de rat est également une lime ronde de section conique (bois ou fer). Celles utilisées pour aiguiser les dents des tronçonneuses sont de section cylindrique. Quoue rouge : rouge queue, oiseau</p>

## R

Patois	Français
Rabale (à la)	En désordre, à l'abandon, à la traîne
Rabalée	Quantité, grand nombre
Rabalé	Ramasser (avec une raballe : râteau), traîner (rabaler ses bots). 1) ramasser avec une rabale : un râteau, un outil. 2) Traîner. <i>Les Rabal'bots était le nom d'un groupe de danses traditionnelles à Saint Yriex sur Charente.</i>
Rabalou	Romanichel. Les romanichels, manouches, gitans, bohémiens, « Camps volants ». J'ai connu un maire, méprisant, insolent et peu bienveillant, qui nommait « carnet d'anthropophage » le carnet anthropométrique que ces pauvre gens devaient présenter en arrivant dans une commune pour y travailler, par exemple au moment des vendanges.
Rabana	Ravenelle (plante). Rabaneau, rabanelle, désigne une sorte de moutarde sauvage ( <i>Sinapis arvensis</i> ), ou de radis sauvage, ravenelle ( <i>Raphanus raphanistrum</i> ), famille des brassicacées (chou). En espagnol, radis se dit <i>rábano</i> . Au Mexique, dans la province d'Oaxaca, on les sculpte et on les fête le 23 décembre.
Rabaté	Faire du bruit, du tapage. À l'origine les bruits produit pas les Rabats, les revenants ( <i>glossaire ancien parler gâtinais</i> ). Évoque la notion de frottement associée à un bruit de raclement, comme lorsque l'on traîne un objet lourd. Une rabatée : une raclée, une correction (Dictionnaire des Francophones).
Rabortâ ou rabeurtâ	Roitelet. Désigne deux oiseaux que l'on confond parfois : le <u>roitelet</u> huppé ou Roi Bertaut ( <i>Regulus regulus</i> ), 9 cm, 4 à 7 grammes, le plus petit oiseau d'Europe, ou le roitelet à triple bandeau ( <i>Regulus ignicapila</i> ), avec le <u>troglodyte mignon</u> , ( <i>Troglodytes troglodytes</i> ) 9 à 10cm, entre 8 et 13 grammes. <i>In riguenit d'osiâ o tout !</i>
Racothiu	Tordu
Racouet (fère in)	Faire un écart, tourner court, aller en zig-zag
Ragane	Rigole de drainage. Ragane dau thiu : raie des fesses. Fossé, sillon profond. <i>O mouillait tant qu'la rigane dau thiu leu servait d'achenâ.</i> Toponyme. Peut désigner une cavité en Anjou.
Ragouillé	Gargouiller. Voir rabouiller : dans le roman de Balzac : la Rabouilleuse, l'héroïne de l'ouvrage utilise pour pêcher, braconner, un <u>rabouilloir</u> : un long bâton servant pour rabouiller (TLFI). <i>Oi est ine aspèce de pigouille !</i>
Râle	Jambe, branche. Rare
Raliron	Rat des champs, campagnol, loir
Rame	Branche
Ramigheaille	Débris, détritrus
Ramijheau	Buisson
Randon	Élan, bond. Partir d'in randon : partir rapidement, d'une seule traite. D'un randon : à la suite, sans désemparer (Littré).
Ratâ de l'échine	Épine dorsale, colonne vertébrale
Rejhimbé	Regimber
Regouler	Éructer, déborder, vômier. Déborder (en parlant d'un récipient), repousser des personnes avec des paroles dures (Littré)

Remeuil	Pis de la vache
Renafié	Renifler, humer
Renardé	Traîner, faire l'école buissonnière. De nombreux sens : déployer des ruses, (DMF). Vomir (escorcher le renard Rabelais) : " Lors le print à la gorge, luy disant : " Tu escorche le latin ; par saint Jean, je te feray escorcher le renard, car je te escorcheray tout vif. " Histoire du Lymosin qui veult contrefaire le Parisian(TLFI). Sentir très mauvais. Lanterner (BHVf). Faire l'école buissonnière.
Répré	S'arrêter, reprendre son souffle
Reugne	Croûte sur une plaie en voie de cicatrisation
Reun	Rien
Reuyé	Rire
Revilé	Ressusciter. Se dit aussi du fœtus que la future maman sent bouger
Revin	Revenant, fantôme
Ribote	Repas, notamment repas de goret. Également appelé "Goraille". Excès, ripaille ou ivrognerie, loisirs : partir en ribote (BHVf)
Ricassé	Ricaner. Rire moqueusement ou sottement. <i>A ces motz les filles commencèrent ricasser entre elles</i> (Rabelais Quart Livre).
Ricouène	Rengaine, histoire, baliverne. Ou ricoine ou ricanouène (gascon) : radotage. Conte plaisant, gaudriole (Musset)
Riorte	Voir lorte
Ripe et de rape (de)	De bric et de broc
Ripé	Glisser. Riper ses bots : déguerpir, partir. Gratter de la pierre, glisser, faire glisser un objet lourd, également terme de marine, décamper (TLFI). C'est également un terme technique utilisé en informatique. <a href="http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20050806150916">http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/definition/20050806150916</a> Ripeur : un des membres d'un équipage de camion-benne, ou un débardeur Ripe thiu : descendre du fenil ou du pailler à ripe thiu.
Rit-aux-mouches	Fou-rire
Rouablé	Aplanir ou décaper le fond d'une claire (ostréiculture). Utiliser un rouable : outil de saunier mais aussi de boulanger : perche munie d'une sorte de large crochet pour retire les braises du four. C'est aussi le nom du petit accessoire en té qui permet d'étaler la pâte sur une crêpière. Râble, fourgon, tisonnier ( <i>Musset</i> )
Roué	Roi
Rouèle	Petite roue. Tranche d'aliment, légume ou viande, une rouelle de veau ou de porc. Outil de tonnelier servant à creuser les jables, les rainures au bout des douelles où viendront s'emboîter les fonds.
Rouène	Reine
Roujhé	Ronger
Roughettes	Os
Rouzine	Résine. La chandelle de rouzine éclairait mal et avait tendance à fumer beaucoup. Elle était dotée d'une pince (la yoube) et l'extrémité pointue était fixée entre deux pierres à l'intérieur de la cheminée (Doussinet). Un bâton, un objet enduit d'une substance collante : résine, poix ou pire ... Enrousiné : brenou ou fortement ennuyé. Souvent entendu en Angoumois. Par contre en Poitou (région de Parthenay, Bressuire, proche de Pougne Hérison, (le village jumelé avec l'Étoile Polaire, rendu célèbre par Yannick Jaulin), ce mot a un sens tout différent, le terme désignerait une cuisine mijotée, une sorte de galette ?

## S

## Patois

## Français

Sabé	<p>Corriger. Saber la piâ : corriger à en faire cuire la peau (Doussinet) Faire mal, piquer : le froid sabe les dés, le piment sabe la goule.</p> <p>Il existe une comptine (dont je ne me souviens plus) que l'on récitait en tapotant avec son couteau une branche pour en détacher l'écorce à la montée de la sève pour faire un sifflet. <i>Sabe, sabe mon couteau ?</i> Qui s'en souvient ?</p>
Sabiâ	Niais, nigaud
Saccaghe	Grande quantité
Sanglien	<p>Arbrisseau dont on utilisait les rameaux pour faire des balais (Musset) C'est le cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i> L.) ainsi nommé à cause de son feuillage et de ses rameaux qui deviennent rouges en automne. Appelé aussi bois punais ou bois puant, à cause de la désagréable odeur qu'il dégage en brûlant. <u>C'est le cornouiller femelle</u>, qui donne de petits fruits noirs non comestibles. Au contraire, le <u>cornouiller mâle</u> (<i>Cornus mas</i>), premier arbuste à ouvrir ses minuscules fleurs jaunes dès le mois de février, produit de petits fruits rouges acidulés, de la taille d'une olive, avec lesquels on peut confectionner une aimable confiture. Cela demande beaucoup de patience et d'application, tant pour la cueillette que pour la préparation. J'ai renoncé à cette tâche ingrate au profit de la confiture de pastèque qui demande moins de minutie et d'application. Ces deux arbustes doivent leur nom à la qualité de leur bois sans fil, dur comme de la corne et également très souple. « <i>Le bois du cornouiller est ferme et solide comme corne, d'où il tire son nom.</i> » <i>Olivier de Serres.</i></p> <p>On en faisait des manches d'outils. Le manche de la massette du cantonnier, pour casser les cailloux, était souvent fait d'une tige de cornouiller. Les jeunes pousses de « sanglien » figuraient parmi les arbustes pouvant fournir de solides « riortes ».</p>
Sapré	Sacré (interjection, juron)
Saquer (se)	<p>Se cacher, se mettre, se poser. <i>Me seût saqué dan-in creux d' geurlet.</i> Se cacher : « <i>le se saquit dans un creu</i> ». (Musset) mais aussi traiter avec rigueur : « <i>le prof m'a saqué !</i> »</p> <p>En picard et ancien français : tirer (d'un sac), d'où tirer, comme dans le mot saqueboute, le nom de l'ancêtre du trombone à coulisse : saquer, tirer, et bouter pousser, comme Jehanne la Bonne Lorraine qui vouloit bouter les Anglois hors de France.</p>
Sarmazelle	<p>Chiendent. Cynorodon dactylon : chiendent. Une autre indésirable graminée : la sarnuse ou sarneuse (<i>Festuca ovina</i>). Certaines fétuques sont cependant cultivées comme plantes fourragères. Toponyme régional.</p>
Sarrau	<p>Blouse (notamment pour un écolier autrefois). Désigne également le tablier du chirurgien qui se boutonne dans le dos. Blouse de travail comme celle du peintre ou du sculpteur TLFi. Par métonymie, désignait une sorte de toile bleue (comme le jean). Tablier ouvert derrière et se fermant à l'aide de boutons ou de galons (<i>Littré</i>).</p>
Sarsener	Passer au tamis
Sat	Sac. Avoér son sat : être enceinte
Sau	Sel. Proverbe : "Ine eu sans sau fait ni beun ni mau"

Sauterâ	<p>Sauterelle, criquet. Lutin ou fossé (DMF) sauterelle. Également sot, prétentieux « inseunifiant » : <i>As-tu vu tchieu grand sautrâ coum i s'en cret ? (Musset)</i>. J'ai entendu le docteur Sautereau, de Villefagnan, raconter qu'accueilli par des lazzis comme c'était la coutume, en entrant dans un cabaret parisien, il avait répondu aux chansonniers qu'avec le nom qu'il portait il n'en était pas à une moquerie près. Un sautereau est aussi une partie du mécanisme d'un instrument de musique : clavecin ou vielle à roue. Anthroponyme fréquent</p>
Segret	<p>Secret. Mais également discret, modeste. « <i>I seu segret.</i> »</p>
Ser ou souère	Soir
Sesque	Sexe. Pare-sesque : caleçon, slip
Set	<p>Sec. Sec ou soif (quant on a le gosier sec !) : <i>Ol est pas qu'il ai grand set, mais i bouérais ben une tit' goutte !</i> <i>Set coum l'échine d'un coucou. (Musset)</i>...Peut aussi désigner un cèpe (id.)</p>
Seugue	Suivre
Siâ	<p>Seau. Variantes : silâ, siau, seillau</p>
Sieur	Sueur
Silan	<p>Espèce de couleuvre. Ol est ine grouse sarpent, mais pas in vipère ! Difficile de définir de quelle couleuvre il s'agit : couleuvre d'Esculape, de Montpellier, couleuvre verte et jaune ? Doit peut être son nom à la taille exceptionnelle de ces serpents qui les font ressembler à un fouet (hypothèse personnelle sans garantie) mais aussi aux sifflements (ou silements) que produisent parfois ces animaux. En tout cas le mot est très répandu, avec différentes variantes : cinglant, cin'glant (Limousin) cinglard, cinllant, cingle en Périgord où le terme désigne la couleuvre verte et jaune, et aussi un méandre : les spectaculaires Cingles de Témolat et de Limeuil sur la Dordogne. <a href="https://www.pays-bergerac-tourisme.com/fr/decouvrir/secrets/villages-d-interets/tremolat">https://www.pays-bergerac-tourisme.com/fr/decouvrir/secrets/villages-d-interets/tremolat</a></p>
Silé	<p>Crier, pousser des cris aigüs. Dans les cours de la récréation on entend siler les jeunes enfants, à croire qu'on leur fait subir d'horribles supplices. Les cris aigus et puissants des martinets leur on valu le nom de silards. Malheureusement leur nombre est en forte diminution, on en vient à regretter les soirs d'été, où, lorsqu'ils passaient en vols serrés, en jetant leur cri aigu, on ne s'entendait plus parler.</p>
Since	<p>Serpillère, linge qui sert à nettoyer le plancher, le sol. Déformation probable du terme « wassingé » serpillère, un régionalisme du nord de la France utilisé principalement en Flandre et en Picardie, emprunté au flamand wassching, qui signifie action de laver, même racine en anglais et en allemand : to wash et waschen signifient « laver ». Emprunté au flamand. <i>wassching</i> « action de laver » CNTRL <a href="https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/etymologie-wassingue">https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/etymologie-wassingue</a></p>
Sincé	Nettoyer avec une since
Sitron	Cercueil (Musset)
Sogué	<p>Attendre avec impatience, faire le pied de grue. Peut être en relation avec la sogue, sorte de trépied qui servait à soutenir la hotte et permettre au « porteur d'hotte » de « buffer » et de patienter.</p>
Sotille	<p>Pied Ongle, sabot des ongulés : âne, porc, chèvre etc.</p>

Sotiné	Dire des sottises. « <i>J'ou dis sans sotiné</i> » sans dire de sottises ( <i>Manuscrit de Pons</i> ). Faire le sot ( <i>Musset</i> ).
Soubré (voir Guedé)	Rassasié, fatigué. Également importuner, harceler. <i>Ol est soubrant, ol est insuportable, o m'vasse, o m'fait zire !</i>
Soulaillé (se)	S'étendre au soleil
Sourigheau	Souriceau
Sourijhé	Chasser les souris (pour un chat)
Soutre	Litière
Suète	Suée
Supé	Sucer

## T

## Patois

## Français

Tail	Chantier, ouvrage, travail en cours
Taliné	S'attarder, temporiser (Doussinet)
Tapin	Morceau d'étoffe
Tapon	Tampon, bonde : "Il outit le tapon dau ciel" (Goulebenéze, "Le retardataire")
Tapouné	Boucher, obstruer
Tarouil ou tareuil	Verrou, loquet
Tarouillé	Fermer la porte, verrouiller
Tarzer	Tarder, retarder
Térissure	Saillie de taureau
Têt	Toit. Endroit où loger les cochons : parc à goretts. Coquille, écaille
Teubyie ou teuble	Tuile
Teurché	Chercher
Teurleusé	Briller
Teurpé	Piétiner
Teursaillé	Tressaillir
Teurvé	Trouver
Teurviré	Changer, transformer. Teurvirer des zeuils : tourner de l'œil
Thieulong (de)	Des environs
Thieur	Cœur
Thieussarde	Cuissarde
Thiu	Cul
Thiuré	Curé, prêtre
Thiureu	Cour devant une maison
Thuyîr	Cueillir
Thyitter	Quitter, laisser
Tiarçon ou tiarson	Tonneau d'environ 600 litres
Tire-chail	Fronde
Torser	Tordre
Tou ou tout	Voir étout ou otout
Trâlée	Grande quantité
Trau	Tranche. Exemple : trau de pain ou de jambon
Trembe	Etre au trembe : être ému, bouleversé, avoir peur
Treue	Truie. "Ine treue goretière" : une truie -mère
Trûle	Ustensile utilisé en ostréiculture pour recueillir les huîtres
Tue-var	Littéralement : tue-ver. Alcool (en principe cognac) que l'on boit le matin après le café (avec modération, bien entendu !)
Turqué	Se fâcher, se buter

# U, V, W, X, Y, Z

## Patois

## Français

Urée	Bord, bordure, orée
Usse	Sourcil
Varne	Trou dans un rocher, crevasse aux mains, plaie
Vasser	Fatiguer, harasser
Velenné	Musarder dans les rues ou les velennes.
Vengheatif	Vindictif
Vesiqué ou veusiqué	Aller dans tous les sens, tourniquer, musarder
Veugne	Vigne
Veulté	Sautiller, tourner
Veur, verasse	Lit, grabat
Veursenne	Longueur d'un champ dans le sens du sillon
Veursour	Versoir de charrue
Veurtir	Fournir, tenir la cadence
Veuscouété	Remuer sans arrêt (coum' la quoue d'in chat oub' d'in cheun)
Veuse	Vessie, ballon, cornemuse
Veusé	Fatigué, à plat, comme ine veuse (vessie) dégonflée
Veustaleux	Inefficace
Vève	Veuve
Viâ	Veau. On dit aussi "bedet"
Virounâ	Vertige
Virouné	Tourner, tournoyer, tourner en dansant
Vissé	Plein de vices
Vour ou voure ou voûr	Où
Vrimous	Venimeux. Ine bête vrimouse
Vrioché ou veurioche	Vif. Vrioché coume ine angroése : vif comme un lézard
Yâbe ou lâbe	Diable
Yerre	Guerre
Yetté	Guetter
Yeu ou leu	Dieu
Yiâ	Glaçon
Yièvre	Lièvre
Yoube	Fourchette pour tenir la chandelle de résine (Musset). Voir "Rouzine". Locution proverbiale : in drôle fin coum' ine yoube (un enfant très intelligent)
Zagué	Élancer, ressentir des douleurs aigües
Zigougné	Couper maladroitement
Ziroux	Répugnant, qui engendre ou est sensible à la ziration (reflexe vomitif)